

**Gottfried Wilhelm Leibniz: *Sämtliche Schriften und Briefe,*
Transkriptionen des Briefwechsels 1714**

Die folgenden Texte sind — soweit vorhanden unter Benutzung älterer Rohtranskriptionen — anhand der Manuskripte bzw., wo diese fehlen, der Erstdrucke neu erarbeitet und bieten im wesentlichen den Textstand der künftigen, definitiven Edition im Rahmen der Akademieausgabe. Die gebotene „Überlieferung“ verzeichnet für jedes Stück die gesamte heute zugängliche handschriftliche/gedruckte Textgrundlage, verzichtet in der Regel aber auf die Verzeichnung der etwa vorliegenden sekundären Drucke. Die zeitliche Einordnung bei nicht oder unzureichend datierten Briefen ist als vorläufig anzusehen. Gelegentlich sind Zitate nachgewiesen, Titel in der Regel durch Kursivierung kenntlich gemacht. Die umfassende inhaltliche Erschließung bleibt der gedruckten Edition vorbehalten. Bitte beachten Sie die Bemerkung zum **Copyright**.

Die Transkriptionen wurden überarbeitet bzw. neu angefertigt von Malte-Ludolf Babin und Renate Essi.

This electronic presentation of Leibniz: *Sämtliche Schriften und Briefe* (representing work in progress) may not be used, either in part or in total, for publication or commercial purposes without express written permission. All rights of responsible editors and publishers are reserved.

Diese elektronische Präsentation von Leibniz: *Sämtliche Schriften und Briefe*, (in Arbeit befindlich) darf ohne ausdrückliche schriftliche Genehmigung weder ganz noch teilweise zur Veröffentlichung oder für kommerzielle Zwecke verwendet werden. Alle Rechte der Bearbeiter und Herausgeber vorbehalten. Kontaktadresse: Leibniz-Archiv, Waterloostr. 8, 30169 Hannover, Deutschland. Telefon: +49 511 1267 328; Fax: +49 511 1267 202; e-mail: leibnizarchiv@gwlb.de

INHALTSVERZEICHNIS

TRANSKRIPTIONEN

1714

1. Georg Ludewig Römeling an Leibniz 1. Januar 1714.....	3
2. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 6. Januar 1714.....	4
3. Leibniz an John Chamberlayne 13. Januar 1714.....	6
4. Leibniz an Jean Philippe Eugène marquis de Westerloo 23. Januar 1714 ...	12
5. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 31. Januar 1714.....	15
6. Jean Philippe Eugène marquis de Westerloo an Leibniz 8. Februar 1714	18
7. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 9. Februar 1714.....	19
8. Georg Ludewig Römeling an Leibniz 11. Februar 1714.....	23
9. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 14. Februar 1714.....	24
10. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 28. Februar 1714.....	27
11. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 7. März 1714.....	30
12. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 17. März 1714.....	34
13. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 21. März 1714.....	35
14. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg nach 21. März 1714.....	38
15. Johann Hermann Adolf Meinders an Leibniz 27. März 1714.....	39
16. Johann Hermann Adolf Meinders für Leibniz. Liste gewünschter Auszüge zur Gründungsgeschichte der westfälischen Bistümer. Beilage zu N. 15.....	40
17. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 31. März 1714.....	41
18. Jean Philippe Eugène marquis de Westerloo an Leibniz 5. April 1714.....	43
19. Johann Fabricius an Leibniz 8. April 1714.....	45
20. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 11. April 1714.....	47
21. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 17. April 1714.....	50
22. Leibniz an Jean Philippe Eugène marquis de Westerloo 21. April 1714.....	53
23. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 25. April 1714.....	55
24. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 5. Mai 1714.....	56
25. Matthias Johann von der Schulenburg an Leibniz 12. Mai 1714.....	60
26. Joseph von Corswarem an Leibniz 17. Mai 1714.....	61

27. Jean Philippe Eugène marquis de Westerloo an Leibniz 21. Mai 1714	62
28. Leibniz an Kurprinzessin Wilhelmine Caroline 24. Mai 1714	64
29. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 26. Mai 1714	65
30. Johann Albert Fabricius an Leibniz 27. Mai 1714	67
31. Joseph von Coswarem an Leibniz nach Mai 1714	68
32. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 6. Juni 1714	69
33. Kurprinzessin Wilhelmine Caroline an Leibniz 7. Juni 1714	70
34. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 9. Juni 1714	72
35. Benedictus Andreas Caspar de Nomis an Leibniz 13. Juni 1714	75
36. Leibniz an Prinzessin Wilhelmine Caroline von Wales 16. Juni 1714	78
37. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 19./30. Juni 1714	80
38. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 30. Juni 1714	81
39. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 7. Juli 1714	83
40. Leibniz an Kurprinzessin Wilhelmine Caroline 7. Juli 1714	86
41. Leibniz an Jean Philippe Eugène marquis de Westerloo 14. Juli 1714	88
42. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 1. August 1714	91
43. Johann Jakob von Meyenburg an Leibniz 8. August 1714	93
44. Roger Acherley an Leibniz 3. (14.) August 1714	95
45. C. R. Hasperg an Leibniz 17. August 1714	96
46. Leibniz an Johann Caspar von Bothmer 25. August 1714	99
47. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 25. August 1714	101
48. Johann Christoph Bartenstein an Leibniz August 1714	104
49. Sophie Katharina von Bothmer an Leibniz August 1714	105
50. Georg Ludwig Römeling an Leibniz 14. September 1714	106
51. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 16. September 1714	108
52. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 30. September 1714	109
53. Johann Fabricius an Leibniz 2. Oktober 1714	110
54. Leibniz an Prinzessin Wilhelmine Caroline von Wales 3. Oktober 1714	111
55. Claude Alexandre de Bonneval an Leibniz 6. Oktober 1714	113
56. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 7. Oktober 1714	115
57. David Wilkins an Leibniz 9. Oktober 1714	116
58. Jean Philippe Eugène marquis de Westerloo an Leibniz 11. Oktober 1714	117
59. Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 12. Oktober 1714	118
60. Sophie Katharina von Bothmer an Leibniz 17. Oktober 1714	119

61.	Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 19. Oktober 1714.....	120
62.	Jacques de Rozemont de Boucoeur an Leibniz nach dem 20. Oktober 1714..	121
63.	Leibniz an Mathurin Veyssière de La Croze 24. Oktober 1714.....	122
64.	Leibniz an Johann Friedrich Hodann 25. Oktober 1714.....	123
65.	Sophie Katharina von Bothmer an Leibniz 27. Oktober 1714.....	125
66.	Leibniz an Claude Alexandre de Bonneval Anfang November 1714.....	126
67.	Mathurin Veyssière de La Croze an Leibniz 23. November 1714.....	127
68.	Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 3. Dezember 1714.....	129
69.	Sophie Katharina von Bothmer an Leibniz 18. Dezember 1714.....	131
70.	Leibniz an Mathurin Veyssière de La Croze 21. Dezember 1714.....	132
71.	Anna Friederike von Bothmer an Leibniz 29. Dezember 1714.....	133
72.	Leibniz an Simon Clement 30. Dezember 1714.....	134
73.	Leibniz an Matthias Johann von der Schulenburg 30. Dezember 1714.....	136

TRANSKRIPTIONEN

1714

1. GEORG LUDEWIG RÖMELING AN LEIBNIZ

Hannover, 1. Januar 1714.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 98 (Bothmer) Bl. 1–2. 4°. 3 S.

Hannover d. 1^t. Jan. 1714.

Hochwohlgebohrner etc. Gnädiger Herr und großer Gönner etc. 5

Ew^r Hochwohlgebohrnen Excellenz etc. erkenne ich mich vor dero gütigste Erlaubniße, an die Madam von Bothmarn unter dero Couvert brieffe einzulegen, unterthänig obligiret und sage vor dero hohes wohlwollen, deßen Sie meine Wenigkeit das nun zurück gelegete Jahr gnädig gewürdiget und umb deren continuation bey angetretener neüen Zeit flehent. bittende, in unterthäniger Erkenntniß danck; Gratulire an bey wegen der erhaltenen Reichs HofRaths Dignität und daß Sie das verwichene jahr in erwünscheter Prosperität und fast mitten unter den Kranken beständiger Gesundheit zurückgelegt. Sie erlauben ferner zu wünschen, daß Sie in unverrückten wohlseyn noch dieses und viel folgende Leben und alle dero hohe Consilia nebst vorhaben folgendts gesegnet seyn mögen. Alß auch Galenus opes, Justinianus aber honores verleyhet; Und dann die Madam von Bothmarn Sich gütigst erkläret meine wenigkeit bey Ihro Kayserl. Maj^{taten} einen Titulum honoris aus zu bitten: So nehme hierrinnen meine Zuflucht zu Ew^r Hochwohlgebohrnen Excellenz großen Leutseeligkeit und Flehe, Sie wollen geruhen, hierrin das beste bey zu tragen, als der ich selbe honneur desto completer erachte, je gultiger dero hohe Recommendation bey Ihro Keyserl. Maj^{ten} in reellern ansehen ist und glauben, daß ich lebens lang in geziemender Reverenz beharre 10
15
20

Ew^r Hochwohlgebohrnen Exellenz
gehorsambster Knecht

Unterthanig-danckwillig- und
Georg Ludewig Romeling Advocat.

2. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 6. Januar 1714.

Überlieferung: L Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 78 bis 79. 1 Bog. 4°. 4 S. Eigh. Anschrift. Mit Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „36.“.

5

Monsieur

J'ay été bien aise de revoir votre main, en recevant l'honneur de votre lettre, et j'ay été ravi d'apprendre votre bonne santé, et votre contentement. Si j'avois eu une parfaite santé, j'auerois été assés content aussi: mais depuis quelques mois, j'ay été incommodé de la goutte, ou plustot des maux arthritiques. Les douleurs n'ont pas été fort grandes, mais je n'ay pas été en estat d'agir librement. Apres une santé de pres de 60 ans, il ne faut point se facher d'un peu de maladie.

L'Empereur m'a traité fort favorablement, et Messieurs les Ministres paroissent assez bien disposés à mon egard. Mais je n'ay pas encor voulu être introduit dans le Conseil Imperial Aulique parce que Monsg^r l'Electeur ne m'en a pas encor donné la permission, et je voudrois que tout se fit de bonne grace. J'espere de l'obtenir à mon retour, où je pense maintenant, et je l'avanceray tant que je pourray.

Vous n'avés point besoin, Monsieur, de chercher les gens; il viendra un temps, où l'on aura besoin de les chercher, et vous pouvés attendre ce temps. Il est vray que vous vivés plus commodement que le Prince Eugene et le Mareschal de Villars, et vous estant distingué comme vous avés fait, vous pouvés jouir de votre reputation.

Il semble que ces deux Generaux en chef, ont aussi la pensée de se tranquilliser. C'est le pur hazard qui les fait arbitres des affaires, étans à portée pour l'entreveue. Cependant je crois que nous avons tort, si nous nous laissons intimider par les Gasconades des François, et je tiens que nous sommes en état de continuer la guerre mieux qu'eux, si nous voulions tant soit peu nous evertuer. Je crois même qu'un peu de fermeté nous feroit obtenir Strasbourg et l'Alsace, mais je ne repondrois pas de notre fermeté, et de notre conduite qui pourroit être meilleure dans l'Empire. Je ne crois pas que l'Empereur et la France puissent jamais parvenir à une bonne intelligence; et l'Italie fournira des nouvelles brouilleries au sujet de la Toscane, que l'Empereur a raison de n'accorder pas qu'elle puisse aller aux filles. Ainsi je tiens que l'Empereur doit tousjours etre ami des Hollandois. Et en matiere de politique, il ne faut point agir par rancune: la France ne

demande mieux que de nous en tenir séparés. Pour le Ministre Anglois d'apresent, il est aussi François que les François mêmes; et le pretendu Roy de Sicile sera assés bien durant quelque temps avec les Bourbons.

Vous jugés equitablement, Monsieur, des raisons qui m'ont porté à un changement[.] Il semble que c'est un peu tard: mais pourveu que la santé subsiste passablement, j'espere 5 que je m'en accommoderay. L'Employ qu'on m'a donné a cela de commode, qu'il peut encor faire considerer icy un protestant. Cependant je tacheray de faire en sorte que Monsg^r l'Electeur en soit content, et il faut eviter tout ce qui pourroit marquer ou causer le contraire. Ainsi je vous supplie, Monsieur, de parler dans l'occasion d'une maniere, qui fasse connoitre à Son A. E. que j'auray partout non seulement le même Zele pour son 10 service, mais presque la même occasion pour luy en rendre. Car l'Histoire des antiquités ou origines de Bronsvic que j'ay fort avancée enveloppe tellement celle de l'Empire du même temps, que je contenteray encor l'Empereur en l'achevant, comme j'ay dessein de faire.

Presque quarante ans de service m'ont tellement attaché à la Maison de Bronsvic, 15 que je garderois de l'inclination pour son service et son interest, quand meme j'en serois mal traité. Je n'appelle pas mauvais traitement de n'avoir pas été avancé, comme je croyois meriter. Les princes et leur principaux Ministres en sont les maitres. Les derniers m'ont voulu employer un peu trop en second; et sur ce point j'etois mieux à proportion il y a 30 ans. J'ay été un peu accoutumé à etre en quelque confiance: j'avoue qu'on n'a 20 pas droit de l'exiger, mais comme un homme de mon humeur n'est pas agreablement quand on ne luy en donne point; il est permis de chercher ailleurs ce qui contente.

Donnés vous bien de garde, Monsieur, de negliger ou de laisser perdre vos belles meditations sur toutes les parties de l'Art Militaire. Le soin de notre Tranquillité ne nous doit jamais faire negliger un devoir essentiel, qui est de nous rendre utiles aux 25 autres hommes, autant que la prudence le permet.

Un nommé, Monsieur de Grimarets, qui avoit servi dans sa jeunesse, et qui s'etant retiré depuis avoit écrit assez joliment en François une partie des Actions du present Roy de Suede, vient de mourir. Et comme il etoit mon ami et correspondant; on m'a mandé qu'il a laissé un cours militaire en manuscrit, que la veuve voudroit fairer imprimer, ou 30 en tirer au moins quelque utilité. N'avés vous plus rien appris, Monsieur, du Chevalier François votre correspondant? J'espere de vous faire la reverence à Hanover ce printemps, et de vous marquer de vive voix avec combien de Zele je suis

Monsieur

votre treshumble et tres obeïssant serviteur

Leibniz

Vienne ce 6 de janvier 1714

M. le General de Schulenbourg

3. LEIBNIZ AN JOHN CHAMBERLAYNE

Wien, 13. Januar 1714.

5

Überlieferung:

L Konzept: LBr. 149 Bl. 16–19. 2 Bog. 2°. 7½ S.

10

E Erstdruck nach der nicht gefundenen Abfertigung: *Dissertationes ex occasione sylloges orationum scriptae ad J. Chamberlaynium*, S. 22–30, in: J. CHAMBERLAYNE, *Oratio Dominica in diversas omnium fere gentium linguas versa et propriis cujusque linguae characteribus expressa*, Amstelaedami 1715. (Unsere Druckvorlage.) — Danach 1. DUTENS, *Opera*, 6,2, 1768, S. 192–198; 2. (teilw.) GUERRIER, *Russland*, 1873, *Briefwechsel*, S. 288.

Insigni Viro Johanni Chamberlaynio, Godofridus Guilielmus Leibnitius S. P. D.

15

Non sine applausu intelligo consilium Tibi esse, reddere praelo auctas et emendatas Orationes Dominicas multarum linguarum. Id enim specimen Philologicum utilissimum censeo, et dolendum est, nihil simile Antiquis in mentem venisse, quo ad posteros transmitti potuisset aliqua linguarum veterum notitia, quae nunc intercidere, quales multas Mithridates Rex Ponti sine interprete intellexisse dicitur, aut quibus Romani ad Pontum per interpretes, centum et amplius cum vicinis populis commercia agitabant; Plinio teste.

20

Primus, quod sciam, Conradus Gesnerus hoc corrogandarum undecunque Orationum Dominicanarum consilio usus est, quas suo *Mithridati* addidit, illustrato deinde a Christ. Wasero. Rem egregie provexit Hieronymus Megiserus vir multarum linguarum peritia clarus. Deinde vester Johannes Wilkinsius Episcopus Cestriensis praeclaro suo operi Linguae Philosophicae et characteristicae universalis etiam Orationes Dominicas Polyglottas sed Latinis notis subiecit. Reuterus etiam, Pastor alicubi in Livonia, si bene memini, tale quid in publicum emisit, et in linguis Septentrionalibus emendate edendis non inutiliter consuli potuit.

25

30

Novissime Andreas Müllerus patria Greiffenhagius, Praepositus Berolinensis, Vir linguarum omnigenarum peritia eminens et praeterea indagator abditorum significatum acutissimus centum Orationum Dominicalium syllabum dedit, et pronunciationi lectionem in Characteribus populorum plerisque, qui haberi potuere, addidit, quanquam libro

non nisi Typographi nomen praescripserit, et miror, eos qui opus in Anglia primum recudi curaverunt, Auctorem Virum Clarissimum ignoravisse, nam dissimulasse non putem. Ipse editionem ampliorem et correctiorem moliebatur, et posthumum aliquid olim videre nemini.

Majoris molis, sed majoris etiam fructus futurum erat, quod Georgius Hornius moliebatur. Cogitabat ille scilicet primum Caput Geneseos Polyglottum nobis dare, quae specimina linguarum ampliora et ditiora haud dubie (cum in Oratione Dominica non nisi pauca vocabula habeantur) magis profutura essent ad naturam, indolem, originesque linguarum noscendas et posteritati commendandas. 5

Sane exigua nobis hodie veterum linguarum notitia est, quia (ut jam dolens dixi) Veteres tali invento caruere. Andreas Acoluthus apud Vratislavienses Theologus in literatura Orientali bene versatus, linguam hodiernam Armenam, multum cognationis cum vetere Ægyptiaca habere credebat; sed mihi argumenta ejus minus satisfaciebant. Rectius nuper Lacrosius Vir egregie doctus (qui praeclaram in lingua Armena excolenda operam navavit) detexit ex quibusdam Veterum locis, linguam Medorum convenisse cum hodierna Armena, cujus etiam peculiare sunt Characteres satis antiqui. 10 15

Quae Indica apud Veteres appellantur, pleraeque hodiernae linguae Persicae convenire, observavere Viri Docti, et praesertim Celeberrimus Relandus. Illud indagatu dignum esset, an lingua Ignicolarum, qui in Persia supersunt, vel certe librorum veterum, quos illi servare dicuntur, toto genere ab hodierna Persica differat, an potius quod malim, non sit nisi dialectus servantior antiqui; et quibus literis scribatur. 20

Extant apud Palmyrenos et alibi in Syria, et vicinis locis complures inscriptiones antiquae duplices, partim lingua et Characteribus gentis, partim Graece expressae, quae magno studio ex ipsis saxis describi deberent. Inde enim fortasse constitui Alphabetum posset, et linguae indoles tandem cognosci, cum Graeca versio adsit, et Nomina Propria interveniant quorum eadem fere in Patrio et Graeco sermone pronuntiatio erat. Angli vestri Palmyrenaeum egregium specimen dedere, sed multa adhuc supersunt. Syriacae illae literae longe differunt ab iis quae hodie Syriacae habentur, et propius ad Hebraicos fontes accedunt; Veterum Inscriptionem Literarum Syriacarum, Deum Malach belum nominatum in ipso saxo Romae olim eruto, Graece explicatam in Collectione Inscriptionum habemus; sed cum male descripta videretur, diu frustra quaesita, nuper iterum Romae reperta [est] accuratiusque delineata, rem studiose curante R^{mo} Doctissimoque Blankino, quemadmodum ad me perscripsit Gisbertus Cuperus Vir magnorum in rem Literariam meritorum. Nihil est simplicius, et nihil tamen obscurius Characteribus, 25 30

qui in Ruinis Persepolitianis extant, pulcherrimo monumento Architecturae Sculpturae-
 que Orientalis Graecorum opera, antiquitate transcendentis; in quo noscendo Chardinus
 Gallus, sed a vobis velut adoptatus, et nuper Bruinius Batavus egregiam operam editis
 in publicum delineationibus navavere. Si aliquando describeretur diligenter quicquid il-
 5 lius Scripturae illic extat (quae ex meris Triangulis varie positis constat) fortasse velut
 Cryptolytica arte, aliquid inde erui posset; quo enim plura specimina habentur, eo faci-
 lior est ad interpretandum aditus. Wanslebius Erfordiensis, Jobi Ludolphi excellentis Viri
 sectator, juvenis a Serenissimo Ernesto Saxoniae Duce Gothano ac postea (cum Domi-
 nicanus Ordinis vestem sumpsisset) a Rege Christianissimo, praeclaro consilio in Orientem
 10 missus, retulit, in Ægypto alicubi cryptas concameratas reperi, plenas Characterum Ve-
 terum, qui si exscriberentur, fortasse aliqua inde lux hauriri posset. Passim etiam apud
 Indos Orientales, et in aliis orbis locis incogniti Characteres hominum certe (veterum
 scilicet habitatorum) vestigia reperiuntur, quorum nihil negligi vellem.

Semper tibi pendeat hamus:

15 *Quo minime reris gurgite, piscis erit.* [OVIDIUS, *Ars amatoria*, 3, 425f.]

Linguae Punicae specimen in Plauti Menaechmis extat: Josephus Scaliger agnovit
 Punica Latinis reddi, et nonnullam linguae lucem attulit; promovit Thomas Reinesius
 vir magnae doctrinae in linguae Punicae ἱστοροῦμένοις: sed Samuel Borchartus maxime
 Scenam illam Plautinam illustravit, et detexisse visus est binarum ibi linguarum spe-
 20 cimina extare, Punicae sive Phoeniciae a Carthaginis Conditoribus illatae, et Libycae
 veteris.

Sed in Europam transeamus. Reperiuntur in Hispania Nummi non pauci, characteres
 veterum Hispanorum praeferentes, quibus scilicet usi erant, antequam a Carthaginensi-
 bus et Romanis subigerentur, et quos aliquandiu sub Romanorum Imperio retinere.
 25 Tales quosdam exhibuit Antonius Augustinus, plures nostris fere temporibus Johannes
 de Lastanosa, vir non vulgaris inter Hispanos doctrinae, libello proprio in eam rem edito
 protulit. Sed magnum eorum numerum habet Cl. Baryus vir insignis, et diu apud His-
 palim Batavae Nationis Consul. Cum autem et non raro reperiantur nummi signati eis-
 dem figuris nunc Latinas nunc Hispanicas notas praeferentibus, et vocabula interdum
 30 sint nomina propria hominum aut locorum, non desperem, aliquando veteris Scripturae
 Hispanicae Alphabetum inde constitui posse. Frustra fuere, qui Runicos Characteres in
 Hispanicis quaesivere, quasi Gothi intulissent, longe enim vetustiores sunt hi Nummi
 Gothorum irruptionibus.

Ipsam linguam veterum Hispanorum Biscainae vel Vasconicae similem fuisse cre-

dibile est, quae sese in asperrimis montibus contra Romanos, Gothos, Saracenos tueri potuit. Et credible est hanc linguam etiam se non nihil per vicinam Galliam, Aquitanicam scilicet, et Narbonensem diffudisse, sed a Celtica, id est Gallica vetere, et Germanica longe diversam esse apparet.

Passim in Italia reperiuntur inscriptiones, caractere Hetrusco, nemini intellectae 5
sed non ideo probae quod a Viris praeclaris alias inscriptiones edentibus neglectae plerumque sunt atque suppressae. Et si enim nihil in iis intelligamus, non ideo subtrahendae fuere inquisitioni posteritatis. Tabula Eugubina quam Bernardinus Baldus commentario illustravit, viris doctis suspecta habetur: Curtii autem Inghurami Etruscas antiquitates plane fictitias esse constat, et justissimam in eos censuram Leo Allatius exercuit. Celta- 10
rum id est Germanorum Gallorumque veterum Characteres nusquam habentur. Loquor autem de temporibus, quibus Romani in Galliam Germaniamque irrupere, Graecis literis Gallos Veteres passim usos constat, propriarum literarum nulla vestigia extant, nullas tamen omnino habuisse asseverare minime aessim. Linguam Gallorum Veterum affinem ei fuisse, quae in Britannia minore, et in Britanniae majoris partibus superest, ibique 15
Wallica ab Anglo-Saxonicis gentibus appellatur post tot argumenta insigium virorum dubitari amplius non debet.

Re diligentius considerata Gallorum veterum linguam non eandem quidem Germanicae ut Princeps Geographorum Philippus Cluverius existimabat, sed tamen valde cognatam fuisse reperio; ita ut adhibitis praesertim veteribus Germanorum vocabulis, inspectisque originibus, Semigermanicam appellare ausim vel ipsius Wallicae sive Aremoricae indicio. Nempe una olim magna gens ante Historiarum memoriam a Tanai[,] Danubio, et Scythia veniens per Germaniam Galliamque se diffudisse videtur, scissaque fuit in Dialectos, quae locorum distantia admistisque aliis populis in diversas ut fit linguas abiire, et cum pars migrantium a Danubio et Thracia [in] Graeciam penetraverit, tam multa 25
Graeco Germanicoque sermoni communia esse mirum adeo videri non debet.

Celtas (id est Germanicas Gallicasque gentes) Italiam incoluisse ante Graecorum adventum res ipsa loquitur. Gentes enim (etsi contradicat Tacitus) terra facillime, mari difficulter et serius propagabantur; cum navigandi ars sero innotuerit, itaque lingua Latina ex Celtica Graecaque compos[i]ta est. Et quo antiquior est Celtica, hoc melius Latinas 30
origines ex ea illustrari posse putem.

Et cum Insulae et peninsulae colonos accipere soleant ex vicino continente, consentaneum est, quemadmodum Angli hodierni Britanniae incolae nobis antiquam Saxonum linguam melius saepe referunt quam ipsi Saxones hodierni, ita antiquos Britanniae in-

colas, quos Wallicos dicunt, multo antiquiorum Oceani Germanici Gallicique incolarum (Cimbrorum fortasse pro parte, unde et Cimbros sese vocant) linguam repraesentare. Hebraeos vero antiquiorum his Britannorum colonos per hos veluti patres indicare avos suos, Antiquiores adhuc Cimbris ipsis Celtas cismarinos, at tertiam ut sic dicam Celtismi
 5 generationem. Ut ita in Hibernis non Celtae Caesari contemporanei[,] imo nec horum ut sic dicam patres, ut a Britannis Caesari contemporaneis; sed Britannorum Caesari contemporaneorum Patres et Celtarum Caesari contemporaneorum avi quodammodo nobis exhibeantur. Per patrum autem vel avorum gradus hic intelligo non hominum, sed nationum generationes sive propagationes, qualis fit, quoties gens aliqua per magnam
 10 migrationem exundat.

Unde incogniti veterum Hispanorum et Hetruscorum characteres orti sint non constat; ex oriente (an per Phoenices?) profluxisse suspicio est. Sed quae postea in Europa visa sunt Alphabetum et hodieque ex monumentis noscuntur, Germanicarum scilicet Slavonicarumque gentium; Omnia ni fallor ex literis Graecis Romanisque sunt formata. Post
 15 eos qui Graece, Latineque scripsere nullus extat in Europa scriptor antiquior Autore Libri, qui Codex Argenteus appellatur, et fragmentum Versionis sacrorum Evangeliorum continet ex Werdensi Westphaliae monasterio perantiquo in Sueciam translatus, nunc Upsaliae servatur antiqua dialecto Germanica scriptum esse dubitari non potest. Viri Docti hactenus ad Ulphilam et Gothos Danubio vicinos retulere, meo iudicio recte, etsi celeberrimus
 20 et de literatura septentrionali meritissimus Vir Georgius Hikkcius novissime dubitaret, et ad Francos vel aliam Teutonicam gentem Gothica propiore haec referre maluerit, credo quod sibi persuadere non posset Gothos usque adeo Teutones fuisse. Sed nomina veterum Regum Gothorum nil nisi Teutonicum spirant, et librum pertinere ad gentem Graeciae vicinam res ipsa loquitur, quia non Latinam Vulgatam, sed Graecos fontes In-
 25 terpres sectatur; et Alphabetum ipsum manifeste ex Graeco formatum est, sed populos Teutonicos a Graecia remotiores literis ex Romano Alphabeto corruptis usos constat, et in Scripturae Sacrae interpretatione Latinos magis sequuntur. Itaque Codicis Argentei Autorem Ulphilam vel Wulfilam Gothorum Episcopum habendum censeo, jam veteribus celebratum quod etiam literas Gothis dedisse dicatur. Quam rem ita interpreto, ut in
 30 ordinem modumque redegerit literas, quae jam ex Graecis corruptae a gente ac vicinis per commercia usurpabantur quod etiam de Russorum characteribus (etsi posterioribus) intelligo quorum Cyrillus quidam autor habetur unde Cyrillici appellantur.

Post Codicem Argenteum proxima antiquitate monumenta literaria Europaea, de quorum aetate constet, sunt Anglo-Saxonica, nam Walli proprias literas non habent et

quae afferunt vetera fragmenta suae linguae sunt incerti aevi. Runicorum etiam aetas incerta est. An vero Angli vel Saxones suas literas in Britanniam secum attulerint, an a Britannis didicerint non dixerim. Si Caedmonis esset, quod Franciscus Junius edidit Anglo-Saxonicum specimen Antiquissimum foret, sed Hikkesus merito dissentire videtur.

Illud credibile est circa eadem tempora literaturam Romanam paulatim in Sep- 5
trionem ultimam pervasisse et in Scandinavia Runas peperisse. Nam ex literis Romanis maximam partem corruptas apparet, neque nullum est monumentum Runicum, unde colligi possit magna antiquitas; Pleraque cruces pr[a]ferunt, et Christianismum, vix habebuntur de quibus certo pronuntiari possit Caroli M. aetatem praecessisse, etsi antiquiora esse aliqua non negem, sed quae non dignoscuntur. Salmasius Runas etiam no- 10
men a Romanis habere conjectabat, non sane inepte: sed opponi tamen possunt aliorum Jornandis, id est Gothicae, foeminae sagae, sive magae, arcanorum magicorum, ut credebatur, compotes; et *Raunen* Germanis est loqui, ratiocinari, consusurrare; consentiunt *reim*, *rythmus*[,] *rime*, ἀριθμός, numeri, nam ligata erant numeris secretiora verba, et magi excantare dicebantur: et cum literae inter Barbaros initio arcae essent, arcanarum no- 15
tarum appellatio literis mansit, etiam cum publicae esse coepere. *Aliorunae* appellatio hodieque Germanis superest, et de re magica usurpatur, et plantis ἀνθρωπομόρφους, qualis Mandagora habetur, tribuli solet[,] sed fraudes sunt Circulatorum et ex radice bryoniae formari figurae creduntur.

Alphabeta hodierna Europaea omnia ex Latinis formata sunt, demtis duplicibus Scla- 20
vonicis, uno Cyrulico, altero (ut parum apte vocant) Glagolitico, quae ambo magis ad Graecos fontes accedunt. Male hoc posterius nonnulli Autori S. Hieronymo gente Illyrio tribuunt falsa persuasione linguam veterem Illyricam ex Slavonicarum genere fuisse: Sed Slavi sero in Illyrium venere, nec ante Justiniani M. tempora veteres Illyrii erant Celtici generis, linguaque, ut arbitror, Germanicae Gallicaeque nonnihil cognata utebantur. Et 25
credibile est, ejus reliquias in peculiari quadam lingua Epirotarum hodierna superesse, cujus specimina edita vidi. Slavonicam linguam vulgo hodie Illyricam vulgo vocant, quod Slavi in Illyrio consedere. Quae nunc Notarum literariarum genera apud Indos habeantur, docent viri docti qui res Indicas tractavere et in primis Egregius Lalovera Siamensi lega- 30
tione clarus, et alii multiplices eruditione, etiam Mathematica insignis. Tartari Orientales, qui Sinarum Imperio potiti sunt, peculiare habent scribendi genus, quod ad pronun-
tiationem quidem, non tamen plane ad Alphabetum revocatur; ediditque aliquod ejus specimen Vir variae magnaue doctrinae Melchisedec Thevenotus Bibliothecae Regiae Parisinae Praefectus.

Postremo Sinenses ipsi tanquam alterius orbis homines et linguam habent et Scripturam toto coelo a nostris diversas. Lingua eorum verbis constat paucis sed velut Musico cantu mirifice variatis: Scriptura autem ad pronunciationem plane non refertur, sed ad ipsos rerum significatus. Unde eadem scriptura a diversis non in diversis tantum linguis[,] sed in eadem etiam lingua diversimode legi potest, ita ut verbum verbo (vel potius notae) non reddatur. Et eum fere in modum Chymici apud nos suos quos vocant processus, suasque formulas scribunt, nisi quod passim vocabula linguae quisque suae admisceat. Eundem in modum Petrus Herigonus ex Societate Jesu cursum Mathematicum dedit, qui apud diversas gentes legi posset. Japanenses certe Sinensium notis utuntur etsi diversissima sit lingua.

De caetero in meis quoque schedis nonnulla erunt, quibus augeri fortasse Orationum Dominicanum syllabus posset, sed nunc ab iis remotus ago, et nihil eorum te, vir Celeberrime, fugere arbitror. Vir eminentis doctrinae Eduardus Bernadus Tabulam Alphabetorum Harmonicam aere expressam in publicum miserat, in quam Commentarium pollicebatur. Utinam ille inter schedas affectus extaret, aut a viro paris eruditionis suppleretur. Idem de Jobi Ludolphi magni viri πολυγλωττάτου promisso dixerim, qui Commentario rerum Æthiopicarum Tabulam addere pollicitus fuerat, qua cuique Alphabeti Latini Literae diversae pronunciationes adscribi debebant, quas apud diversos populos habet. Sed nescio quam ob causam edere distulit, quo factum est, ut utilis labor plane intercederet; putem tamen non difficulter ab alio restitui posse nec incommode tale quiddam tuo labori adjiceretur. Quod superest vale, et rem bene gere. Dabam Viennae Austriae 13. Januarii. 1714.

4. LEIBNIZ AN JEAN PHILIPPE EUGÈNE MARQUIS DE WESTERLOO Wien, 23. Januar 1714.

25 **Überlieferung:** L Konzept: LBr. 996 Bl. 10–11. 1 Bog. 4°. 4 S. Eigh. Anschrift.

A M. le Marquis de Westerloo

Vienne 23 Janvier 1714

Monsieur

J'ay receu avec beaucoup de satisfaction les lettres de V.E. et je souhaiterois de

meriter l'honneur de sa correspondance. Je reste icy assés long temps pour voir la catastrophe des affaires presentes. Nous sommes à la veille de la conclusion du Traité de Rastat. Si cette conclusion va à la paix, comme l'on croit, elle ne sauroit être que mauvaise, l'ennemi étant enorgueilli du succès de cette campagne, et les notres intimidés: car on a coutume de juger par les evenemens, et de s'enfler et desenfler par le vent. 5
 Cependant je suis persuadé que les enemis ont plus besoin de la paix que nous, et qu'il ne nous seroit point difficile avec quelque vigueur et resolution, de soutenir leur efforts, et peut être même de les faire craindre à leur tour. Mais il faudroit d'autres methodes pour cela que celles qui sont en usage. Nous ne manquons point de bonnes troupes. Les hommes et les chevaux ne mangent point de l'argent, mais du pain et de l'avoine, et les 10
 pays hereditaires regorgent de grains. Nous avons une grande riviere à notre devotion qui peut tout porter jusque en Suabe, mais nous ne nous servons point des avantages que Dieu nous a donnés. Et il ne faut point s'etonner si Dieu punit notre ingratitude. Un honnête homme qui a de la passion pour la gloire de l'Empereur, et pour le salut de la patrie ne peut manquer d'en etre touché. L'Empereur a tenu ferme durant quelque temps, 15
 mais je crains qu'il sera enfin entraîné. Et il s'agit maintenant de depecher le Courier venu il y a trois jours, et de luy donner une reponse decisive. Apres cela il faudra former un nouveau systeme des affaires, qui sera incomparablement plus difficile à soutenir: mais enfin je suis comme ce Terentius Varro consul Romain qu'on loue de n'avoir point desesperé dans le plus fort du malheur de la republique. Je suis persuadé que le premier 20
 soin des Bourbons delivrés de la guerre sera de placer le pretendant en Angleterre. Ceux qui sont interessés à s'y opposer manquent ou de pouvoir ou de vigueur, et cela me donne une mauvaise opinion des affaires de ce pays là: Si la Hollande ne s'en mêle point il n'y a que Dieu qui puisse empêcher la reussite des projets Bourbonnesques. Cependant cet evenement sera visiblement la ruine de la Hollande, et par consequent des Pays bas et 25
 du bas Rhin. Mais enfin Amsterdam se pourroit raviser comme du temps de Ja[c]ques II. Les 300 Ambassadeurs jesuites allés en Angleterre, pourroient avoir en Angleterre le sort de ceux de la Chine, dont parlent les gazettes que je serois fâché qu'elles dissent vray[,] car les Jesuites de la Chine sont de mes amis, et m'en ont envoyé des beaux livres. Je ne le seray pas tant de ceux qui se melent des affaires d'Angleterre. 30

Je suis curieux de voir si la Cour de la Grande Bretagne travaillera à maintenir l'Electeur de Brunsvic dans la charge de Grand Tresorier de l'Empereur, comme elle s'y étoit engagée: si Elle ne le fait point, elle fera connoistre ou qu'elle ne considere pas assés l'Electeur, ou qu'elle meme n'est pas assez considerée par la France. Cela fera quelque

impression dans l'esprit des peuples quoyqu'on sache assez dans le fond en quels termes est cette Cour avec la France. Celle de Rome à mon avis a tort d'être trop Française et de favoriser une puissance qui pourroit un jour traiter les papes comme la faction française a traité autres fois Boniface VIII.

5 Pour ce qui est des pays de Baviere, il me paroist que la restitution du haut Palatinat n'est pas une affaire de grande importance, puis qu'aussi bien cette ligne n'en devoit être privée que pour peu de temps. Mais que la France demeure maître du haut Rhin, cela est incompatible avec notre seureté, et qu'elle retienne Landau, Germersheim et tout ce qui est au dessus de la riviere de Queich, et meme le fort de Kehl et le fort Louis, et
10 qu'elle pretende de punir l'Empire de ce qu'il n'a point obei d'abord aveuglement à ses volontés declarées à Utrecht, cela est incompatible avec notre honneur.

J'ay demandé s'il estoit vray que le duc de Savoye a fait battre une monnoye où il se qualifie *Regem utriusque Siciliae*, et ceux qui le devoient savoir m'ont dit que c'est un faux bruit, mais ses intentions sont assés connues, quoyqu'elles ne se trouvent point
15 écrites sur de l'or. On parle qu'il veut faire epouser au prince de Piemont une princesse de Parme qu'on veut faire passer pour heritiere de la Maison de Medicis. Apres avoir embrassé l'Italie par les deux bouts, ce seroit la prendre par le milieu.

Je ne say si le mariage du prince Electoral de Baviere avec une Archiduchesse, dont on a tant parlé[,] accommoderoit la Fiancée; et dans le fond, il paroist bien que cette
20 Couronne ne travaille pour Baviere que par maniere d'acquit au lieu que le solide est pour le duc de Savoye dont elle se veut servir pour tenir l'Empereur en echec en Italie.

Si la paix se fait à Rastat, de la maniere qu'on en parle, c'est à dire à des conditions bien pires encor que celles d'Utrecht, Sa M^{té} imperiale aura besoin de grands soins pour
25 maintenir son Autorité en Allemagne, où plusieurs temoignent peu de respect pour ses ordres. Et la France travaillera à les animer d'avantage. Ils pourroient s'en repentir, mais la France aura toujours son but.

En fin de quelque maniere que les dés tombent, il faudra y accommoder son jeu.

Multa dies variusque labor mutabilis aevi

Rettulit in melius: multos alterna revisens

30 *Lusit et in solido rursus fortuna locavit.*

[Vergilius, *Aeneis*, 11, 425-427.]

Je souhaite que V. E. revienne icy pour contribuer par son zele et par ses lumieres

16 pour heretiere L, *korr. Hrsg.*

au service [*bricht ab*]

5. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 31. Januar 1714.

Überlieferung:

- L*¹ Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 80–81. 1 Bog. 5
4°. 4 S. Eigh. Anschrift. Mit Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „37.“ (Unsere
Druckvorlage.)
*L*² Auszug nach *L*¹: LBr. 840 Bl. 179–180. 1 Bog. 4°. 2½ S.

Monsieur

Vienne ce 31. de janvier 1714

Je vous suis obligé de la bonté que vous avés de prendre part à ma santé, qui est à 10
present passablement rétablie. Cependant pour me mettre en voyage j’attendray que la
saison soit moins rude.

Je vous remercie aussi, Monsieur de l’attention que vous avés donné et voulés donner,
à ce qui se dit à mon sujet.

Pour ce qui est du Traité de Rastat, il semble que le tout eclatera bien tost; on croit 15
que l’Electeur de Baviere sera restitué dans ses Etats et que l’Electeur palatin aura ad
tempus, c’est à dire durant la ligne de Dusseldorf (qui va manquer apparemment) un
Equivalent dans les Pays bas de ce qu’il rend le Haut Palatinat à la Ligne de Baviere.

Si nous ne pouvons pas avoir Strasbourg[,] je compte pour peu de chose, que nous
ayons Landau ou non. Mais je compterois pour beaucoup si la France abandonnoit le 20
Duc de Savoye, comme quelques uns se le persuadent, car on pourroit reunir au Milanois
les pieces qu’on luy a cedées par un traité qu’il n’a point gardé. Il n’importe gueres à
l’Empire si c’est la maison de Baviere, ou la Palatine qui possede le Haut Palatinat.
Mais pour l’honneur de l’Empire, il importeroit que la ville de Donawert demeurât libre,
et que le Duc de Marlebourg gardat la principauté de Mindelheim. Et si j’estois du 25
conseil secret[,] je conseillerois à l’Empereur de n’en point demordre. Il est seur que la
France a besoin de la paix encore plus que l’Allemagne, et la guerre sur le Rhin luy coûte
infiniment, parce qu’elle a besoin de tout voiturer, au lieu que le Mayn et le Necker nous
donnent le moyen d’avoir aisement tout ce qui nous est necessaire.

Si le Roy de Prusse avoit voulu être des nôtres entierement et tout de bon, les idées 30

qu'on peut se figurer pour le rétablissement de la reputation de l'Empire auroient été converties en réalités, et ce Roy y auroit trouvé son compte. Ses Ministres esperent de le trouver d'une autre maniere, mais elle ne sera pas si seure ni si honorable.

5 La paix prématurée pourra tirer apres elle la ruine de nos affaires en Angleterre, ce qui achevera celle de la Hollande et du parti protestant. Je suis curieux d'apprendre comment vont nos negociations en Angleterre, et si notre Cour s'y prend avec quelque chaleur et vigueur: en quoy nous devrions être d'intelligence avec la Hollande.

10 Que fait on pour le congrés de Bronsvic? Il seroit temps qu'on le commençât. Mais il semble qu'on le traine en attendant l'issue de celui de Rastat: à mon avis il auroit fallu dire: *unum est faciendum, alterum non omittendum*.

15 Il semble que les Suedois ont trouvé le moyen de rappeler leur Roy en convoquant une diete, qui luy donnera martel en tête. Car on dit qu'il pense tout de bon à son retour. Ce Prince a refusé la mediation que l'Empereur luy a offerte. M. Sternhok qui est icy de sa part, vient de le declarer; et il ne s'explique point sur le congrés de Bronsvic. Ainsi voila l'affaire fort embrouillée. Le refus pourtant de la mediation est borné au temps que dure la guerre de l'Empire avec la France, et Sa M^{té} Suedoise donne à entendre qu'elle ne refusera point les bons offices de Sa M^{té} Imperiale, quand la France y pourra concourir. Ainsi si la Cour de Prusse n'a stipulé quelque chose en secret de la France et de l'Angleterre, elle pourroit se mettre entre deux selles. Son vray et solide interest auroit été d'être fermement unie avec l'Empereur.

20 Monsieur de Schleiniz m'a promis de m'écrire de temps en temps, mais il ne répond point à ma derniere lettre à la quelle pourtant je devois attendre une promte réponse. Si l'occasion s'en presente, je vous prie, Monsieur, de l'en faire souvenir.

25 Je vous supplie aussi, de vous informer un peu de nos negociations d'Angleterre. C'est de M. Robeton qu'on les pourra apprendre le mieux.

30 On est aussi entré en quelque soubçon icy à l'égard du Roy de Pologne, comme s'il y avoit quelque intelligence entre luy et le Roy de Prusse, suspecte à cette cour. Mais comme le Roy de Pologne a besoin du Czar pour se conserver dans son Royaume, je tiens que tant que l'Empereur est bien avec le Czar (ce qui importe à l'un et l'autre de continuer), on n'en a rien à craindre non plus que de la Porte.

Il court aussi un bruit icy comme si le Prince Electoral de Saxe se pourroit enfin disposer à changer de religion en Allemagne, apres avoir tant resisté en Italie: on parle même comme si la Reine sa Mere pourroit luy en montrer l'Exemple[.] J'ay de la peine à y ajouter foy[,] car je ne voy point, c u i b o n o. Il ne me paroist point que le Prince puisse

esperer la succession de la Pologne de la quelle aussi bien il ne sembloit pas se soucier. Le Mariage avec une Archiduchesse n'est pas trop apparent non plus. Et il ne paroist pas non plus que le Roy de Pologne renonceroit à ses menus plaisirs, pour rendre la Reine catholique. Je ne say pas si le bruit de la conversion contraire du Chevalier de S. George sera plus veritable, car on parle comme s'il avoit pris le parti de la religion Anglicane. Il est seur qu'il a renvoyé Mylord Midleton, et mis à la teste de son conseil un Chevalier Higgins protestant, mais cela ne tire point à consequence pour sa personne. Je ne suis pas de l'opinion vulgaire que le pape luy pourroit permettre de changer exterieurement en restant Romaniste dans l'ame. Ces sortes de permissions sont sans exemple. Et je ne crois pas que le Roy de France, glorieux et prevenu comme il est[,] donneroit les mains à un tel changement, non plus que la Reine de S. Germain, mais si ces deux personnes estoient mortes, je ne répondrois pas du Chevalier de S. George. Cependant la France semble mediter de le mettre en Angleterre du concert avec le Ministere, sans le faire changer.

Les Hollandois se sont mis dans des terribles embarras. Leur commerce d'Amerique et de Moscovie est en danger et souffre beaucoup. Ils sont obligés à garder une barriere fort etendue, avec des forces qui n'y sont point proportionnées; et qu'ils seroient obligés un jour de l'abandonner, si la France les prenoit en flanc comme autres fois du coté du Bas Rhin. Et une revolution d'Angleterre en faveur du pretendant seroit le comble de leur malheur. S'ils estoient demeurés fermes dans le bon parti, ils auroient forcé les Espagnols de leur accorder tout autant qu'aux Anglois en Amerique; et le Czar se seroit engagé de ne pas faire les innovations qu'il fait par rapport au commerce d'Archangel. Ils font bien cependant en Hollande d'eviter de se brouiller entierement avec l'Empereur et avec l'Empire, et ils ont raison d'insister sur leur restriction, qui porte que ce qu'ils concluront dans le traité avec les Espagnols ne seroit point obligatoire, en cas que quelque autre chose fut stipulée dans celuy qui est sur le tapis entre l'Empereur et la France.

Je ne connois point le Sieur Kersi à Bronsvic (si je lis bien son nom) à qui vous dites, Monsieur, que je dois adresser les lettres. Celleci va droit à Hanover, et j'espere qu'elle vous y trouvera encor.

On dit que Mg^r l'Electeur envoyera un Ministre au Czar. C'est fort bien fait, je voudrois savoir qui le sera. Peutetre le jeune Mons. de Bernsdorf, qui l'avoit complimenté à Torgau. Car je ne croy pas que M. de Fabrice veuille aller si loin. Je doute aussi que Monsieur votre frere aye envie d'aller à Peterbourg. On parle comme si M. de Goriz de Holstein pourroit epouser la fille de notre M. de Goriz veuve. On a de la peine à

comprendre comment les Ministres de M. le Administrateur Duc de Holstein sont en etat de faire les depenses qu'ils font, et qui feroient honneur à un Roy. Est il vray comme on a debité dans les gazettes que le valet de chambre de M. le Comte de Schonborn devant aller de sa part à Bronsvic avec une cassette pleine de papiers d'importance s'est sauvé[?]

5 Il faut finir. Je suis avec Zele

Monsieur de votre Excellence le tres humble et tres obeissant serviteur L.
M. le General de Schulenbourg

6. JEAN PHILIPPE EUGÈNE MARQUIS DE WESTERLOO AN LEIBNIZ
Brüssel, 8. Februar 1714.

10 **Überlieferung:** *k* Abfertigung: LBr.996 Bl.12. 4°. 2 S. von Schreiberhand. Eigh. Unterschrift. Anschrift. Auf Bl. 12 r^o oben links Vermerk von Leibniz' Hand: „resp“.

Brux^s 8 feb^r 1714

Monsieur

Je recois la lettre que vous avés eu la bonté de m'écrire le 23 du passé, avec bien
15 du plaisir, puisque je vois de l'espoir que je pourray avoir le plaisir de vous embrasser, si je retourne à Vienne[.] ce ne sera plus une nouvelle pour vous que la mort de la Reyne
Philippine dont nous avons eu la nouvelle dans ce pays icy, dés la semaine passée, elle nous
est confirmée celle icy, pour assuré, et même que le Roy son epoux a contracté son mal, et
est jugé etique, ce qui nous donnera encor des nouvelles, avec le tems. La Reyne Douariere
20 d'Espagne, qui est à Bayonne, est aussi avec la fievre, et ce qui est de certain, est que
les incomoditez habituelles dont est accablée la Reyne d'Angleterre, augmentent à un tel
point, que l'on juge qu'elle ne pourra pas passer le mois de mars[.] Enfin, Monsieur, cela
joint à d'autres pronostiques que je fais, me confirment, que les causes secondes vont se
disposant à produire les grands evenemens, et les choses extraordinaires, que le Nombre
25 de 12 fois 12, a produit d'autres fois sur cet univers, et que la grande conjonction nous a
aussi adverti. Pour revenir aux nouvelles particulieres, je suis adverti de bonne part que
les Ambassadeurs d'Holande, qui sont deja arrivé en France, n'auront point d'Audience
du Roy. L'armement de Mer que fait secretement cette Republique là de 25. Vaisseaux

de ligne, pour joindre à 8. ou 10. que je crois, qu[']ils ont encor en etat, pourroit bien signifier quelque chose, si je les croyois assés sages pour cela.

Je suis avec toute l'estime et amitié possible

Monsieur V^{re} tres humble et tres assuré Amy et serviteur le Marq^s de Westerloo

Bruxelles 8 feb^r 1714

5

Monsieur Leybnitz

7. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 9. Februar 1714.

Überlieferung:

*L*¹ Konzept: LBr. 840 Bl. 194–195. 1 Bog. 4°. 4 S. Eigh. Anschrift. 10

*L*² Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 88–89. 1 Bog. 4°. 4 S. Mit Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „38.“. (Unsere Druckvorlage.)

Monsieur

Vienne ce 9 Fevrier 1714

Je viens de recevoir l'honneur de votre lettre d'Hanover et je vous dois dire, que toute la face des affaires a esté changée en un moment par l'arrivée du courrier, qui a porté la rupture des conférences de Rastat. Je n'en suis point fâché, pourveu qu'on fasse maintenant son devoir. Car je croy qu'il y a moyen de faire repentir la France de son insolence. Mais il faudroit changer de Methode en bien de choses, et sur tout mieux pourveoir à la subsistance des troupes, en quoy nous avons des commodités que la France n'a pas, parce que des grandes rivières sont à nostre devotion. L'Allemagne est pleine d'hommes de chevaux, de grains et d'argent. En faut il davantage? On ne manque que de bonnes résolutions fondé[e]s sur des considérations exactes. 15 20

Je ne saurois vous dissimuler que cette Nouvelle de la rupture des Traités m'a reveillé parceque je voy qu'il y a moyen de relever les choses et que des personnes de mérite comme vous, Monsieur[,] seront plus nécessaires que jamais. On ne sauroit témoigner 25

14 Hanover du premier de ce mois *L*¹

plus de courage que l'Empereur n'en temoigne. Et tout presentement apres avoir appris la nouvelle de la rupture, on vient de publier un Conclusum fulminant contre la Cour de Berlin sur l'affaire de Limbourg. On excite les Cercles à executer les decrets de l'Empereur et on ordonne au Prince Eugene d'y prester la main au besoin. Je voudrois qu'un tel
 5 decret eût été publié il y a quelques années, car cette affaire traîne deja assés avec d'autres: maintenant c'est beaucoup, et quelquesuns diront que c'est trop hazarder. Mais tousjours cela marque que l'Empereur a du courage, au delà de ce qu'on s'estoit imaginé, quoy qu'on eût sù il y a long temps, que Sa M^{té} en a beaucoup. Je souhaiterois cependant que la Cour de Prusse se mit à la moderation, qu'elle fit cesser ses procedures contre les
 10 voisins, et qu'on luy procurât en échange des avantages plus considerables d'une autre maniere qui fut liée avec le Bien de l'Empire et avec la propre seureté des Etats de ce Prince dont les pays voisins du Rhin seront un jour à la discretion de la France si cette Couronne prevaut.

Voicy une ouverture que j'ay pensé il y a long temps à vous faire. Je souhaiterois[,]
 15 Monsieur, que comme vous avés fait un tour à Hanover, vous en fissiés un à Berlin à titre de simple curiosité et pour faire la Cour à un Prince, à qui vous avés d'ailleurs de la relation. Vous m'en pourriés donner des nouvelles importantes que je pourrois faire valoir aupres de la propre personne de l'Empereur, qui n'y a qu'un Secretaire. Vous pourriés même insinuer au Roy des choses solides, capables de le toucher. Si j'étois libre, comme
 20 vous l'estés[,] Monsieur, et si j'avois vos talens, je prendrois la poste dés apresent pour y aller. Je sais que ce Prince vous estime, et vous écouterait. Declarés d'abord en y allant et venant, que vous n'avés aucun dessein pour chercher de l'employ: que vous voulés seulement faire votre cour à un si grand Prince. Vous pourriés luy faire comprendre que malgré tout ce qui s'est fait dans le Conseil Aulique icy; l'Empereur seroit ravi d'avoir son
 25 amitié. Que le meilleur parti que Sa M^{té} pourroit prendre, seroit celuy de la justice et du bien de la patrie, et que si Elle vouloit se resoudre tout de bon à suivre les conseils les plus genereux, il se trouveroit, qu'ils seroient encor les plus utiles, qu'il y auroit non seulement de la gloire à aquerir, mais encor un profit incomparablement plus grand que celuy de quelques bicoques, et de quelques villages dispersées ça et là. Mais qu'il est à craindre que
 30 si la Cour de Berlin s'opiniatre à s'opposer aux desseins louables de l'Empereur, on est capable icy de tout hazarder pour ne point laisser fouler aux pieds la dignité imperiale. Qu'il est vray que l'Empire en souffrira, et que la France en profitera, comme autres

15 avés faits L^2 , *korr. Hrsg.*

fois lors que la Suede fit diversion en faveur de la France: mais que cependant le Roy se mettra au hazard de recevoir un grand echech, et qu'on remuera ciel et terre pour l'en faire repentir, qu'on est persuadé icy de la droiture du Roy, et de ses genereux sentimens, mais qu'on le croit mal informé par des personnes prevenues ou mal intentionnées.

L'Empereur demande deux choses comme un droit, et il en espere une comme un bien fait. Comme un droit on demande que le Roy fasse cesser les voyes de fait dans l'Empire, et que quant au fond des contestations, il se soumette à des juges et à des arbitrages etc. L'autre point qu'on demande comme un droit, est que le Roy donne son contingent en hommes et en argent sans aucune restriction et limitation, et que ce contingent soit soumis entierement au commandement de la Generalité de l'Empereur et de l'Empire. 5 10

Le Troisieme point, mais qu'on souhaite du Roy comme un bienfait (quoyque dans le fond ce soit son propre bien) c'est que Sa Majesté fasse quasi sa propre affaire de celle de l'Empire et du bon parti au moins par rapport aux terres qu'Elle a dans l'Empire (puisqu'il s'agit du salut de ce grand corps)[,] qu'Elle appuye de tout son pouvoir les Resolutions de l'Empereur et de l'Empire dont la conservation est liée avec la liberté de l'Europe[,] le salut de l'Europe, et la propre seureté des Etats du Roy. Et quoyque ainsi Sa M^{té} soit des plus interessées, Elle en tirera neantmoins des avantages tres grands et tres reels. 15

Je croy que le Roy se trouvera piqué d'honneur et prendra pour un affront ce qu'on fait contre luy dans le Conseil Imperial Aulique: mais les voyes de la justice sont d'un[e] autre sphere, un Comte de la Marque et Ravensberg et un Comte de Limbourg y sont proprement touchés. Et il y auroit moyen de faire en sorte qu'encor là dessus toute la terre voye combien le Roy a agi avec generosité. 20

Enfin, Monsieur, si vous pouviés aller à Berlin, et insinuer de telles choses au Roy en personne comme de vous même, vous feriés plus que tous les Envoyés de l'Empereur ne pourroient faire. Car vous seriés hors de soubçon de partialité, et les malintentionnés, s'il y en a, ne se defieroient point de vous. J'ay les occasions de faire valoir aupres de l'Empereur en personne, et en grand secret vos bons offices, et quand meme il n'y auroit point de succes, il importeroit tousjours icy de savoir qu'il n'y a rien à esperer. Car ce que vous ne feriés pas seroit fait difficilement par un autre. Et s'il y avoit quelque succès, 25 30

10 contingent en hommes en hommes *L*², *korr. Hrsg.* 10 au commendement *L*², *korr. Hrsg.*

jugés combien Sa M^{té} Imperiale vous en seroit obligée.

Faites moy donc la grace de m'ecrire au plus tost, si vous entrés dans ma pensée. Ce bon office seroit d'une tout autre importance, que celuy de faire la description des places fortes, qui est bien au dessous de vous. Et n'a lieu qu'en temps de paix. En
5 cas de votre prompt voyage à Berlin (que je souhaite) vous m'ecririez pour me donner votre adresse. Je vous écrirais sous le couvert de Monsieur Jablonski Secretaire du Roy, frere du concionateur Aulique, et Secretaire de la Societé des Sciences de Berlin. Vous m'ecririez de meme et cette correspondance seroit sans soubçon, pourveu qu'on ne sache
10 point ailleurs que nous nous écrivons par cette voye. Car la poste n'est pas assés seure en certaines rencontres. S'il y avoit aupres du Roy de Prusse quelque homme capable de disposer Sa M^{té} à s'attacher entierement au bon parti, on pourroit l'asseurer de sa fortune.

On pourroit opposer que le Roy par son Traité avec la France ne peut donner à l'Empire que son contingent. Mais je say des expediens par les quels Sa M^{té} satisferoit
15 entierement à son Traité avec la France et feroit cependant pour le bien de l'Empire et la bonne cause, ce qui suffiroit pour en assurer le salut, pour en relever la reputation[,] pour mettre à couvert à jamais ses propres Etats voisins du Rhin contre les entreprises de la France[,] pour sauver la religion protestante qui est dans un extreme danger sur
20 tout par la revolution qui se machine en Angleterre et enfin pour procurer à Sa M^{té} en particulier des avantages grands et durables, qu'Elle ne peut jamais attendre de la France qui n'est qu'un ennemi couvert et tousjours formidable pour tous les protestans et tous les voisins, auxquels elle n'accordera que beneficium ordinis.

J'espere que le congrés de Bronsvic aura encor de la suite. Il semble que le Roy de Suede commence à estre soubçonné de foiblesse en Suede meme[.] Quelcun soubçonne
25 icy que le Roy de Prusse est apresent en Traité avec Monsg^r l'Electeur sur l'affaire de Northausen. Je le voudrois[,] mais j'en doute. On est icy de nouveau en traité avec le Czar; mais l'affaire va assés lentement, plus par les circomstances que par la substance de la chose. Car le vray interest de l'un et de l'autre apresent est d'estre entierement unis.

Hier on a declaré à M. de Provana Ministre de Savoye de sortir d'icy en 3 jours, et
30 en 13 jours des pays hereditaires. On luy en a donné un decret par escrit, avec un abregé des raisons de mecontentement.

31 mecontentement qv'on a contre luy, ce qvi paroist avoir fait perdre patience à l'Empereur, est que le Duc a demandé à la diete qv'on le reconnoisse pour roy. C'est au moins ce qv'on m'a dit, qvovqve je n'en aye point eu des nouvelles d'Augsbourg L¹

Je croy que de l'humeur que l'on est dans un lieu que vous savés on aura été allarmé des affaires d'Angleterre et de Rastat, quoyqu'en differente maniere. Mais ces allarmes sont salutaires, elles reveillent d'une espece de Lethargie: toutes ces deux affaires ont tourné autrement, mais il y peut avoir des recheutes pour l'une et pour l'autre. Car la Reine n'est pas encor hors du danger et les Traités commencés à Rastat ne sont pas encor entierement rompus. On fait quelques fois comme les Marchands qui vous rappellent quand ils vous ont laissé aller. Mais je voudrois qu'on fit encor quelques campagnes à condition qu'on les fasse aussi bien que l'on peut. Car en ce cas elles seront heureuses. 5

Ne croyés vous point, Monsieur, qu'on pourroit se raviser un peu en Hollande par degrés[?] Le Comte de Rechteren et quelques autres personnes de consideration sont encor bien intentionnées. Je ne say si M. Goslinga est entierement du sentiment de M. Buys. Je vous remercie, Monsieur, de vous estre informé sur mon chapitre et je suis entierement 10

Monsieur de V.E. le tres humble et tres obeissant serviteur L.

8. GEORG LUDEWIG RÖMELING AN LEIBNIZ

Hannover, 11. Februar 1714.

15

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 98 Bl. 3–4. 1 Bog. 4°. 3 S. Eigh. Aufschrift. Siegel. Siegelaussriss mit geringfügigem Textverlust.

Hannov. d. 11^t. Febr. 1714.

Hochwohlgebohrner etc. Gnädiger großer Gönner

Daß untern 10^t. Januarii a. c. Ew^r Hochwohlgebohrnen Magnificenz mit einer geEhrtesten Antwort dero Unterthänig- Gehorsambsten Knechte gewürdiget, solches kann ich lebens lang nicht demeriren noch weniger vergelten. 20

Alß nun aber wegen des gemeinen Raths Tituls die Taxa gestigen und solche Taxam noch zur Zeit von der Madame von Bothmarn nicht erfahren können.

So wil mein voriges Unterthäniges Petitum anhero wiederhohlet, an bey vor jezo geflehet haben, Ew^r Hochwohlgebohrnen Magnificenz etc., geruhen gnädig quaestionirte Taxam der Madam von Bothmarn ad referendum zu eröffnen. 25

Ich rühme mich solchen nach nichts denn meiner Schwachheit, Obgleich ein Attestatum Academicum, wie per Triennium de Annis 1691 bis 95 keinen fleiß ersparet, in

dans des conversations familières luy inspirer des conseils salutaires pour le bien public, pour la gloire et son avantage, et pour le bien de l'Empereur et de l'Empire: et cela sans aucune affectation et sans donner du soubçon; et que j'aurois occasion icy auprès de l'Empereur même de faire valoir ce bon office.

Maintenant, je dois ajouter qu'on assure que la Cour de Berlin s'est raddoucie, et que le Comte de Dona qui a été Ambassadeur à Francfort et qui me paroist tres propre au present employ, vient icy pour rétablir et augmenter la bonne intelligence. J'apprends de bonne part que le Comte de Dona vient icy pour ses propres affaires touchant une Seigneurie en Silesie, et ne s'arrestera pas long temps: mais qu'on croit qu'il pourra s'employer sous main à des choses plus importantes. J'en suis bien aise, et bien loin de croire que cela doive retarder votre voyage, je pense qu'il vous y doit encourager. L'esperance de pouvoir faire un bon effect, en est augmentée[,] mais l'affaire n'est pas encor faite ny sans difficultés et vous laissera apparemment occasion d'acquérir bien du merite. Il se peut que le parti Anti-Austrichien ait envoyé ce Comte icy pour l'eloigner: il se peut qu'on veuille amuser cette Cour. Et supposé que les intentions de la Cour de Berlin soyent bonnes (comme je ne doute point que celles du Roy ne le soyent) il y aura tousjours de grands obstacles à vaincre. Et peut [estre] ne feroit-on l'affaire qu'à demi par les voyes ordinaires; aulieu qu'une influence comme la votre pourroit determiner un jeune Prince genereux à quelque chose de grand et d'Heroique, où le public et luy trouvaient leur compte egalemment. Si vous pouviés reussir, Monsieur, à cimenter une telle intelligence, combien d'obligations ne vous en auroit-on pas? Et si vous ne reussi[ssi]és pas, je ne voy pas le moindre mal qui en puisse naitre. Quand les Ministres apprendroient à Berlin, d'abord ou avec le temps, que vous avés parlé sur un Ton Patriotique; je ne voy pas qu'ils pourroient y trouver à redire, ny même qu'ils vous puissent nuire pour cela.

On dit que le Roy a retiré ou retirera ses troupes de Limbourg et du Monastere de Werden. Tant mieux. On parle aussi comme si l'affaire de Northausen étoit sur le point d'être ajustée. Ce qui seroit fort à souhaiter. Il seroit bon de pouvoir apprendre en quoy consiste la commission du Comte de Dona, s'il en a. Si la Cour de Berlin pourroit être disposée à donner son contingent purement et simplement en hommes et en argent, et sousmettre entierement les troupes du contingent aux ordres de la Generalité de l'Empire. Si peut estre elle voudroit ajouter encor d'autres troupes sur des Traités

7–10 j'apprends ... importantes *nachträgl. am unteren Rand erg. L²* 23 parler sur un Ton *L²*, *korr. Hrsg.* 25 ces troupes *L²*, *korr. Hrsg.*

nouveaux, ou sur le fondement des precedens; et ce qu'Elle souhaite pour cela. C'est à dire il est bon de savoir si la Cour de Prusse a en veue d'obtenir la Pomeranie, ou au moins Stetin avec quelques attenances. Si elle viseroit encor sur quelque morceau voisin de la Gueldre etc. Je ne say aussi si on ne couche en joue la Courlande.

5 L'on sait que le Traité que la Cour de Berlin a fait avec la France oblige le Roy de ne donner à l'Empire que son contingent, mais quand la Cour de Berlin sera disposée à travailler fortement pour le bien de l'Empire il y auroit des Expediens pour faire en sorte que ce Traité n'en fut point violé.

10 La rupture des Negotiations de Rastat n'est pas encor certaine. On pourroit faire de l'un et de l'autre coté comme ceux qui achètent ou qui vendent souvent[,] le Marchand rappelle celui qui est sorti de sa boutique, et souvent le dernier retourne, sans même avoir été rappelé: en effect on a envie de conclure de part et d'autre. Les propositions du Roy de Prusse, s'il en faisoit d'avantageuses icy ou si l'on en pouvoit esperer, pourroient déterminer l'Empereur à prendre le parti le plus genereux. Et quand même on viendrait
15 à la paix, il y auroit moyen de la rendre plus stable et d'asseurer la succession protestante de la Grande Bretagne où le Roy est si interessé. Car apres la ligne du Prince Electoral d'Hannover (que Dieu veuille conserver) celle de sa soeur, c'est à dire celle du Roy de Prusse est la plus prochaine en droit. Et comme il y a de l'apparence qu'on mariera un
20 jour le Prince de Prusse et une fille du Prince Electoral; le seul fils du Prince Electoral seroit jusqu'icy anterieur aux esperances de la Maison de Brandebourg.

Ainsi la guerre continuant, une intelligence parfaite entre l'Empereur et le Roy de Prusse peut faire triompher l'Empire, et si la paix se fait, cette bonne intelligence contribuera à empêcher des mauvais deseins sur l'Angleterre, sans parler des mille autres utilités.

25 J'attends l'honneur de vos lettres sur les miennes avec impatience, et je suis avec zele

Monsieur de V. E. le treshumble et tres obeissant serviteur L.

V. ce 14 de Fevrier 1714

30 P.S. J'ay dit dans ma dernière, que si vous étiez à Berlin, vous me pourriez écrire seurement et sans soubçon sous le couvert de M. Jablonski Secretaire du Roy et de l'Academie des Sciences de Berlin, frere du Concionateur du Roy. Et je pourrais vous repondre de même.

La Reine et M. de Blaspiel favoriseroient apparemment vos pensées, mais non pas sans circonspection.

Il y a des gens qui soubçonnent qu'il y a quelque negotiation du Roy de Pologne avec la Suede, par l'entremise de la France et de l'Angleterre, et qu'on travaille d'y faire entrer le Roy de Prusse. La Cour Imperiale et le Czar en sont jaloux. C'est principalement à cela qu'on doit avoir egard et qu'on doit tacher de detourner. On accuse des Ministres de Holstein d'en être les entremetteurs, particulièrement du coté de l'Angleterre. 5

M. le General de Schulenbourg

10. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 28. Februar 1714.

Überlieferung: L Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 84 bis 85. 1 Bog. 4°. 4 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „40.“ 10

Monsieur

Vienne ce 28 de fevrier 1714.

J'esperois de recevoir reponse à une de mes deux lettres où j'avois souhaité et conseillé votre voyage à la Cour que vous savés, qui me donneroit des belles occasions d'en parler à temps et lieu, et de montrer vos lettres montrables. Mais jusqu'icy quoyque j'ay receu l'honneur de votre derniere du 18 de ce mois, je ne voy pas encor que vous ayés vû 15 ce que je vous ay écrit, Monsieur, sur ce sujet. Il me semble que sejour indifferent pour sejour indifferent, celuy que j'ay proposé seroit convenable pour des raisons particulieres; et je suis impatient d'apprendre votre sentiment là dessus.

L'opinion de la mort prochaine de la Reine d'Angleterre paroist diminuée, quoyqu'une personne de consideration des Pays bas m'ecrive du 8 de fevrier, que les incommodités habituelles dont est accablée la Reine d'Angleterre augmentent à un tel point, qu'on juge qu'elle ne pourra point passer ce mois de Mars. 20

Sed non ego credulus istis.

J'ay vû icy M. le Comte de Dona, il témoigne beaucoup de zele pour une bonne intelligence entre l'Empereur et le Roy son maistre. L'Empereur l'a fort distingué, et je 25 souhaite qu'on profite de son sejour. Il témoigne que c'est plus tôt le propre mouvement du Roy, dont les sentimens sont patriotiques, que le conseil d'autruy qui est cause de son envoy. Et il laisse entrevoir que tout le monde n'est pas de son sentiment à Berlin,

et qu'ainsi on a d'autant plus de raison de profiter des bonnes dispositions de Sa M^{te} Prussienne.

Je voy quelques personnes icy, qui s'imaginent qu'il y a des gens assés malins à Berlin pour chercher à amuser cette Cour pour se faire rechercher ailleurs, et pour chercher dans
 5 les difficultés que la negotiation du Comte de Dona pourroit rencontrer, des pretextes de la rompre et de se tourner d'un autre coté. Et en ce cas le Comte de Dona seroit trompé des premiers, pour moy je suis persuadé que le Roy luy même a des sentimens bien éloignés de cette duplicité, mais je ne voudrois point repondre de tous les autres. Il seroit important que l'Empereur eût quelqu'un à Berlin qui pût donner des lumieres
 10 sur ces choses; et qui fût homme à pouvoir parler familièrement avec le Roy, et à le confirmer dans les bons sentimens où j'espere qu'il se trouve. Mais la Cour Imperiale n'a maintenant à Berlin qu'un secretaire qui apparemment n'a pas grand acces. Un homme de guerre de reputation, connu du Roy y seroit tout autrement propre; sur tout s'il n'etoit point soubçonné d'intelligence avec la Cour Imperiale.

15 Nous sommes encor presentement dans une espece d'incertitude si Villars n'a pas mandé quelque chose au Prince de Savoye qui puisse raccrocher la negotiation. Cependant ses apparences sont plus tôt pour la guerre que pour la paix. Si l'Empereur, le Roy de Prusse et l'Electeur de Bronsvic vouloient tout de bon en faire comme leur propre affaire, tout le reste de l'Empire seroit obligé de faire son devoir. On feroit repentir la France de
 20 sa hauteur, et outre qu'on pourroit procurer à l'Empire un[e] veritable seureté, ces trois Princes y gagneroient en leur particulier. Personne pourroit faire des meilleurs projets que vous, Monsieur, sur les moyens de bien faire la guerre; en supposant une veritable union de ces trois puissances.

Les nouvelles propositions du Comte de Strafford pourront enfin faire que les Hol-
 25 landois se cabrent. Quelcun m'ecrit qu'ils meditent un equipement de 25 vaisseaux de ligne. S'ils ne le font pas, ils le devoient faire.

Si la Cour de Pologne ne reussit pas à faire entrer celle de Prusse dans ses sentimens, je crois qu'elle sera obligée de revenir à l'Empereur et de luy offrir des troupes, car quand la paix sera assurée avec la Porte, elle n'aura plus de pretexte de les maintenir en
 30 Pologne. Monsieur de Wackerbart va partir d'icy, quelques uns prennent cela pour une marque de mesintelligence, mais il est homme à aller et à venir. Je crois que l'arrivée du Comte de Dona l'arretera un peu.

Le Ministre plenipotentiaire du Czar, Monsieur de Mattveof[,] m'a dit d'avoir parlé à M. le Comte de Dona, et d'en etre fort content. Mais il n'est pas trop content de

Monsieur de Wakerbart.

La Cour Imperiale voudroit que tout le monde et principalement les plus puissans donnassent leur contingent purement et simplement en hommes et en troupes, à temps, et sous la pleine disposition de la Generalité de l'Empire, et que les traités ne fussent que pour le surplus. Cette Methode en effect seroit la plus solide, et la moins sujette à des irregularités et à des inconveniens: mais elle n'est pas au goût de tout le monde. 5

Je ne puis pas bien deviner ce que M. Serissan peut faire aupres de Mylord Duc de la part du Roy de Pologne. Que veut faire ce Prince avec tant de Cavallerie? Il sera obligé apparemment d'en licentier une bonne partie.

On seroit bien plaisant à Hanover, si l'on attendoit quelque chose des Holsteinois pour la succession d'Angleterre. Toutes les apparences estant que les Ministres de Gottorp sont assés bien avec le Ministere Anglois. Les Danois seront plus propres à nous seconder. 10

S'il s'agissoit de choisir un Stadhouder en Hollande, je donnerois ma voix à M. le Landgrave de Cassel, il est de leur religion, et avec cela sage et bien intentionné dans le fond; et il seroit comme depositaire de cette charge, en attendant l'âge de son pupille et petit fils le Prince de Nassau-Frise. Je suis curieux d'apprendre quelle faribole nous apportera M. Thomas Harley. 15

Il y a des gens qui croyent que la guerre d'Italie seroit avantageuse à l'Empereur, en effect, elle luy coutera infiniment moins qu'à la France. Et les Anglois et François en ont été persuadés lors qu'ils ont tant pressé la neutralité d'Italie[,] et accrochant à cela le retour de l'Imperatrice[.] Le decret insinué icy et à Augsbourg au Ministre de Savoye est fort, il attribue au Duc *inhonesta facinora*. Avec des telles paroles il faudroit tirer l'épée. 20

Jusqu'icy je vous ay parlé dans la supposition apparente que la guerre dureroit. Mais tout presentement Monsieur le Comte de Jörger beaufrere du Comte de Starenberg[,] president de la chambre des finances[,] est entré chez moy, pour me dire qu'il vient d'apprendre de M. le President, que le Prince de Savoye est retourné à Rastat, et qu'ainsi il y a des nouvelles apparences pour la paix. Je voudrois neantmoins que non obstant cela on ne laissât pas icy de cultiver une bonne intelligence avec Prusse et Hanover, tout comme si l'on en avoit plus de besoin. Et en effect la paix n'est pas encor faite, et quand elle la seroit, Dieu sait si elle durera. Je suis avec Zele 30

Monsieur de Votre Excellence le tres humble et tres obeissant serviteur L.

P.S. Souffrés, Monsieur, que dans cette lettre je salue votre M. Opperman et le remercie de ses complimens.

11. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 7. März 1714.

Überlieferung:

*L*¹ 1. Konzept: LBr. 840 Bl. 216–217. 1 Bog. 4°. 3 $\frac{3}{4}$ S. Mit einem P. S. datiert vom 10. März.

5 *L*² 2. Konzept: LH XI 6 B Bl. 202–203. 1 Bog. 4°. 4 S. Mit zahlreichen Ergänzungen und Änderungen.

*L*³ Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 86–87. 1 Bog. 4°. 4 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „35.“. (Unsere Druckvorlage.)

N° 1

10 Monsieur Vienne[,] Mercredi ce 7 de Mars.

Je marqueray les lettres par nombres à fin qu'on connoisse, qu'il ne s'en est point perdue. Voicy la premiere que je me donne l'honneur de vous écrire, Monsieur[,] apres avoir appris votre resolution de faire un tour à Berlin. Il n'y a rien de plus convenable aux circomstances pour le dehors, et pour le dedans. Car quant au dehors votre voyage à la
 15 Cour du Roy de Prusse est une espece de devoir, surtout apres votre sejour à Hannover. Et comme les apparences sont grandes pour la paix, on ne peut pas vous soubçonner de venir pour mandier de l'employ. Quant au dedans, vous pourriés peut-etre effectuer, Monsieur, des choses aupres d'un prince qui aime la guerre, et qui vous estime, que d'autres ne feroient pas. Ses Ministres d'Etat les plus accredités ne sont pas des soldats,
 20 ou du moins ne sont pas des guerriers du premier rang. Ainsi, sans etre son Ministre, vous pourriés en avoir toute l'efficace pour le porter de plus en plus à des choses dignes de luy, et cela ne vous coûteroit peutetre que quelque complaisance assez facile.

Votre sejour à Berlin sera d'autant plus necessaire pour le but que nous nous proposons, qui est de contribuer à une bonne et étroite intelligence entre l'Empereur et le Roy, et à des resolutions importantes de l'un et de l'autre pour le bien commun; d'autant plus
 25 necessaire dis-je, que M. le Comte de Dona s'en retourne au premier jour.

Il fait mine de partir Lundi prochain (je vous écris cecy M e r c r e d i a u s o i r), et du moins il partira [la semaine] qui vient, et selon toutes les apparences, il n'a fait

qu'entamer les choses et les mettre en bon train, sans avoir le loisir de les achever. S'il a eu ordre de traiter sur l'affaire de Stetin, et sur la restitution de Holstein Gottorp, comme il y a de l'apparence, il ne sera point venu à une conclusion détaillée ladessus; l'Empereur etant fermement resolu jusqu'icy, dans les matieres qui regardent la Suede, le Holstein et les puissances du Nord, de ne point outrepasser les bornes de son office imperial. Et Messieurs les Ministres de Gottorp *s t a r a n n o f r e s c h i*, s'ils attendent en leur faveur quelque chose d'extraordinaire icy; cette cour icy etant maledifiée de leur conduite. On les soubçonne d'avoir travaillé, et de travailler encor de brouiller le Roy de Prusse avec l'Empereur. 5

On dit que le Comte de Dona fait connoistre icy que le Roy de Prusse ne donneroit pas seulement son contingent, mais l'augmenteroit même, et iroit jusqu'à 20 000 hommes au Rhin. Mais si la paix se fait avec la France, on n'aura point besoin de ce secours. Ainsi je crois qu'on n'en aura parlé *q u ' i n e v e n t u m*. Quant aux affaires de justice qui regardent l'Abbé de Werden, la Comté de Limburg etc. etc. elles ne valent pas la peine d'en parler quand il s'agit du total, et *d e s u m m a r e r u m*. Du moins on ne doit pas les faire entrer dans les affaires de grand relief, et il est plus glorieux à un grand prince de suivre les voyes de droit, et de faire casser celles de fait, qui paroissent contraires aux loix. 10 15

Mon opinion est que le Roy de Prusse doit avoir deux buts principaux: l'un general de se faire considerer comme chef des Protestans de l'Empire, et de travailler efficacement à leur conservation; l'autre de se procurer des avantages par des voyes particulieres et dignes de luy. En vertu du premier point il doit s'opposer de tout son pouvoir aux desseins de la France et du ministere de la Grande Bretagne, soit en contribuant à faire continuer la guerre de l'Empire, s'il est possible, soit (en cas qu'on ne sauroit empecher la paix avec la France) en prenant des mesures avec Hannover[,] Hollande et Dannemarc contre le dessein que la France a en tete de faire passer le pretendant en Angleterre, dessein qui est apparemment la principale raison par laquelle la France est portée à la paix avec l'Empereur. Et apres Hollande et Hannover personne y a plus d'interest que le Roy de Prusse, son epouse estant la premier apres la ligne du Prince Electoral de Bronsvic. Et meme si un jour le fils du Roy epouse la fille du Prince Electoral, comme il y a de l'apparence, cette fille n'aura avant Elle que son frere, à moins que Dieu ne donne plus de males au Prince Electoral. Ainsi Prusse y est le plus interessé apres Hannover, et jusqu'icy une seule personne precede ses esperances. Car selon les loix d'Angleterre les filles sont preferées aux freres et oncles. 20 25 30

Comme la France travaille effectivement à renverser cette succession de concert avec la Reine Anne, et enverra le pretendant en Angleterre ou en Ecosse, soit que la Reine meure ou non, quand il aura les mains libres par la paix avec l'Empire; le Roy de Prusse a un grand droit et un grand interest de s'y opposer. Et comme la conservation des Hollandois en depend aussi, et comme aussi maintenant le Roy de Danemarc est mal avec le Ministere Anglois et avec la France, ces quatre puissances se doivent entendre parfaitement là dessus. La Hollande abbaissée, où en sera le bas Rhin, le pays de Cleves et la Westfalie[?]

Vous savés, Monsieur, que quelques zelés croyent que l'Empereur devoit favoriser le pretendant, et il y en a qui se persuadent même, qu'il le fait, et qu'il voudroit bien luy donner une soeur en mariage. Mais j'oserois assurer, qu'il n'en est rien. D'autres plus moderés croyent qu'il y aura une espece de parole donnée et de pacte en vertu du quel l'Empereur promettrait de conniver au retablissement du precedent, et que reciproquement la France conniveroit quand l'Empereur reprendroit l'Alexandrin et le Valentin sur le Duc de Savoye, à cause du traité non observé. Cela ne paroist point impossible. Le ministre de Lorraine icy a eu un Courier de son maistre, et a demandé d'abord audience de l'Empereur. Cela paroist suspect à quelques uns. Cependant si cette connivence avoit été promise, l'Empereur auroit été mal conseillé de s'engager si avant. Car par cette connivence il exposerait l'Angleterre à être sous un Vice Roy de France en effect, et la Hollande à être opprimée. Et pourtant la Hollande estant fort abbaissée[,] les Pays bas et le Bas Rhin seroient à discretion de la France, et par consequent, tout le Rhin, et même tout l'Empire seroient en danger. Ainsi j'aurois souhaité que le Comte de Dona eût eu ordre de sonder icy ou plus tot de temoigner positivement, que le Roy de Prusse ne croit pas possible que Sa M^{té} Imperiale veuille avoir cette condescendance pour la France, et qu'il espere plutôt que Sa M^{té} Imp. fera tout ce qui sera necessaire pour sauver la Hollande. Mais autant que j'ay pû juger par ses discours, son instruction n'est pas allée si loin. Je ne crois pas non plus qu'il ait eu ordre de travailler à la cassation du 4^{me} article du Traité de Riswic; Chose si importante pour les Protestans, et où le Roy de Prusse doit agir serieusement et efficacement, comme chef de ce parti.

Selon les apparences l'Empereur ne conclura point definitivement à Rastat, mais proposera aux Etats de l'Empire les preliminaires accordés par la France et conclura peutestre une Treve en attendant l'ajustement entier. En ce cas le corps protestant doit proposer entiere restitution des affaires de religion sur le pied de la paix de Westfalie, et par consequent la dite cassation, l'inclusion de la Hollande dans la paix en sorte qu'elle

ne puisse être attaquée par la France, sans que l'Empereur soit obligé de rompre en sa faveur, et en ce point sera comprise virtuellement la garantie de la succession protestante en Angleterre. Les Hollandois ne solliciteront peut-être pas leur inclusion[,] desunis comme ils sont; et l'Empire ne l'offrira pas. Mais Prusse, Hannover, Hesse la pourront moyenner. Et quoique le Roy de Prusse soit un peu mal avec les Hollandois, leur grand intérêt commun les raccommoiera bien tost. Et le Roy de Prusse aura plus d'eux par cette voye. Il faudroit donc travailler à empêcher que la paix ne soit point précipitée, et qu'en cas que l'Empereur veuille la paix, il se fasse une trêve pendant laquelle les choses soient réglées avec l'Empire. Car pendant cette Trêve la France n'oseroit facilement faire en faveur du prétendant des choses qui la pourroient engager à une guerre avec la Hollande, de peur que les Hollandois n'entrassent en Alliance avec l'Empire, et qu'on ne recommençât la guerre en leur compagnie.

Je n'entends point que le Roy de Prusse ait eu quelcun à Rastat, cependant l'Electeur Palatin y a eu le Baron de Hundheim, et l'Electeur d'Hanover le General Botmar. Quoiqu'il en soit, il semble que Sa M^{té} Prussienne devroit travailler icy à toutes les choses que je viens de dire, et (1) empêche la précipitation de la paix et fasse en sorte qu'en cas qu'on ne puisse pas d'abord obtenir la continuation de la guerre, on se contente de faire une Trêve courte; comme jusqu'au printemps de l'année qui vient. (2) Obtenir icy qu'on comprenne les Etats Generaux des Provinces Unies dans la paix et qu'ils y entrent aussi comme garans. Et même travailler (3) à une Alliance défensive entre l'Empereur (par rapport à ses pays héréditaires) et les Hollandois où le Roy de Prusse entreroit luy même avec Dannemarck et Hannover. (4) Quant aux affaires du Nord le Roy peut se contenter que l'Empereur exerce son office Imperial par rapport aux terres de l'Empire appartenantes à la Suede. Car de cela resultera selon toutes les apparences, que le le Roy de Prusse gardera Stetin, et que le Duc de Holstein soit restitué en quelque maniere. Enfin le principal but du Roy de Prusse doit être presentement d'empêcher une paix précipitée avec la France et le passage du prétendant en Angleterre, et *c a e t e r a a d j i c i e n t u r v o b i s*.

Comme le Comte de Dona va partir, et comme le Roy de Prusse n'a point de Ministre de poids icy dans une conjoncture si delicate et si importante; j'ay pensé que le Roy de Prusse pourroit être porté à vous faire faire un tour icy sans [que] personne sût que le Roy vous envoie, que peut-être la Reine et le Comte de Dona, et que l'instruction roulât sur les points susdits, et peut-être d'autres convenables, qu'on trouveroit à propos

33 peut-être d'autres convenables peut être *L*³, *korr. Hrsg.*

d'y ajouter. Si vous vouliés estre caché icy pour un petit temps, je trouverois moyen de vous introduire icy, où il le faut. Mais quand on apprendroit enfin votre presence, il n'y auroit point de mal[.] Il suffiroit qu'on ne sût point la raison de votre voyage. Je voudrois que vous puissiés venir avant mon depart, qui se doit faire un peu apres Pâques. Je ne
 5 say si on se pourra fier à J. P. G. Plusieurs Ministres qui sont icy vont à Bronsvic. Et cependant je crois qu'il n'importeroit plus qu'ils fussent icy. Il semble qu'on fait partir les gens d'icy, quand on les devoit envoyer. Le Baron de Weiberg Envoyé de Dannemarc et le Comte de Wackerbarth envoyé de Saxe partent la semaine qui vient, aussi bien que le Comte de Dona.

10 Je ne crois pas que l'ecrit que M. Sleiniz a envoyé icy par le Canal que vous marqués[,] Monsieur, porte grand coup. La chose ira son train, on attend la reponse du Czar au projet donné icy ou plus tot aux remarques sur le projet donné par M^r Mattveof.

Je voudrois[,] Monsieur, que votre Correspondant de Paris marquât mieux en detail, en quoy consistent les fautes. Je ne suis que trop persuadé en gros de ce qu'il dit. Si nous
 15 sommes heureux que la France n'a pas fait la moitié des choses qu'elle pourroit faire, la France est heureuse par la meme raison à notre egard. Si les François avoient osé passer le Rhin pour assieger Philipsbourg, ils auroient pû etre battus; du moins Villars a pris le parti le plus seur.

On dit que les chateaux de Fribourg ont été rendus faute de bois et de farine. Chose
 20 plaisante: manquer de bois à l'entrée de la Forest noire, et manquer de farine quand on a des grains: comme si les moulins à bras etoient un secret inouï. Et quant au bois, j'en aurois voulu arracher des maisons memes de Fribourg pour en garantir les chateaux. Je finis estant avec Zele

Monsieur de V. E. le treshumble et tres obéissant serviteur Leibniz

25 12. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG
 [Wien,] 17. März 1714.

Überlieferung: *L* Auszug aus der nicht gefundenen Abfertigung: LBr. 97 (J. C. v. Bothmer)
 Bl. 154. 4^o. $\frac{1}{3}$ S. auf Bl. 154 v^o. — Auf Bl. 154 r^o/v^o *L* von N. 22103.

Du 17 de Mars 1714

Extrait d'une partie de ma lettre à M. le General de Schulenbourg

Monsieur de Botmar mande dans une lettre que j'ay receue de luy il y a quelques semaines, qu'on reconnoist maintenant en Hollande que l'interest de cette Republique demande d'etre parfaitement unie avec l'Empereur, et qu'on fera tout ce qu'on pourra pour cela. Le Roy de Prusse et l'Electeur de Bronsvic en devroient faire les mediateurs[.] 5
 si on ne peut pas envoyer d'abord pour cela icy un Ministre public; une personne de votre merite et de vostre efficace peut estre encor mieux l'instrument d'une negotiation si importante. Cette demarche du Roy feroit cesser bien des soubçons conçus en Hollande icy. Peutestre que cela feroit ruiner ou avorter meme la conclusion d'une mechante paix, surtout si des changemens survenoient pendant qu'on traite, qui obligeassent les Hollandois de secourir le bon parti en Angleterre. Quoyqu'il en soit, et soit que mon souhait de vous voir employé en secret à une chose si importante ait lieu ou non, j'espere que vous ne vous presserés pas trop de quitter Berlin[.] Plus vous y sejournerés plus vous pourrés entrer en discours familiers avec le Roy et luy insinuer les <genres> de plan qu'il se doit et qui luy donnera les occasions de se faire valoir. C'est une chose etrange que le Comte de Dona s'en va quand il devoit venir. Il devoit attendre à mon avis les conditions du Traité et des instructions là dessus, puisque ce Traité change toute la face des affaires. Surtout il faudroit veiller, ne quid res Protestantium detrimenti capiat. Il sera bon de proposer de l'ouverture de Strafford à la Haye contre le 4^{me} article quelque intention que Strafford puisse avoir en cela[.] Je suis persuadé que la barriere ne sert de rien aux Hollandois, qu'ils seront obligés de l'abandonner quand la France les prendra un jour en flanc du coté de Cologne. Ainsi peutetre seroient ils un jour traitables là dessus. 10 15 20

13. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 21. März 1714.

Überlieferung:

25

*L*¹ Konzept: LBr. 840 Bl. 222. 4°. 1 $\frac{3}{4}$ S. Eigh. Anschrift.

*L*² Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 90–91. 1 Bog. 4°. 3 S. (Unsere Druckvorlage.)

N° 3.

Monsieur

Il court un bruit icy, et il se confirme par des lettres que j'ay receues de bonne main, comme si la Cour de Prusse s'etoit engagé[e] effectivement avec les Cours de France et d'Angleterre en faveur de la Suede et des Holstein-Gottorp, contre le Roy de Dannemarc.
5 Ce qui paroît rendre la chose vraisemblable est, que le Roy de Prusse veut demeurer armé, et avoir meme une grande armée sur pied, ce qu'il ne peut faire sans subsides s'il ne veut trop surcharger son pays. Or l'Empereur ayant fait en effect la paix avec la France, et le Comte de Dona n'ayant rien conclu icy, selon toutes les apparences; on pourra dire à Berlin, pour mieux satisfaire le monde qu'on a fait ce qu'on a pu pour prendre des
10 mesures avec la Cour Imperiale, mais qu'on l'a fait inutilement. On fera valoir les raisons de justice qu'on a de travailler à la restitution de Holstein et à procurer le repos du Nord. Si l'on prend ce train, quelcun dira qu'il n'y a point d'apparence qu'on soit presentement en estat d'etre bien avec la Cour Imperiale et même avec celle de Hannover, et qu'on quitte pour un temps son plus grand interest et celuy du parti protestant, qui consiste
15 dans la conservation et assurance de la succession protestante en Angleterre, pour des interests passagers. Mais avec tout cela, ce raisonnement n'est point convainquant. Car on peut faire valoir le zele pour la religion protestante en secondant ce que le Comte de Strafford a proposé à la Haye qui est l'abolition du 4^{me} article de la paix de Ryswik. Ce qui ne sera pas mal, pourveu qu'on en use avec la moderation convenable (comme
20 je n'en doute point considerant la prudence du Roy et de ses Ministres) et qu'on tache d'obtenir ce point de bonne grace, de Sa M^{te} Imperiale, sans faire mine de le vouloir extorquer. Mais outre cela, non obstant cet engagement avec la France et l'Angleterre, la Cour de Berlin peut envoyer une personne de confiance icy, pour assurer veritablement Sa M^{te} Imperiale d'une maniere nette[,] solide et capable de persuader, qu'elle n'a là
25 dedans aucun but, qui ne soit entierement conforme au bien et aux loix de l'Empire; et pour obtenir en meme temps l'abolition du dit article et moyenner la reconciliation de l'Empereur avec Mess. les Etats sur le point de la Barriere et autres matieres. En effect, il est possible, que les veues de Sa M^{te} Prussienne (qui cherche à conserver son armée) se bornent au repos du Nord, à la restitution de Holstein Gottorp, et à avoir quelque
30 part au gateau, en retenant Stetin; et qu'Elle ne laisse pas d'etre bien avec l'Empereur, Hannover et les Hollandois, et de veiller pour la succession protestante en Angleterre. Il se peut que le Roy de Pologne entre en quelque sorte dans les memes veues. Car ce Prince fera aussi ce qu'il pourra pour conserver ses troupes[.] Cependant je ne doute point, qu'on ne tache de faire les choses d'une maniere delicate pour ne point effaroucher

l'Empereur, le Czar et la Nation polonnoise. Car en ce cas tant le Roy de Pologne que le Roy de Prusse pourroit courir quelque risque par rapport à la Pologne et à la Prusse.

Ainsi je trouve que non obstant les engagements que le Roy de Prusse pourroit avoir pris; son interest seroit d'envoyer icy, soit secretement soit publiquement une personne de confiance. Et s'il ne renvoye point le Comte de Dona, je ne voy personne qui y puisse mieux servir en secret et plus efficacement que vous Monsieur, connu et estimé comme vous etes de l'Empereur et du Roy, et de plus bien intentionné et capable d'avoir un grand ingrés de part et de l'autre. 5

Le Prince Eugene est arrivé icy avanthier. On n'a pas encor les articles de la paix. Elle ne sera pas trop éloignée de celle de Ryswic, par rapport à l'Allemagne, et quant à l'Italie, on espere que la France connivera lors que l'Empereur voudra retirer des mains du Duc de Savoye les pieces demembrées du Milanois et le Monferrat que le Duc tient apresent contre la teneur des Traités et des investitures. 10

Il sont venu des courriers icy quelques fois à M. des Armoises envoyé de Lorraine. Plusieurs zelés croient que c'est en faveur du pretendant. J'aime mieux de croire que c'est au sujet du Monferrat, le Duc de Lorraine ayant droit d'en pretendre la possession ou un Equivalent. 15

Je suis quelques postes, Monsieur[,] sans vos lettres. Mais j'espere d'en recevoir bientost de Berlin. Vous aurés soin de les envoyer d'une maniere seure. Car je crois que lors que vous parlerés un peu familierement avec le Roy, on entrera en jalousie contre vous et on vous espiera. Et comme vous etes Vassal de Magdebourg, vous ne sauriés prendre trop de precautions, quoyque vous ayés les meilleures intentions du monde. 20

Cependant je souhaite, comme j'ay deja dit dans mes precedentes, que vous ne quittiés pas si tost Berlin. Je suis avec zele

Monsieur de V. E. le tres humble et obeissant serviteur L. 25

Vienne ce 21 de Mars 1714

5 Dona, et je ne voye L^2 , *korr. Hrsg.*

14. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

[Wien, nach 21. März 1714].

Überlieferung: L Konzept: LBr. 840 Bl. 375. 4°. 2 S.

n° 4

5 Monsieur

Apres vous avoir envoyé 3 lettres pour Berlin, j'ay voulu attendre les nouvelles de
 votre heureuse arrivée en cette Cour là dont j'ay esté rejoui par l'honneur de la votre
 du 24. Cependant nous avons vû les articles du Traité de Rastat, avec le *commissions*
decret de l'Empereur pour en faire part à la diete. Je trouve ces articles un peu moins
 10 avantageux par rapport aux affaires d'Italie que j'en avois esperé. Il ne paroist pas que
 l'Empereur puisse agir par force contre le Duc de Savoye, pas même par rapport aux
 pieces demembrées du Milanois et au Monferrat. Le reste est à peu pres comme je l'avois
 crû. Cependant il semble que l'Empereur pretend que l'Empire doit accepter ces condi-
 tions dans le Traité général et solennel; ainsi il ne reste que la voye de l'Eclaircissement;
 15 par rapport à quelques endroits qui pourroient paroître seurs. L'Empereur laisse à la
 diete de resoudre si Elle veut envoyer une deputation ou luy donner plein pouvoir. Mais
 il semble que le propre interest de l'Empereur seroit qu'il y eût une deputation, car il
 pourroit faire suggerer par elle des choses dont il ne voudroit pas faire ouverture. Il sera
 permis apparemment aux Princes et Estats en particulier, d'y envoyer aussi comme au
 20 Roy de Prusse et à l'Electeur de Bronsvic, quand ils ne seroient point de la deputation,
 et il faudroit que la diete ordonnat à ses deputés, de communiquer avec de tels Ministres.
 Comme ce Traité sera une loy pour quelque temps considerable, ce seroit au Roy principa-
 lement d'y veiller pour les Protestans, et pour les affaires du Nord. Et il seroit important
 que le Roy eut icy un ministre, ou public, ou en secret pendant ces traités. Il faudroit
 25 presser sur tout l'abolition du 4^{me} article de Ryswik ou du moins obtenir, que la France
 laisse le reglement de cela à l'Empereur et à l'Empire, si le temps est trop court pour
 vuider la chose. Cela se pourroit practiquer encor sur d'autres points. Je voudrois encor
 faire entrer dans le traité solennel une clause salutare par rapport aux affaires d'Italie.
 En meme temps le Roy de Prusse employeroit ses offices pour moyenner une parfaite
 30 reconciliation et intelligence entre l'Empereur et Messieurs les Etats. L'article de la Ba-
 viere et de la delivrance des Paysbas etant remis à la convention qu'ils pourront faire

ensemble. Il paroist que ce n'est que pro forma qu'on parle dans ce traité d'un échange qu'on pourroit faire avec Baviere et pour donner à penser. Apparemment Monsieur de Metternich sera envoyé au Congrès en Suisse; mais il faudroit icy de la part du Roy une personne de poids, de confiance et de capacité, en un mot tel que vous, Monsieur.

Je ne saurois dire precisement quand je partiray d'icy, cela depend encor de quelque Expedition de la part de l'Empereur. Cependant je tiens pour assuré de n'estre plus icy à la Pentecôte. 5

Le Roy de Prusse est celuy dont le Traité de Rastat parle le plus avantageusement. Si Sa M^{te} s'est engagée avec la France et l'Angleterre, ou au moins avec l'Angleterre pour faire executer le Traité de Travendal (comme il y a de l'apparence parce que Sa M^{te} pourra tirer pour cet effect des subsides pour mieux entretenir des grandes forces qu'il veut avoir sur pied[]), il seroit bon de donner connoissance à l'Empereur sincerement de tout ce qui sera necessaire pour lever tout sujet de soubçon, et pour mieux agir de concert. Mais le Roy doit veiller sur tout à la seureté de la succession protestante en Angleterre conjointement avec les Hollandois et avec l'Electeur d'Hanover. 10 15

La Harangue de la Reine de la Grande Bretagne contient des expressions menaçantes par rapport à cette succession, et ne dit pas assez en sa faveur, cela donnera à penser aux gens. C'est quasi chercher noise et pretexte de s'en departir. Cette harange chagrine tient un peu de l'Estat de la santé de la Reine. Mais il ne faut point compter pour cela sur la mort de la Reine. Le Ministere manque de Generaux et de bonnes Testes. Mais la France leur en peut fournir. La Flotte Angloise est comme detruite, les equippages licenciés des vaisseaux vendus, meme au Czar et au Duc d'Anjou, Bings congedié, Jennings suspect. Sans la Hollande il n'est point naturel qu'on puisse reussir à Hanover. Je voudrois les Hollandois compris dans la paix de l'Empire et le Roy de Prusse. Cela les mettroit en estat de mieux veiller à la succession protestante sans craindre la Reine. 20 25

15. JOHANN HERMANN ADOLF MEINDERS AN LEIBNIZ

Halle (Westfalen), 27. März 1714.

Überlieferung: K Abfertigung: WOLFENBÜTTEL NLA 6534. 1 Bog 4°. 4 S.

Vir Excellentissime atque doctissime etc.

Mitto ad Te, Vir Illustrissime, quae *de Jurisdictione Colonialia Veterum Francorum* 30

et *Saxonum* etc. [Lemgoviae 1713] ex vetustis Monumentis, et Chartis collegi; Argumentum quidem sterile et Moribus seculi nostri forte minus conveniens; sed dignum quod ex vetustate Medii aevi quadamtenus illustretur, quia Vestigia et Reliquiae veteris Jurisdictionis saltem apud Nos utcunque adhuc manent. Volui vero Tuo Illustri Nomini inscribere, et privatim dedicare, quia ex Litteris ad Clariss. D^{num} Kestnerum datis [N.33062, Leibniz an Heinrich Ernst Kestner, 1. Nov. 1713] video, Te honorificam mei facere mentionem, et studia mea antiquaria Medii aevi Tuo solertissimo Judicio adprobare. Quem favorem ut continuare pergas, etiam atque etiam rogo. Unum est, quod Te velim, Illustrissime Domine. Habeo in animo, Tractatum sive Commentarium edere de Origine et Fundatione Episcopatum Saxoniorum a Carolo M. praetense facta: Ingentem quoque Sylvam, et Materiam eam in rem collegi. Quia vero hic locorum mihi praecipui Libri hac de re desunt, nec facile occurrunt in privatorum Bibliothecis, oro Te, Vir Illustrissime, ut meis sumptibus haec Excerpta, vel Excerptenda, a docto quodam Juvene, harum rerum utcunque perito ex Illustri Bibliotheca Guelferbuttiana describenda cures, et ad me transmittas. Vale et fave. Dabam Halae Westfalorum 27 Martii 1714.

Herman Adolph Meinders Consiliarius Regius et Gogravius Ravensbergensis

16. JOHANN HERMANN ADOLF MEINDERS FÜR LEIBNIZ

Liste gewünschter Auszüge zur Gründungsgeschichte der westfälischen Bistümer.
Beilage zu N. 15.

20 **Überlieferung:** K Abfertigung: WOLFENBÜTTEL NLA 6534. 1 Bl. 2°. 2 S.

Memoriale

Nachfolgende Excerpta werden aus der Wolfenbüttelschen Bibliothec verlanget.

- 25 (1.) Ex Simonis Scharpii Opere sive *Tractatu de Juribus, et Privilegiis Imperii*, quae ibidem de Saxoniam, et Saxoniam Episcopatibus a Carolo M. fundatis, sub Titulo vetusti Scriptoris, et Theodorici de Niem reperiuntur [Argentorati 1609].
- (2.) Ex Caroli Le Cointe *Annalibus Francorum Ecclesiasticis* Tomo VI. vel VII. ni fallor, ea quae de Fundatione Episcopatus Bremensis, Ferdensis, et Osnabru-

gensis ibidem reperiuntur [vgl. dazu N. 55935].

- (3.) Ex Henschenii et Papebrochii *Actis Sanctorum*, Mense Aprili sive ad Tomum 2 Mensis Aprilis parte I. Cap. 2. § 18 etc. omnia, quae ibidem in *Propyleo Antiquario* de diplomatis discernendis, in specie, de diplomate Osnabrugensi, leguntur. 5

Si commode fieri poterit, totum *Propyleum Antiquarium* esset describendum.

- (4.) Ex Mabillonii Opere *de Re diplomatica*, omnia, quae ibidem de diplomate Osnabrugensi, Verdensi et Bremensi disseruntur.

Welches alles in folio fein sauber, und ohne fehler müste abgeschrieben werden etc.

Die Unkosten sollen von mir bezahlet werden. 10

Halle in Westphalen d. 27 Martii 1714.

H. A. Meinders

Konig. Raht, und Gograff des Ampts Ravensberg etc.

17. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 31. März 1714.

Überlieferung: L Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 92 bis 93. 1 Bog. 4°. 4 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „34.“ 15

N° 4

Monsieur

Après avoir envoyé pour vous trois lettres à Berlin, j'ay voulu attendre des nouvelles de votre heureuse arrivée dont j'ay été rejoui par l'honneur de la votre du 24 de ce mois[,] 20 après avoir reçu une autre de votre part datée, Embden le 15 du même mois. Cependant nous avons vû les articles du Traité de Rastat avec le commissions-decret de l'Empereur pour en faire part à la Diète. Je trouve ces Articles un peu moins avantageux par rapport aux affaires de l'Italie que je n'avois espéré. Il ne paroist pas que l'Empereur puisse agir par force contre le Duc de Savoye, pas même par rapport aux pieces detachées du 25 Milanois et au Montferrat. Le reste est à peu près comme je l'avois crû.

Cependant il semble que l'Empereur pretend que l'Empire doit accepter ces conditions dans le Traité solennel et General. Ainsi il ne reste que la voye de l'éclaircissement par rapport à quelques endroits qui pourroient paroistre obscurs. L'Empereur laisse à la

Diète de résoudre si Elle veut envoyer une députation ou luy donner plein pouvoir: Mais il semble à moy que le propre interest de l'Empereur seroit qu'il y eut une députation, car il pourroit faire suggerer par Elle des choses dont il ne voudroit pas faire ouverture.

Il sera permis apparemment aux princes et Etats en particulier d'y envoyer aussi, 5
comme au Roy de Prusse, et à l'Electeur de Bronsvic quand ils ne seroient point de la députation. Et il faudroit que la Diète ordonnât aux députés de communiquer avec de tels Ministres. Comme ce Traité sera une loy pour un temps considerable, ce seroit au Roy principalement d'y veiller pour les Protestans et pour les Affaires du Nord. Et il seroit important que le Roy eût icy un Ministre ou en public ou en secret pendant ces Traités. 10
Il faudroit presser surtout l'abolition du 4^{me} Article de Riswik, ou du moins obtenir que la France laisse le reglement de cela à l'Empereur et à l'Empire, si le temps est trop court pour vuidier la chose au congrés. Je voudrois encor faire entrer dans le Traité solennel une clause salutaire par rapport aux affaires d'Italie. En meme temps le Roy de Prusse employeroit ses offices pour moyenner une parfaite reconciliation et intelligence entre 15
l'Empereur et Messieurs les Etats. L'article de la Barriere et de la delivrance des Pays bas estant remis à la convention qu'ils pourront faire ensemble. Il semble que ce n'est que pro forma et pour donner à penser qu'on parle dans le Traité d'un échange qui se pourroit faire avec l'Electeur de Baviere.

Apparemment Monsieur de Metternich sera envoyé au Congrès en Suisse. Mais il 20
faudroit icy de la part du Roy une personne de confiance de poids et de capacité[,] en un mot, tel que vous, Monsieur.

Je ne saurois dire presisement quand je partiray d'icy. Cela depend encor de quelque Expedition de la part de l'Empereur. Cependant je tiens pour assuré de n'etre plus icy à la Pentecôte.

Le Roy de Prusse est celui dont le Traité de Rastat parle le plus avantageusement. 25
Si Sa M^{te} s'est engagée avec la France et l'Angleterre ou du moins avec l'Angleterre pour faire executer le Traité de Travendal (comme il y a de l'apparence parce que Sa M^{te} pourra tirer pour cet effect des subsides pour mieux entretenir des grandes forces, qu'il veut avoir sur pied[]), il semble bon d'en donner connoissance secretement mais 30
sincerement à l'Empereur de tout ce qui sera necessaire pour lever tout sujet de soubçon et pour mieux agir de concert. Mais sur tout le Roy doit veiller conjointement avec les Hollandois et l'Electeur d'Hanover à la seureté de la succession protestante.

La Harangue de la Reine de la Grande Bretagne contient des expressions menaçantes par rapport à cette succession, et ne dit pas assés en sa faveur. Cela donnera à penser aux

gens. C'est quasi chercher noise et pretexte de s'en departir. Cette Harangue chagrine tient un peut de l'estat de la santé de la Reine, mais il ne faut point encor compter pour cela sur sa mort.

Les Whigs, comme vous dites fort bien Monsieur, ont des meilleurs testes, et des Generaux; mais le Roy de Franceourniroit assez de Generaux au besoin au Ministere. 5
Quant à la flotte Angloise, [elle] est comme detruite, les Equippages licentiés, une partie des vaisseaux ont été vendus, même aux Etrangers comme au Czar, je crois, et au Duc d'Anjou. On a congedié Bings Amiral bien intentionné. Pour Jennings, qui est en vogue, on doute s'il n'est pas gagné par le Ministere.

Sans les Hollandois il n'est point naturel qu'on puisse reussir à Hannover. Je voudrois que l'Empire fut bien avec les Hollandois, jusqu'à les comprendre dans la paix, et que le Roy de Prusse le moyennât. Cela les mettroit en état de mieux veiller à la succession protestante sans craindre la France. Vous saurés à Berlin, Monsieur, tant par les Holsteinois, que par d'autres où va la Cour de Dresde. 10

Vous ferés de ma lettre à la Reine ce que vous jugerés apropos. Je suis avec Zele 15

Monsieur de V. E. le treshumble et tres obeissant serviteur L.

Vienne ce 31 de Mars 1714

18. JEAN PHILIPPE EUGÈNE MARQUIS DE WESTERLOO AN LEIBNIZ
Brüssel, 5. April 1714.

Überlieferung: *k* Abfertigung: LBr. 996 Bl. 13–15. 1 Bog. u. 1 Bl. 4°. 5 S. von Schreiberhand. 20
Anschrift. Unterschrift eigh. Auf Bl. 13 r° oben links Vermerke von Leibniz' Hand: „resp.“ und „Westerloo“. Auf Bl. 15 r° unten rechts Notiz von Leibniz' Hand: „Dans le conseil des princes c'est souvent Miton-mitaine. Pendant qu'ils delibèrent les choses empirent à ne plus souffrir de remede. C'est ainsi que le Czar va engloutir la Suede, si l'on n'y met ordre“.

Monsieur Bruxelles 5 Avril 1714. 25

Je recois la V^{re} du 17 du passé avec tout le plaisir possible, et en la considerant bien,

je vois qu[']il me paroist, que peu à peu les evenemens vous veriferont mes pronostiques; quoy que les articles de cette paix apparente, sans doute, seront parvenû à V^{re} conoissance presentement, je ne crois pas qu[']ils auront contenté V^{re} curiosité; Je souhaite que nous vivions assé de temps, pour que nous voyons les effects de ce que je m' imagine, quoy

5 qu[']ils seront encor plus funestes à l'Europe, que tout ce que nous avons vû depuis la paix de Ryswyck: Je ne m'étonne pas, que ceux, qui ne se soucient gueres du bien public, ni de l'avenir, se rejouyssent de cette conclusion, car c'est sur elle qu'est fondé toutes les choses etonnantes que le temps nous fera voir; Il est tres certain qu[']elle paroist avoir

10 été necessaire indispensablement, mais ce qui l'a rendu telle sont ceux qui ont disposé toutes choses sans n^{re} Machine interne pour la rendre si necessaire et indispensablem^t; Ceux qui croient qu'elle servira à augmenter l'autorité de l'Empereur s'en apercevront bientôt par la lettre qu[']ils auront appris à peu près en meme tems qu[']ils ont vû partir M^r le Comte de Dhona de Vienne, que ce Roy son Maître a ecrite à celuy de Pologne sur cette paix, et l'on ne sera point à attendre de voir les Caballes que la France fera

15 dans l'Empire, apres qu[']elle aura la liberté d'envoyer ses Ministres par tout, mais l'on s'apercevra bientôt de ce qu[']elle y a deja faite, et M^r de Baviere, que l'on attend à Aix, dans peu, pour s'y guerir dit on, de la Chûte qu[']il a faite, comencera par là à fomentier bien des choses, pendant que son Comte d'Ares vat à Munich, comme son precurseur. Je scay deja bien des choses là dessus: l'on dit que le Dedomagement de l'Electeur Palatin

20 sera la Province de Luxembourg, je suis curieux d'en scavoir la Verité, qui ne tardera pas sur ce point à èclore, si vous en scavés quelque chose, vous me ferés plaisir, Mons^r, de me le marquer. Quant à N^{re} Colere contre le D. de Savoye, toute à craindre, qu[']elle devroit luy paroître, je suis d'opinion qu'il n'en est pas fort en peine, et que dans son ame il dit comme moy, *parturiunt Montes*, etc. Je ne vous en dis pas la Cause ou le

25 fondement de ma Croyance, parce que je crois, que vous conoissés assés n^{re} Cour, ainsi toute indolente que paroitra etre la France pour tenir sa parole en Italie, je suis persuadé que le duc de Savoye, n'a que peu ou point à craindre. Quant à l'Anglet^e, il n[']y a point de doute que la Chose n'irâ comme je le prevois, et nous voicy devenû des bons Torris, malgré que l'Elect^r d'Hanovre a été le prince de tout l'Empire, qui en a le mieux agi,

30 mais c'est l'ord^{re} chez nous de recompenser ainsi ceux qui en ont le mieux agi, et le mieux servi, de les mettre à côté, ou de les mepriser. Quant à la Olande, je compte qu[']il n'en est plus guere question, et que la mauvaise constitution interne de son Gouvernement

30 ne recompenser *k*, *korr.* Hrsq.

ne la permettra plus de pouvoir prendre d'icy en avant aucune bonne resolution, ainsi elle se sappe par ses fondemens. Quant à ces pays icy, ils sont hors d'etat de pouvoir se soutenir sans une puissance qui y envoie de l'argent. L'exclusion du Commerce, et les guerres continuelles les tenant si epuisez qu[']ils sont rendus inutil à eux mêmes, ainsi il n'en est point question, et le gouvernement qu[']ils ont à attendre, ne les racomoderá pas, enfin[,] Monsieur, il y a tant des choses à dire sur ce que nous irons voir, qu[']il vaut mieux de se taire. 5

Au reste, quoy que je me dispose à retourner dans peu à Vienne, je crois que je ferois mieux de ne le pas faire; je serois fort fáché, si le faisant, je n'aurois pas le plaisir de vous y trouver. Je tacheray de retrouver les Livres que vous me demandés, quoy qu[']ils soyent devenus fort rares. 10

Pour le Butkens, il y a bien des choses, où il n'est pas le plus veridique du monde, et d'autres, où il a mal à propos dit les choses. J'aurois tant d'autres choses à vous dire que le temps ne me permet pas de mettre sur le papier, et etant d[']ailleurs à present accablé de visites et affaires je finis malgré moy en vous assurant que pers^e ne scauroit estre plus parfaitem^t que je le seray toujours 15

Monsieur V^{re} tres humble et tres obeissant serviteur le Marq^s de Westerloo

Brux^s 5 avril 1714.

Monsieur de Leybnitz

19. JOHANN FABRICIUS AN LEIBNIZ 20

Helmstedt, 8. April 1714.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 251 Bl. 274–276. 1 Bog. u. 1 Bl. 4^o. 6 S. Bibl.verm. von der Hand J. D. Grubers. „Ant. Ulric. †“. — Auf Bl. 274 r^o oben rechts Wiederholung des Datums von Leibniz' Hand: „Helmstadii 8. April. 1714.“ Mit einer Textnote von Leibniz' Hand. 25

Perillustris et Excell^{me} D^{ne} Consiliarie intime, Fautor et Patrone aetatem colendissime,

Perillustrem Exc^{iam} Tuam litteris salutare, hactenus intermisi, eo quod Ser^{mus} Dux Antonius Ulricus saepius diceret, eam brevi redituram. Sed interea optimus Princeps se

nobis ipse subduxit, atque ad plures abiit, omnibus bonis, et fidelibus subditis grande sui desiderium relinquens. Beatum autem illum, qui cursum suum consummavit, et vitae ac honorum satur obdormivit. Bene sit animae ejus, et ossa molliter quiescant. Laudandus quoque in eo, quod prohibuerit sibi fieri exequias, et concionem funebrem: nam oratores, aut potius declamatores ecclesiastici non intermisissent mortuo Leoni insultare, ejusque barbam vellicare, in mutatae argumento religionis. Noster Superintendentens, illo adhuc aegrotante, jam desipere ac delirare coepit, sua sponte publicas preces ad Deum fundens, ut ei vel sanitatem restituat, vel beatam concedat dissolutionem, quandoquidem non meritis bonorum operum, sed Christo servatori velit confidere: quasi non idem occineretur moribundis in ipsa etiam Ecclesia romana, sicut ex Agendis publicis, et libris precum bambergensibus, hildeshemensibus, aliisque abunde constat.

Nunc sub novo Regente Ser^{mo} promotiones fiunt, et sic Böttcherus, Cancellarii filius, creatus est Consiliarius cameralis, Pape Consiliarius status intimus. Veteres autem coloni migrare jubentur. Haec est Aulae et Fortunae rota, hic ejus mos. Ill^{mi} Dnn. Comites a Giannini cum Prof. Eckharto abiverunt Hanoveram, postquam hic maxima cum laude vixerunt, modestiae, sobrietatis, sedulitatis, generositatis, prudentiae, et aliarum virtutum praeclarissima specimina edentes. Erat inter Professores, qui ambiret apud Ser^{mum} Electorem Consiliarii, immo et Aulici Consiliarii titulum, putans, se in ejus gremio sedere; sed mox, pertracto in societatem altero academiae D^{no} Ser^{mo}, perscriptum huc fuit, ne quis amplius ambiat, aut ab extero etiam Principe acceptet axioma Consiliarii, nisi velit quantocyus a professione dimitti. Idque factum circa illud tempus, quo in Recensionibus litterariis lipsiensibus non dubitarunt narrare, Professorem E. assumptum esse in Consiliarium intimum Electoris, et Cancellarium. Jam mitto, Tibique, vir exc^{me}, reverenter offero aliquot *Panegyrici* Peterseniani exempla, ut illa distribuere iis possis pro lubitu, qui talia amant, quibusque grata est meritissimi et vere magni Principis memoria. Vidit is illum, legit, adprobavit, et suis edi sumptibus jussit aliquot ante obitum hebdomadibus. Et utrique felices fuere, Princeps et Poëta: ille quidem, quod nactus est praestantem vatem; hic autem, quod ipsi oblatum est argumentum nobilissimum. Hisce diebus parum abfuit, quin Sedes salzthalensis incendio periret: nam in conditurae camera occultus erat ignis, qui jam in flammam erupit, postquam lectorum curator, Deo sic disponente, forte fortuna in conclave illud intrans, ubi nemo hominum erat, eum observavit, et observatum feliciter extinxit. Propter aversionem hujus omnino irreparabilis damni sit laudatus Deus opt. maximus. Magdeburgi haud ita pridem in suggestu ecclesiae S. Catharinae reperi- tum fuit scriptum atheisticum, in forma illius *de 3. Impostoribus* compositum; expresse

enim auctor Deum esse negat, nec minus Mosen et Christum, quam Mahommedem, pro impostoribus habet, deque conjugio, ejusque vinculo obscoenissime et scabiosissime loquitur. De animae humanae procreatione non habet contemnenda, sed unam eandemque rem vel tricies et ad nauseam repetit. Magistratus quidem promisit L. Imperiales hominem, aut potius monstrum hominis indicaturo; sed ille latet in obscuro, nec in apricum prodibit. Petersenius valde dolet ob *Uraniadem* suam, quae et ipsa, quantumvis insons, in tenebris sedere cogitur, saepiusque ejus nomine ad me scripsit: sed rescripsi ego, eandem fortunam ac sortem experiri ipsam Exc. Tuae suppellectilem. Nec spes est, hanc dimitti, et in libertatem vindicari, quam diu Dominus mentem non mutat suam¹. Quod forte facilius jam fiet, postquam adversarius hinc evocatus est, et eo translatus, unde redire potest nemo. Si autem non fiat, Deum rogo, ut patientiam et animi tranquillitatem Exc. Tuae largiatur, atque isto sub coelo fortunam ridentem. Sed ignosce, vir summe, tam longis litteris molestiam Tibi creanti, et, quod facis, favere perge

Perillustris Ex. Tuae Cultori humillimo perpetuoque Joanni Fabricio.
Helmstadii d. 8. April. 1714.

20. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 11. April 1714.

Überlieferung:

*L*¹ Konzept: LBr. 840 Bl. 237. 4°. 2 S. Eigh. Anschrift. Ohne das P. S.

*L*² Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 94–95. 1 Bog. 4°. 4 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „33.“. (Unsere Druckvorlage.)

N° 5

Monsieur

J'ay receu l'honneur de votre seconde lettre de Berlin, et j'y remarque que vous avés receu et agréé mes trois precedentes. En voicy la cinquième.

Il n'y a pas grand chose à mander d'icy. L'Empereur est occupé de son deuil qui

¹ <Links am Rand Notiz dazu von Leibniz' Hand:> Non intelligo

sera assés grand. La mort du Duc Antoine est une perte considerable. Il avoit infiniment du merite, et avec cela, on le pouvoit porter à quelque bonne resolution, et il avoit du courage pour entreprendre et de l'activité, pour executer.

5 J'ay receu une lettre fort belle de luy écrite trois semaines avant sa mort. Il y a parlé en prince, en chrestien, en philosophe, et en homme gay et galant. Il semble qu'il se prepare à un voyage de Hollande, et qu'il ne laisse pas de voir la grandeur du changement imminent. Enfin des telles lettres peuvent passer pour les chansons d'un cygne.

10 Pour venir aux affaires; je doute que l'Empereur se resolve si tot à attaquer le Duc de Savoye, même dans le Milanois et dans le Monferrat, le Traité de Rastat paroissant l'obliger à des voyes p a i s i b l e s pour obtenir son droit en Italie.

15 Il est vray que selon le stile de Louis XIV. en 1665. qui alla à la teste de 50 000 hommes en Flandres pour prendre possession des pretendus droits de la Reine son Epouse sans vouloir que cela passât pour une rupture; l'Empereur pourroit encore pretendre d'executer en Italie les decrets de la justice, sans que cela passe pour une hostilité. Mais 20 quand une telle demarche seroit soutenable, ce que je ne veux point examiner icy; il ne me semble point que le present Ministere icy soit trop porté à s'en servir. On auroit peutetre plus de courage, si l'on etoit dans une parfaite intelligence avec la Cour de Prusse et avec Messieurs les Etats. Je suis tousjours d'opinion que la Cour de Prusse au lieu d'inquieter les Hollandois dans l'estat triste et confus où ils se trouvent, devroit 25 travailler à les soulager, à les encourager, et à se montrer bon et cordial ami. Ce seroit le moyen de gagner d'avantage et de faire de plus grandes affaires; sur tout si l'on moyenoit la même bonne intelligence entre eux et l'Empereur.

J'apprends qu'on est fort deconcerté et touché à Augsbourg de la maniere de la paix de Rastat, où il semble qu'on ne laisse aux deputés de l'Empire et autres qui iront au 25 futur congres, que le soin de traduire le Traité du François en Latin. Mais dans le fonds il y auroit bien des eclaircissemens à faire, et il faudroit qu'on y travaillât dés apresent en cette Cour de la part du Roy, pour gagner le temps. C'est sur tout par rapport au Corps des protestans et à l'abolition de la clause du 4^{me} article de Ryswick [qu']il seroit glorieux à Sa M^{te} Imp. de finir cette affaire par son autorité, la France ne s'y opposeroit pas, et 30 Sa M^{te} gagneroit par là le Corps des protestans dans une affaire entierement conforme à la justice; et feroit cesser le deplaisir que plusieurs, et sur tout les protestans ont conçu de la maniere de cette paix. On parle tousjours dans les gazettes des brouilleries entre le

31 ont conçûs *L*², *korr. Hrsq.*

Roy et les Etats. J'en suis fâché, et je ne crois pas que ce soit le meilleur moyen d'avancer les affaires de Sa Majesté.

On parle d'une nouvelle et considerable défaite des Suedois par les Russes. Cela forcera les Etats du Royaume malgré les depenses du Roy, selon toutes les apparences, à donner les mains aux Traités de paix de Bronsvic. On s'etonne que le Roy de Prusse n'y 5
a pas encor envoyé. Mais peut etre apprendrons nous bien tôt qu'il l'a fait.

La Harangue de la Reine Anne est chagrine et menaçante; et d'un style comme si elle se vouloit preparer le chemin à des demarches ulterieures qu'on apprehende depuis long temps. Ainsi on se devroit reveiller là dessus encor à Berlin.

Vous ne me dites rien de ma lettre à la Reine de Prusse que je vous ay envoyée, 10
Monsieur. Vous ne dites point si vous trouvés apropos de la faire rendre et comment. Cela depend de vous.

Je ne croy pas qu'on ait grand sujet de concevoir ombrage du secret qui a été gardé entre l'Empereur et la France. On a été bien aise de part et d'autre de tenir le monde en suspens. C'est le moyen de relever des choses mediocres. Ainsi je ne crois point qu'il 15
y ait des grands articles en reserve.

Les Danois ont contribué beaucoup à porter le Czar à la resolution de transporter le commerce d'Archangel à Peterbourg, et ils y gagnent le plus à cause du passage par le Sund, le Czar est fort content du Roy de Dannemarc et peu du Roy de Pologne.

Je suis bien aise que le pennsionnaire Heinsius s'est rengagé. Il a dit à un de mes amis, 20
qu'il faut absolument que la Hollande prenne garde aux demarches du Ministere Anglois et du pretendant, et soit en estat d'empêcher que le dernier ne passe en Angleterre avec des forces considerables. Il y aura encor peutêtre du bruit entre l'Empereur et les Anglois sur la delivrance de Bruges et de Gent, qui ne sont pas de la barriere, et où les Anglois se sont fourrés. Et l'Empereur ne voudra point restituer la Baviere sans recevoir en meme 25
temps les Pays bas, au moins ce qui est hors de la barriere. Mais les Anglois ne sont pas en estat de s'opposer à l'Empereur, si la France le laisse faire. Je suis avec Zele

Monsieur de V. E. le tres humble et tres obeïssant serviteur Leibniz
Vienne 11 d'Avril 1714.

P. S. Je ne say, Monsieur, si vous voudriés dans l'occasion animer un peu le Roy à 30

5 au Traités L^2 , *korr. Hrsg.* 30 si vous voudrois L^2 , *korr. Hrsg.*

la culture et protection des sciences solides. Et cela vous donneroit occasion en meme temps de luy parler de moy favorablement, ce qui ne sauroit nuire.

21. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 17. April 1714.

5 **Überlieferung:** *L* Konzept: LBr. 840 Bl. 244–245. 1 Bog. 4°. 4 S. Eigh. Anschrift.

n° 6

A Monsieur le General de Schulenbourg

Monsieur

Vienne ce 17 d'Avril 1714

10 Je suis curieux d'apprendre si vous avés fait quelque progrès dans l'Esprit du Roy. Les commencemens m'ont paru bons. Ils auront donné quelque jalousie. Mais le Roy est un Prince, autant qu'il paroist, qui ne se laisse point mener. S'il reconnoist, que vous luy parlés selon ses veritables interests, conformes encor à son inclination; il prendra plaisir à votre conversation. Elle roulera apparemment sur le militaire pour l'ordinaire. Mais les affaires viendront insensiblement, et peu à peu et à mesure que le Roy le paroitra desirer.

15 La nouvelle de la resolution des Danois de demolir Tonningue, allarmera la Cour de Berlin, et Messieurs de Holstein se donneront des grands mouvemens; mais inutiles selon toutes les apparences; car il ne paroist point que le Roy voudra hazarder d'entrer en guerre avec le Czar, à moins que le Roy de Pologne ne rompit avec le Czar en même temps. Peutetre la Cour de Dresde n'en seroit elle pas trop éloignée, si elle ne craignoit les
20 esprits remuans des Polonnois. Cependant il me semble que les dernieres remonstrances du Palatin de Masovie à la Porte, dont les Turcs ont paru surpris, ont été faites à dessein par ordre de la Cour Auguste pour tenir les choses de la guerre et de la paix avec les Turcs en suspens; à fin d'avoir un pretexte de tenir des troupes en Pologne. Si l'on estoit entierement d'accord avec la Porte et delivré de toute apprehension du coté de Stanislas,
25 on seroit assés disposé je crois dans la Cour du Roy de Pologne de se brouiller avec le Czar, surtout si l'on trouvoit que cela plaisoit aux Polonnois; Et je crois en effect qu'il y

26 crois qv'en effect qv'il *L*, *korr.* *Hrsg.*

en a beaucoup à qui cela pourroit plaire. Mais comme la Cour Auguste est trop flottante et ambiguë, je doute que celle de Berlin y puisse faire prendre des mesures solides. En effect si j'étois un Ministre de Pologne, je ne serois point éloigné de tels conseils, savoir de se joindre avec le Roy de Prusse, et même avec la Suede et avec la Porte pour moderer la puissance du Czar. Mais suivant l'assiette presente des Esprits, je tiens que le Czar n'a rien de tel à craindre. Et qu'ainsi le Roy de Prusse doit tourner ses pensées d'un autre coté; se montrer chef du parti protestant de l'Empire, travailler à l'abolition du 4^{me} article de Riswic; et à d'autres éclaircissemens de la paix de Rastat, avoir grand soin de la succession protestante et par consequent estre en parfaite intelligence avec l'Electeur d'Hanover. Se faire reconnoitre veritable ami de Messieurs les Etats, estre leur Mediateur aupres de l'Empereur, gagner et meriter la confiance des deux cotés, profiter des craintes presentes où ils sont en Hollande de l'Empereur et de luy; car ils craignent en Hollande, qu'il ne s'entende avec l'Empereur contre eux. S'il les delivre de cette crainte (qui aussi bien est malfondée)[,] ils luy en seront plus obligés; car ils ne sauront peutetre pas combien elle est malfondée, et il est bon de les tenir un peu en apprehension. Cependant Sa M^{te} travaillera de concert avec l'Empereur aux affaires de Holstein et de la Suede.

En fin notre bon et genereux Duc Antoine Ulric est mort. La lettre qu'il m'a ecrite du 6 de Mars, trois semaines avant sa mort[,] est comme la chanson d'un cygne. Il y parle en Chrestien, en philosophe et en prince. Un peu avant sa mort il a ecrit une lettre à l'Imperatrice sa petite fille, et ordonné que M. Stiquinelli premier gentilhomme de sa chambre la portât quand il seroit mort. Si M^{gr} le successeur ne luy avoit donné en même temps sa commission pour le même sujet, il auroit été un Ambassadeur d'une nouvelle espece, car il auroit été l'Envoyé d'un mort, et pour ainsi dire Testamentaire.

Comme l'Empereur sera occupé apparemment cette année du recouvrement des Paysbas; il ne pensera pas encor à l'Italie. Il y a de l'apparence qu'apres la paix perfectionnée le Prince Eugene ira aux Paysbas pour les faire restituer. Si les Anglois font difficulté de rendre Gand et autres lieux qu'ils tiennent; ils retarderont, ce semble, la restitution de la Baviere, et les François mêmes seront obligés de travailler à cette delivrance. Ainsi j'espere que le tout se passera paisiblement. Les Hollandois (au moins les mauvais pacifiques) ont bien merité l'allarme qu'on leur a donnée d'une intelligence secrete entre l'Empereur, la France, et meme le Roy de Prusse à leur prejudice. Mais s'ils se mettent à la raison, cette allarme sera tout le mal que l'Empereur leur fera.

Je suis curieux de voir quelles mesures le Ministere Anglois prendra par rapport à l'eloignement du Chevalier de S. George de la Lorraine, puisque la Chambre des Com-

munes veut entrer en connoissance de cette affaire. Je crois que l'avenement de Lorraine a été un faux bruit. Cependant il ne faut point s'endormir, et on ne sauroit prendre trop de precautions contre une puissance comme celle de la France où l'on peut prendre et executer de grandes resolutions avant que d'autres s'en apperçoivent. Ainsi il seroit
5 bien à souhaiter que ceux qui sont les plus interessés dans la conservation de la succession protestante, comme Monsg^r l'Electeur, le Roy de Prusse et sur tout Messieurs les Etats, prissent des bonnes resolutions ensemble tant pour Angleterre et l'Ecosse qu'au dehors, pour n'être point surpris. Il seroit bon que Mess. les Etats gardassent des troupes Angloises et Ecossoises qu'ils ont, et que le Roy de Prusse et l'Electeur d'Hanover
10 en prissent à leur service[,] sur tout des Ecossois.

Pour dire encor un mot du 4^{me} Article de Riswik, j'en touchay quelque chose à M. le Comte de Dona icy, il me repondit que c'étoit une affaire pour Augsbourg; et il paroissoit que ses instructions n'en parloient point. Mais on en parlera inutilement à Augsbourg, si l'on n'en convient à Vienne et à Versailles. Ainsi ce seroit au Roy de Prusse
15 d'y travailler à Vienne, et à Messieurs les Anglois et Hollandois en France. Aussi M. de Botmar me mande d'avoir dit au Comte de Strafford, que la France ayant stipulé cet article, il ne dependoit point de l'Empire seul, de l'abolir, et qu'ainsi, la Reine pourroit rendre un grand service à la religion protestante, en portant la France à y consentir, et Mg^r l'Electeur a approuvé cette reponse. En effect les Princes Protestans ont pris assés
20 de peine deja pour obtenir ce point et ils n'ont point besoin des exhortations du Comte de Strafford, mais de l'assistance de sa Cour et de Mess. les Etats aupres de la France. Ce seroit deja quelque chose, s'ils pouvoient porter la France à laisser l'affaire à regler à l'Empire. Cette demarche plairoit à l'Empereur, et je suis assure que le Roy de Prusse obligeroit fort la Cour Imperiale s'il pouvoit contribuer par soy meme et par les Anglois
25 de porter la France à ce point de laisser faire à l'Empire là dessus. Et ce seroit le vray moyen de gagner encor l'Empereur, et à faciliter aupres de luy l'approbation de ce que les Protestans desirent avec raison; au lieu qu'il se roidira si l'on s'y prend d'une autre maniere; c'est ce qui meriteroit encor d'être pesé à Berlin, et remontré au Roy dans l'occasion.

30 La demolition de Toning que le Roy de Dannemarc a ordonnée est une bagatelle au prix de l'allarme que les progrès du Czar en Finlande [vont] donner à Berlin. Ce Prince profite habilement des fautes d'autrui et va droit à son but. La Suede est en danger d'être engloutie entierement. Et je ne m'etonnerois pas si les Rois de Prusse et de Pologne se joignoient avec la France et avec la Porte meme pour tacher de l'empêcher si le Czar

ne veut point se borner. L'Alliance entre l'Empereur et ce Monarque n'a pas encor pû être conclue[,] Sa M. Imp. ne voulant outrepasser les bornes de son office imperial par rapport à la Suede[,] mais elle ne seroit point fachee de prendre des mesures avec le Czar par rapport aux affaires d'Orient.

22. LEIBNIZ AN JEAN PHILIPPE EUGÈNE MARQUIS DE WESTERLOO

5

Wien, 21. April 1714.

Überlieferung: *L* Abfertigung; BRÜSSEL *Archives générales du Royaume* Fonds Merode VN, R. 645. 1 Bog. 4°. 4 S.

Monsieur

10

La lettre de votre Excellence contient des reflexions tres importantes. Nous avons à craindre des tres grands changemens, du coté du Ouest, par rapport à l'Angleterre, et dans le Nord où la Suede est en danger d'être engloutie par le Czar. J'avoue que si j'étois Ministre des Rois de Pologne et de Prusse, je leur conseillerois de se joindre pour notifier au Czar qu'ils ne peuvent souffrir qu'il se rende maitre de la Suede et de pretendre même que la Finlande soit restituée un jour au Roy de Suede. Et ils seroient soûtenus par la France dans une telle resolution que l'Empereur même ne pourroit trouver mauvaise, pour ne rien dire du Turc. Mais bien souvent dans les conseils des princes c'est miton-mitaine. Pendant qu'on traîne et delibere, les choses empirent à ne plus souffrir de remedes.

15

Quant à l'Angleterre, je suis quasi persuadé que l'Empereur ne sera entrer dans aucunes mesures avec la France en faveur du Pretendant; et je doute même que la France ait voulu confier ses desseins là dessus à l'Empereur; avec qui il n'est pas apparent qu'elle soit jamais dans une parfaitement bonne intelligence. Mais aussi la France n'at-elle pas besoin du concours et de l'assistance de l'Empereur. C'est assez qu'il ne se mêle point de cette affaire, et qu'il ne secoure point les Hollandois en cas qu'ils entrassent en guerre avec la France sur ce sujet.

20

25

On m'a envoyé de Francfort les vers cyjoint, lors que l'issue du Traité de Rastat étoit encore douteuse. Il n'est que trop à craindre qu'ils pourroient devenir veritables. L'unique remede seroit une bonne intelligence et Alliance defensive entre l'Empereur et

Messieurs les Etats; et ce seroit aux derniers de la demander et de se relacher sur la Barriere.

V. E. a raison de juger quand n'ira pas trop viste contre le Duc de Savoye: aussi peut on dire que les expressions du Traité de Rastat rendent la chose douteuse. On y reserve à l'Empereur les voyes legitimes et paisibles, pour poursuivre son droit. En tout cas je croy que l'Empereur pensera premierement aux Pay Bas pour y être mis en possession cette année; et puis il s'appliquera d'avantage à l'Italie, où l'on a été extremement allarmé dans la crainte que la France l'abandonneroit à la discretion de la Cour Imperiale: mais la France assurera les princes italiens par ses emissaires, qu'ils n'y a rien de tel à craindre: comme en effect le Traité de Rastat témoigne tout le contraire.

Le Duc cependant a voulu diminuer les raisons que l'Empereur pourroit avoir contre luy en satisfaisant à une partie de son obligation par la demolition de Mortare. Mais il y trouve son compte luy même, parce qu'ainsi il a moins de places à garder.

Je suis curieux de voir si les Anglois quitteront volontiers Gand, et autres lieux. La France est obligée elle même d'y contribuer[,] car autrement l'Electeur de Baviere ne sera pas restitué entierement. Mais l'affaire de la Baviere sera *altioris indaginis*; et de plus longue halaine.

Le Sieur François Mercure van Helmont (fils du fameux Jean Baptiste van Helmont innovateur dans la Medecine) m'a dit un jour qu'autresfois, il y a peut être 50 ans, un gentilhomme flamand ou brabançon plutôt, avoit fait en flamand un petit mais excellent livre fondé dans une longue pratique, de la maniere de planter et cultiver des arbres, tant fruitiers qu'autres. Je ne say si V. E. en a connoissance.

Je ne say pas encore precisement quand je partiray: mais ce sera au moins avant que l'Empereur s'eloigne de Vienne. Je souhaite d'avoir un jour le bonheur de vous revoir, Monsieur, en parfaite santé, et satisfaction, estant avec zeile

Monsieur de V. E. le tres humble et tres obeïssant serviteur Leibniz

Vienne ce 21 d'Avril 1714

P. S. L'Electeur Palatin fait solliciter icy que l'Empereur accorde à son Epouse la succession de Florence si son frere venoit à mourir sans enfans; conformement à la declaration du Senat Florentin. L'Empereur voudra apparemment que cela depende principalement de sa grace. On n'entends point parler presentement de la cession du Luxembourg, comme on en avoit parlé il y a quelques mois.

23. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 25. April 1714.

Überlieferung: *L* Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 96 bis 97. 1 Bog. 4°. 4 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „41.“

Monsieur

Vienne ce 25 d'Avril 1714 5

Comme en marquant votre depart prochain de Berlin vous ne m'avés point donné votre adresse, je me sers de celle que j'avois employée avant que vous y etiés allé.

Je vous avois envoyé une Lettre pour la Reine de Prusse, mais laissant à votre jugement de la faire rendre ou non: et je souhaiterois au moins d'apprendre si vous l'aviés receue, et ce que vous aviés trouvé bon là dessus. 10

Voilà donc Toning demoli, et cela doit deplaire à la Cour de Berlin. Mais c'est une bagatelle à mon avis au prix de l'allarme que les progrès du Czar contre la Suede y doivent donner. Ce Prince pousse sa pointe comme il faut, et profite habilement de la foiblesse et des fautes d'autrui. La Suede est en danger d'être engloutie entierement. Une bataille comme la derniere est capable de la bouleverser. Et je ne serois point étonné 15 maintenant si les Rois de Pologne et de Prusse se joignoient avec la France et même avec la Porte pour tacher de l'empêcher, s'ils ne pouvoient point obtenir de Sa M^{té} Czarienne de se borner.

L'Alliance entre l'Empereur et ce Monarque n'a pas encor pû être conclue; Sa M^{té} Imperiale n'étant point portée à faire la moindre demarche dont la Suede aye sujet de se plaindre, et ne voulant point outrepasser les bornes de son office Imperial, mais elle ne seroit point fâchée de prendre des mesures avec le Czar pour leur seureté commune par rapport aux affaires d'Orient. 20

Il court icy un bruit que les Turcs ont deposé et arrêté le Prince de Wallachie: mais M. de Dalman qui a été Ministre de l'Empereur à la Porte m'a dit hier qu'il ne le croyoit pas, parce qu'on n'en avoit aucune nouvelle de la Transylvanie. On soubçonne que le dessein des Turcs est de reduire ces pays en Provinces et d'y mettre des Bachas, depuis qu'ils fortifient Cochim, et ont dessein de fortifier encore d'autres places de ce coté là. 25

Il paroist que le parlement d'Angleterre est bien Torry, mais qu'il n'est point Jacobite: la Cour a taté la maison des Seigneurs, et l'a trouvée roide. Et les communes en s'informant de ce qu'on a fait pour faire sortir le pretendan de la Lorraine, font bien 30

connoitre qu'ils ne sont point pour luy.

Ainsi jusqu'icy je ne voy point d'autre moyen de le faire venir que par les forces des Bourbons, et elles ne pourront reussir que par un grand secret et par une surprise extreme, qui ne laisse point le temps aux bien intentionnés de s'y opposer.

5 J'espere que l'affaire de la Barriere s'accordera à l'amiable entre l'Empereur et les Etats, et même qu'elle donnera occasion à une Alliance plus étroite entre eux; laquelle mettroit les Hollandois en état d'etre plus resolués à s'opposer à une entreprise du pre-
tendant. On dit que le Roy de Suede traite avec celuy de Pologne pour s'accommoder
avec cette republique[.] Ce seroit la plus raisonnable chose que le Roy de Suede pourroit
10 faire que de penser à la paix.

Cependant je ne voy point qu'on puisse faire grand chose à Bronsvic; et s'il est vray
que le Roy de Dannemarc peut prouver que les Holsteinois ont appellé Steinbock, et luy
on tiré Tønning, on s'étonnera moins de la demolition de cette forteresse, et le Congrès
de Bronsvic aura autant de peine de raccommode les affaires de Holstein que de regler
15 ce qui regarde les provinces de la Suede dans l'Empire. Vous êtes plus à portée, pour en
juger, et je suis avec Zele

Monsieur de V. E. le tres humble et tres obeissant serviteur Leibniz

P.S. J'ay oublié de vous dire, Monsieur qu'on ne croit pas que l'Empereur puisse
éclater si tost contre le Duc de Savoye, à moins que ce Duc ne luy en donne un nouveau
20 sujet et qu'il croit qu'il s'en gardera. Le Traité de Rastat paroist assés favorable à ce
Duc.

24. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 5. Mai 1714.

Überlieferung:

25 *L*¹ Konzept: LBr. 840 Bl. 246–247. 1 Bog. 4°. 4 S.

*L*² Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 98–99. 1 Bog. 4°.
4 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „42.“. (Unsere Druckvorlage.)

Monsieur

Vienne ce 5 de May 1714

Vous aurés receu une lettre de ma part depuis que vous etes de retour chez vous. J'ay

receu l'honneur d'une des vôtres datée d'Embden du 14 du passé. Et j'espère d'apprendre quand et pour où vous partirez; afin que je puisse avoir le moyen de vous écrire et de recevoir vos ordres. Apparemment vous passerez, Monsieur, à Wolfenbutel, et repasserez par Hannover, et je seray ravi d'apprendre votre jugement sur les changemens arrivés ou qui arriveront par la mort du duc. Monseigneur son successeur m'a répondu fort gracieusement. Je suis curieux d'apprendre ce que feront Messieurs Imhof et si M. Ludeke conservera le service de Prusse, car autres fois Monseigneur le Prince hereditaire ne l'approuvoit pas. Mais on peut changer de pensée. 5

Votre pourtrait de la Cour de Prusse est curieux. Je doute que le parti de la Reine soit le plus fort, et il faudra qu'il se gouverne avec adresse. La grande affaire du Roy, ce me semble, est de trouver le moyen de maintenir une grande armée. La guerre du Nord luy en fournit maintenant les raisons, et peutestre luy fournira même des moyens; si la France et l'Angleterre ont envie de sauver la Suede, car je ne voy pas qu'ils le puissent faire autrement et mieux que par les Rois de Pologne et de Prusse, en accordant la Suede avec la Pologne pour arreter les progrès du Czar. De l'autre coté le Roy de Prusse doit faire la figure de chef des protestans en Allemagne, et par consequent faire en sorte que les Hollandois et Hannover ayent sujet d'esperer son assistance au besoin, et sur tout par rapport à l'Angleterre. On parle de son voyage à Cleves[,] il servira à le raccommoier avec les Hollandois et à prendre de bonnes mesures avec eux. Le Roy de Prusse a cela de commode maintenant qu'il peut estre bien avec la France et l'Angleterre par rapport aux affaires du Nord, sans estre mal pour cela avec l'Empereur, les Hollandois et l'Electeur d'Hanover avec les quels il se peut entendre pour la seureté du Rhin et des Pays bas et avec les deux derniers, pour la seureté de la succession protestante. Ainsi, si le Roy de Prusse peut bien profiter de cette situation, il pourra faire ses affaires. Il est vray qu'il a perdu de grandes occasions, en n'envoyant pas d'abord à l'Empereur un Ministre de confiance apres l'avenement du Roy à la Couronne. Maintenant je crois que ce qui l'embarasse le plus sont les progrès du Czar, et pour les arrêter il luy faudra deux choses[:] de l'argent de France et d'Angleterre, et le concours du Roy, et de la Republique de Pologne, car sans cela il n'y a rien à faire. Je doute meme; si l'on est un peu irresolu qu'on ose hazarder une rupture avec le Czar, quand on pourroit avoir tout cela. C'est beaucoup que les Turcs laissent faire le Czar et perir la Suède, et que les representations des François et des Suedois n'ont de rien servi à la Porte. L'Empereur persiste tousjours par rapport à la Suede de n'employer que ce qui est de son office Imperial, sans témoigner aucune partialité, et il l'a fait connoître par sa réponse donnée au Ministre du Czar icy 10 15 20 25 30

qui ne tend qu'à un concert pour l'avenir, et pour leur seureté mutuelle envers la Porte.

Je doute que la Cour Imperiale entreprenne si tôt quelque chose en Italie. Elle s'appliquera maintenant au recouvrement des Pays Bas, et je crois qu'elle entrera en mesures avec les Hollandois pour la seureté mutuelle des Pays Bas et du Rhin. Cela seroit à mon avis tres raisonnable pour tous les deux. Aussi crois-je que les Hollandois, s'ils se resolvent à restituer la Barriere, ne le feront qu'à condition que leur seureté n'en souffre point, et par consequent, qu'on leur promette de l'assistance en cas qu'ils fussent attaqués. Et l'Empereur alors pourra stipuler reciproquement leur assistance pour la seureté de la Flandre et du Rhin. Si cette Aliance se fait, elle sera d'une grande importance pour la succession protestante. Car alors les Hollandois seurs de n'etre point attaqués par la France sans etre secourus pourront s'opposer hardiment aux desseins du pretendant.

Autant que je puis juger par le Traité de Rastat, et par les demarches de la Cour de Vienne, je crois que le Marquis de Trivie a eu raison de vous écrire comme il a fait par rapport à son maitre, et par rapport à l'etat present des choses. Mais on pourroit changer de mesures icy avec le temps, l'Empereur étant un Prince fort reservé, et qui pourroit prendre un jour son temps. Il est vray que de l'autre coté le Duc de Savoye a raison de juger qu'il gagne beaucoup s'il gagne du temps. Je souhaite que ce Marquis dise vray en jugeant que l'Angleterre restera tranquille. Mais j'en doute, s'il est vray que la Reine est pour le Chevalier de S. George comme le portent toutes les apparences. Car quant à la France il n'y a pas lieu de douter qu'Elle ne soit tres portée à l'etablissement du pretendant; l'interest et l'inclination du Roy de France y concourent, et ce Monarque a toute la puissance necessaire pour executer un tel dessein.

Je crois, Monsieur, que votre ami en Angleterre ecrit sincerement ce qui est conforme à son opinion et je serois porté à le croire sans scrupule, si quelques difficultés ne s'y opposoient, aux quelles j'aurois souhaité qu'il eût voulu toucher, et qu'il eût voulu donner des bonnes raisons de son sentiment. J'accorde que si la Reine fut morte dans le temps que les gens malinformés le croyoient, l'Electrice auroit été proclamée: mais on craint avec raison que les choses demeureront pas dans cet estat. La plus grande raison de la crainte est la puissance exorbitante où le Ministere Anglois a mis la Maison de Bourbon par la paix d'Utrecht sans aucun sujet. Cette Maison est en estat de mettre le pretendant sur le Trone. Elle en a le pouvoir et la volonté, et il est difficile de l'empêcher. L'Angleterre est desarmée et desunie, la Hollande intimidée, et Hanover hors de mesure et hors de portée; Et si le Minstre etoit d'intelligence en cela avec les Bourbons, comme

il l'a été déjà par rapport à la mauvaise paix, le danger en seroit d'autant plus grand. Je n'oserois pas en accuser Messieurs les Ministres: mais il faut avouer qu'il y en a qui ne prennent pas la peine de refuter les soubçons par des réalités; au contraire il semble qu'ils prennent plaisir de les augmenter. Ils favorisent ouvertement quantité de personnes suspectes et soubçonnées communement d'être Jacobites, au lieu qu'ils découragent ceux qui paroissent les plus zelés pour la succession protestante. Ils les maltraitent meme pendant qu'ils conviennent aux discours, livres, et sermons hardis des malintentionnées pour ne point dire qu'ils les poussent et soutiennent. Enfin ils parlent comme s'ils étoient pour Hanover, pendant qu'ils agissent comme s'ils étoient pour le prétendant: *Vox est Jacobi, manus Esavi*: Je suis fort du sentiment de votre ami, que vraisemblablement la Reine peut vivre encore long temps, et que la crainte du desordre de la Banque a été imaginaire. Mais de vouloir alleguer ces choses pour refuter des apprehensions plus fondées, c'est donner le change. La fausseté de ces craintes ne diminue point des sujets veritables qu'on a de craindre le prétendant qui sera capable de se rendre maitre de Londres avec 12 000 hommes de troupes réglées s'il est favorisé tant soit peu au dedans.

On a conseillé à la Cour d'Hannover d'être bien avec la Reine, et l'on a raison. Mais la Cour d'Hannover at-elle jamais fait la moindre chose qui pouvoit déplaire à Sa Majesté par rapport au gouvernement de son Royaume[?] Et une infinité de gens dans la Grande Bretagne et au dehors ont accusé cette Cour de trop d'indifference et de trop de menagement. La chose où la Cour d'Hanover a témoigné d'être d'un autre avis que la Reine a été d'avoir dissuadé la paix d'Utrecht. Mais la Reine ayant demandé l'avis de l'Electeur[,] pouvoit il parler autrement que selon sa conscience? Et comme Prince Electeur de l'Empire, il avoit droit et obligation de s'attacher à ce ce qui étoit de l'interest de la Nation Germanique, et qui paroissoit aussi être celui de la Britannique.

Je vous laisse juger, Monsieur, s'il est apropos de communiquer à votre ami, un extrait de ce que je viens de dire sur sa lettre, mais sans me nommer.

Ayant presque achevé cette lettre je reçois l'honneur de la votre datée d'Emden le 24 d'Avril. Comme vous avés recû toutes mes lettres, suivant leur nombre; il faut que j'aye oublié d'y enfermer celle que j'avois destinee à la Reine, et qu'elle soit demeurée parmi un tas de mes papiers.

Vous avés raison, Monsieur, de juger que les affaires d'Angleterre meritent de plus en plus l'attention et l'entremise de la Cour d'Hannover. Elle y pourroit entrer efficacement sans déboursier. J'en say bien de nouvelles: je crois aussi que l'humeur et la contradiction peuvent avoir part à ce qu'on fait. Si le Roy de France fait venir le Prince d'Asturies

en France, le fondement de la paix d'Utrecht sera renversé. Je doute qu'il le fasse qu'en cas de la mort du dauphin; Je voudrois bien savoir ce qui a porté le Roy de France a contremander les troupes qui devoient agir contre Barcelonne, il n'y a rien de conclu entre l'Empereur et le Czar. Je suis avec Zele

5

Monsieur de votre Excellence le tres humble et tres obeissant serviteur L.

25. MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG AN LEIBNIZ

Emden, 12. Mai 1714.

10

Überlieferung: *k* Abfertigung: LBr. 840 Bl. 252–253. 1 Bog. 4°. 4 S. von Schreiberhand, Schlusskuralien und Unterschrift eigenhändig. Auf Bl. 252 r^o oben rechts Vermerk von Leibniz' Hand: „resp“.

Monsieur

15

Après le retour du S^r Opperman de la foire de Leipzig on a été après pour chercher et examiner toutes vos lettres qui se trouvent numerottées, ainsi vous pouvés être tres sur que je n'en ai point reçu du tout pour la Reine, un de nous deux s'en seroit appercu tres surement, vos lettres que j'ai reçu à Berlin n'en parlent pas non plus, si ce n'est que vous dites dans une de vos lettres qu'il dependeroit de moy de la montrer à la Reine, mais elle étoit écrite à moy et je ne l'ai reçu que lorsque j'étois déjà parti de Berlin, vous pouvés conter tres surement sur ce que je me donne l'honneur de vous mander ici sur ce

20

sujet. Vous devés déjà être informé des lettres, que M^r de Harlei a apporté de la Reine et du grand Tresorier à Mad. l'Electrice et à Mg^r l'Electeur, auxquelles il n'y a rien à ajouter, il les appuye par les plus belles assurances du monde, le temp fera voir ce qui en sera, on fait bien du bruit dans le Parlement à Londres, mais tout cela n'aboutira qu'à peu d'effet.

25

On dit que le Duc d'Orleans ne s'endort point, on pretend que son parti soit déjà formé en cas de minorité, le Cardinal del Giudice marque assez le mecontentement dans lequel on est en Espagne à l'égard de la France.

Le R. de Dannemark contribue beaucoup à porter le Czaar de transporter le com-

merce d'Archangel à Petersburg, il n'y fera pas un gros gain, les navires des Russes ne paient que tres peu de peage au Sundt par un accord fait entre ces deux Princes, les Hollandois et les Anglois y perdront le plus, le Czaar peut donner les marchandises à meilleur marché qu'eux, lorsqu'il les fera transporter par ses propres navires.

Il semble que le Roy de Suede est abandonné de tout le monde, ce n'est que la 5
dissension de ses sujets qui le maintienne sur le throne, la Princesse Ulrica a absolument refusé le gouvernement, s'il continue de rester en Turquie, ses sujets pourroient à la fin disposer autrement de la couronne. Le Czaar fera en Suede ce qu'il voudra et le R. de Dann. assiegera Wismar, sans que personne remuera, on dit qu'il offre de restituer les Duchés de Holstein, à condition qu'on releve celui de Sleswig, qu'il n'ait plus rien à 10
faire avec l'Administrateur, et que son Ministere soit cassé. Le Prince Kurakin est deja retourné de Brunsvic à la Haye, n'y voulant pas rester les bras croisés, on dit que le Czaar et le R. de Dannem. font difficulté d'y negocier avec Flemming. Hannover, Düsseldorf et Cassel ont deja reformé des troupes, le Roy de France retient les siennes sur le pié et ramplit les magazyns sur les frontieres, on verra si la barriera va s'evacuer sans dispute 15
et sans differens. Le Roy de Prusse va faire un tour pour passer ses troupes en revue, soit en ce pais ici, soit à Wesel. Voilà tout ce que je puis me donner l'honneur de vous mander par celley, conservés moy l'honneur de votre souvenir, et soyés persuadé que je suis tres sincerement

Monsieur Votre tres humble et tres obeissant serviteur Schoulbg 20

Embd. ce 12. du Mai 1714.

26. JOSEPH VON CORSWAREM AN LEIBNIZ

[Wien, 17.] Mai 1714.

Überlieferung: K Abfertigung: LK-MOW Corswarem10 [früher: LBr. F 24] Bl. A 54. 17, 5 × 11, 5 cm. 1 S. Auf Bl. 54 r^o oben Datierung von Leibniz' Hand: „May 1714 “. 25

Je vous souhaite le bon jour Monsieur et vous prie d'ecouter favorablement le porteur qui est celui dont j'ay eu l'honneur de vous parler pour le jeux et autres plants. La longueur le desespera, c'est un tres honett homme et je vous prie de le consoler et le rencourager[,] car sa tristesse pourroit luy faire gagner une maladie et sa famille seroit perdue.

Votre tres humble et tres obeissant servit.

Corswarem.

27. JEAN PHILIPPE EUGÈNE MARQUIS DE WESTERLOO AN LEIBNIZ
Brüssel, 21. Mai 1714.

Überlieferung: *k* Abfertigung: LBr. 996 Bl. 16–18. 1 Bog. und 1 Bl. 4°. 6 S. von Schreiberhand. Unterschrift eigh. Anschrift. Auf Bl. 16 r° oben links Vermerk von Leibniz' Hand: „resp.“. Rechts davon Wiederholung des Datums von späterer Hand.

Monsieur,

Ce que vous me dites sur les affaires du Nort, est tres juste, et l'on s'apercevra trop tard, j'ay peur, de la puissance du Czar quand la Suede sera engloutie, la Denemarq même, qui croit d[']en proffiter, s'en pourroit apercevoir des premiers. Vous scavés que le Ministre d'Angleterre a fait là dessus des instances en Holande, pour que de concert la Holande se joignit à l'Angleterre pour cela, mais il ne paroît pas jusqu'à present, que ces Messieurs veüillent y preter l'oreille; l'esprit d'oeconomie qu[']ils ont embrassé les faisant même encor parler de casser des troupes, quoy qu[']ils en ont assé peux, je ne scay pas, s'ils n'en reviendront pas. Quand il y avoit apparence que les broüilleries en Angleterre s'augmenteroient, le parlement tout d'un coup a pris un esprit plus pacifique, Dieu scait combien de temps il durera. Voila bien des Princes de France qui passent l'un devant l'autre apres, et ceux qui restent encor entre Mons^r le Duc d'Orleans et la Couronne, sont d'une santé bien delicate, selon toutes les nouvelles que j[']ay, non excepté ceux qui regnent en Espagne, et je ne m'etonnerois pas si nous voyons encor un jour monter M^r le Duc d'Orleans sur le trone des deux monarchies: l'on n'a point fait beaucoup d'attention jusqu'à present sur ce prince là, mais l'on pourroit bien s'apercevoir qu[']il sera plus grand, et donnera plus d'affaires à l'Europe que Louis 14^e, je me tromperay beaucoup, si cela n'arrive pas.

Je vois Messieurs les Holandois d'humeur à se relacher un peu sur leur Chimerique Barriere, mais point assé à beaucoup prés, pour oter aux Ministres de Vienne, qui ont interet à la Conservation de la Baviere, le pretexte de conseiller l'Emper^r de ne point preferer un pays qui arrondit et unit ses etats, et qui ne l'ayant pas, luy nourrit le serpent dans le sein, à celui que l'Empereur Charles V. dans ses sages instructions à Philipe second son fils, disoit qu[']il falloit preferer à tous ceux de l'Europe, mais Messieurs les

Ministres Austrichiens ne sont pas nez dans ce pays là, comme moy, et persuaderont que je parle comme Ciceron, *pro Domo sua*, et persuaderont pareillement peut estre à mon Maitre, qu[']il vaut mieux d' avoir en Baviere un prince sous sa tutelle, que d'etre icy sous la tutelle des Holandois; cela joint aux terres que chacun de ces Messieurs ont dans ces pays là, qu[']il leurs incommoderoit fort de restituer, fait que je ne scaurois tout à fait me rassurer sur les assurances positives que continuellement nous donnent icy Mess^{rs} les partisans de Mons^r l'Electeur, qu[']il reviendra dans ce pays icy d'une facon, ou d'une autre. 5

Vous scavés aussi Monsieur, sans doute que la comedie de la demolition de Dunquerque se developpe par le Nouveau port que la France fait construire en toutte diligence à Mardyck, plus grand, plus comode, plus magnifique que l'autre[,] accompagné d'un canal et d'une chaussée depuis là jusqu'à Lille; il y a deja 10. Millions destinez pour cela, dont les 5. sont prêts, et Dunquerque à la p^{re} querelle, serat en un coup de Cifflet retabli tout comme auparavant pour mieux couvrir et assurer ce magnifique ouvrage. 10

Quant aux Anglois qui occupent Gand et Bruges, quoy qu[']ils soient à la verité en petit nombre, leur Cavallerie etant retournée en Angleterre, il ne paroît pas qu[']ils ayent aucun envie de les quitter, et pour moy je ne scaurois revenir de l'idée que je me suis faite que le parti de la Cour n'est autre chose qu'une Ligue avec la France, le Pape, le Turc, les Jesuites, le mauvais parti en Holande, qui tous ensemble ont conspiré la perte de cette Republique là, qu[']ils regardent comme Rome a regardé Cartage, je veux dire les Anglois, et qu'avec les influences que tous ceux cy ont dans n^{re} Cour de Vienne et par tout ailleurs, ils ne viendront à bout de leur dessein, qui est de detruire une maison qui ne depend plus que d'une seule tête, et cette republique là en même temps, ils s'en repentiront cependant les uns et les autres ensuite avec le temps, et l'on jettera au feu ces verges infidelles, quand le pere n'en aura plus besoin, pour me servir des termes de la fameuse conclusion du sermon du P. La Rue. 15 20 25

Je n'ay point de Connaissance, Monsieur du Livre que vous me marqués que le fameux van Ellemont [F. M. van Helmont] vous a dit qu'un gentilhomme flamand a fait, pour planter et cultiver des arbres: pour le rechercher, il faudroit en avoir le titre, peut estre en pourrois je trouver un pour vous, et un autre pour moy, pour qui je juge qu[']il sera plus util d'icy en avant que pour personne, puis que mon Caractere d'honnet homme ne me rendant pas à la mode dans le monde, et peut estre etant un peu moins ignorant de ce que l'on me croit, le meilleur parti sera pour moy celuy de passer ma vie dans cette bonne compagnie là, celle d'un certain bon nombre de Livres, et celle des Reflexions que 30

pour que Mg^r le prince Electoral put prendre seance au parlement de la Grande Bretagne, j'en ay voulu feliciter V. A. S. avec Mg^r le prince. Car c'est un pas considerable, et rien ne pouvoit être fait plus à propos dans le temps que les Toris commencent à ouvrir les yeux sur la mauvaise paix et sur l'intention du Ministere, et qu'on a taché de persuader à la Nation qu'à Hanover on regarde la Grande Bretagne avec un oeil indifferent. 5

L'embarras du Ministere Anglois et sa mauvaise demarche de faire defendre la Cour à M. de Schuz, ont donné un relief à l'affaire et font voir qu'on les a touchés au vif. J'ay eu l'honneur d'apprendre de l'imperatrice Amalie que le prince Eugene de Savoye avoit dit à Sa M^{té} il y a plusieurs semaines, qu'il luy paroissoit bon de faire passer Monsg^r le prince Electoral en Angleterre. Dieu veuille que cela se fasse bientost avec tout le succes 10 possible, et que V. A. S. l'accompagne ou le suivre de prés. Des personnes bien informées qui sont du pays même sont persuadées qu'en cas que Mg^r le prince y passât, la ville de Londres et des compagnies ou corporations ne manqueroient pas de faire des donatifs, quand même la Reine et le parlement n'establiroient rien. Mais si contre l'attente de la Nation et des gens bien intentionnés le trajet ne pouvoit pas encor se faire, et si l'on ne 15 jugeoit pas encor à Hannover le passage de Monsg^r le prince Electoral seur et à propos, il faudroit avoir grand soin d'attribuer la cause de ce retardement à la repugnance que le Ministere Anglois a témoigné par un ressentiment aussi public et si mal fondé. Car en ce cas la Nation obligera enfin la Cour d'y consentir. Mais si la Cour pouvoit faire croire à la Nation, qu'il y a de la repugnance à [la] Cour d'Hanover meme, cela feroit un tres 20 mauvais effect, *und der lezte betrug wurde arger seyn als der erste*. Suivant une gazette Mg^r le prince Electoral étoit deja sur son depart, mais je crains d'avoir encor l'honneur de faire la reverence à Vos Altesses S^{mes} à Hannover, devant partir d'icy avant la S. Jean. Cependant je suis avec devotion

Madame de V. A. S. le treshumble et tres obeissant serviteur Leibniz. 25

Vienne ce 24 de May 1714

A Son Altesse S^{me} Madame la princesse Electorale à Hanover etc.

29. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 26. Mai 1714.

Überlieferung: L Abfertigung: BERLIN Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz Ms. Savigny 38 30

Bl. 100–101. 1 Bog. 4°. 4 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „43.“.

Monsieur

Les affaires semblent fort changer de face en Angleterre, un grand nombre des Toris, parmi lesquels il y en a de fort considerables, s'étant declarés contre la Cour, de sorte
 5 que la majorité de son parti est fort diminuée. La retraction publique du Lord Anglesey dans la chambre des Seigneurs est fort considerable. L'orateur meme de la chambre des Communes, qui avoit été donné par la Cour adjoint au Duc d'Ormond quand il deserta, a dit publiquement qu'il reconnoissoit le danger de la succession protestante de la Nation et de la Reine même. Mais la demande du Writ que le Baron de Schuz a faite au chancelier
 10 a ouvert une nouvelle scene. Vous savés, Monsieur, les suites qu'elle a eu, mais vous en savés peut etre mieux les causes que moy. Car on ne sait icy si M. Schuz a fait cette demande par ordre de Mg^r l'Electeur ou non: moy même je suis en doute là dessus. Je voudrois que S. A. E. luy eût donné cet ordre, et qu'on voulut le soutenir hautement. Si Mg^r l'Electeur ne le fait pas, je crains que cela ne fasse un mauvais effect dans le
 15 monde et dans la Nation. Car si la Nation se voyoit negligee, on en perdrait l'affection. Le monde aussi ne croira pas quand même il seroit vray, que M. de Schuz auroit osé faire une demande sans ordre, et quoyque cet ordre pourroit etre venu de Madame l'Electrice, on s'imaginera que la chose auroit été concertée entre Mg^r l'Electeur et elle, et ainsi si Monseigneur l'Electeur reculoit, on en jugeroit sinistrement, comme je l'ay déjà assez
 20 reconnu icy.

Mais si l'on ne trouve pas encor apropos de hazarder la personne de Monseigneur le Prince Electoral, il faudroit en rejeter la faute sur le Ministere, et declarer qu'on seroit bien aise d'avoir un agrément exprés de la Reine même pour le trajet de ce Prince, puisque le deplaisir qu'on a témoigné à la Cour de Whitehal contre M. de Schuz tend à
 25 faire croire que la Reine n'est point contente de ce trajet.

Je ne fais pas grand fond sur la petite brouillerie entre la Cour de France et celle de Madrid. Il[s] s'entendront vraisemblablement dans les choses importantes et grandes. Ils se peut que le Roy de France soit mecontent un peu de l'opiniatreté des Espagnols à differer de conclure avec les Hollondois et les Portugais, et à vouloir ruiner les Catalans.
 30 Cependant la mort du Duc de Berri est encor un surcroit de nos craintes, et quand

13 eût donner *L*, *korr.* *Hrsg.*

le petit Dauphin vivoit, on seroit tousjours embarassé sur sa tutele. Je doute que le Roy la veuille confier au Duc d'Orleans, qu'il n'aime pas, et qu'il ne voit pas trop aimé des peuples. Mais s'il la donne à Philippe, l'Angleterre et la Hollande pourra se remuer voyant la continuation des deux Monarchies sous un même chef. Mais comme le Roy peut vivre encor quelque temps et la Reine Anne aussi, on a tout loisir de se preparer 5
aux revolutions qui peuvent suivre leur mort. Et si l'Empereur s'accorde avec les Etats, comme je l'espere, il seroit en etat de s'opposer sans crainte au passage du pretendant, qui est apresent le plus à craindre, d'autant qu'il semble que la nation ouvre les yeux, ce qui forcera la Cour ou d'abandonner son dessein, ou de le hater. Apres l'affaire du pretendant celle de la ruine de la Suede paroist le plus à craindre. On parle comme si 10
les Rois de Pologne et de Prusse, d'intelligence avec les Cours de France et d'Angleterre pourroient s'y opposer; et que par consequent les Rois de Suede et de Pologne pourroient s'accorder. Cela seroit assés croyable si l'un avoit plus de flexibilité, et si l'autre en avoit moins. Et les Turcs entreroient apparemment dans le complot, si la Porte estoit gouvernée par des gens habiles. Sed mundus regitur parva sapientia 15
et Porta nulla.

Le pauvre Prince de Wallachie a eté ruiné tout d'un coup et emmené avec toute sa famille. J'en ay vû une relation qui fait pitié. C'est dommage, car il avoit du mérite. Et les Turcs luy font le plus grand tort du monde de l'accuser d'intelligence avec les Mosovites, qui fulminent contre luy. Je suis avec Zele 20

Monsieur de V. E. le treshumble et tres obeïssant serviteur Leibniz.

Vienne ce 26 de May 1714

On ne sait pas encor quand le Prince Eugene partira, j'ay diné avanthier avec luy, il amasse de bons livres, et curieux. Je ne m'attends pas que le Traité de Bade soit meilleur notablement que celui de Rastat. 25

30. JOHANN ALBERT FABRICIUS AN LEIBNIZ

Hamburg, 27. Mai 1714.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 251a Bl. 11. 4°. 1 S. Bibl.verm. Auf Bl. 11 r° oben links
Vermerk von Leibniz' Hand: „resp.“. — Auf Bl. 11 v° *L* von N. 29409.

Vir Illustris atque Excellentissime

Quod in summae felicitatis parte mea ducerem merito, si agerem Viennae, ut liceret mihi subinde Te, Vir incomparabilis, adire, meaque Tibi deferre officia atque ex Principe ingeniorum nostra aetatis, consilia idonea prudentiae et doctrinae reconditae scitu
 5 haurire: hoc beneficii lubens conciliare optem amico meo, Nobilissimo Viro L. Conrado Widaw, Hamburgensi, qui honesto loco gratus post tirocinia studiorum domi et in Aca-
 10 demiis posita Belgium, Angliam, Galliamque lustravit, atque nunc in Germaniam redux, antequam in patriam urbem revertatur, Caesareae aulae rationes cognoscere propius et
 15 judicia coram intueri per aliquod tempus constituit. Ut igitur hominem non indignum benevolentia Tua virtutumque Tuarum admiratorem summum nec mediocriter ornatum ingenii animique dotibus digneris inter clientum Tuorum numerum adscribere, atque commendatum Tibi habere, et quo maxime potes consilio juvare velis, observantissime a Te peto. Nec ille sibi deerit in demerenda Tanti Viri benevolentia, neque ego cessaturus sum cum universo quantumcunque patet literato et humaniore Orbe vota nuncupare pro
 20 Tua salute, qui unice natus es ad obligandos Tibi mortales, et saeculi Germaniaeque nostrae gloriam.

Hamburg. VI. Cal. Junii A. C. MDCCXIV.

Illustris Excellentiae Tuae venerator observantiss. Jo. Albertus Fabricius.

31. JOSEPH VON COSWAREM AN LEIBNIZ

20 [Wien, nach Mai 1714].

Überlieferung: K LK-MOW Corswarem10 [früher: LBr. F 24] Bl. A 55. 17, 7 × 12, 5 cm. 1 S.

J'ay l'honneur de vous souhaiter le bon jour, Monsieur, et de vous prier quand Smill ira vous trouver de l'assurer que quand S. M. I. aurra etabli un fond pour l'academie vous le servirei autant qu'il sera en vous, s'il y a quelque chose dont la collecte lui soit
 25 convenable, comme cela ne vous engage en rien[.] j'espere que vous voudrei bien luy parler en ces termes, pour calmer un peu cet esprit qui se trouble et le desespere par la longueur de Vienne.

32. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 6. Juni 1714.

Überlieferung: *L* Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38
Bl. 102–103. 1 Bog. 4°. 4 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „44.“.

Monsieur

Vienne ce 6 de juin 1714 5

Je pretends partir d'icy en peu de semaines pour me rendre à Hannover; ainsi j'auray l'avantage d'estre plus pres de vous; si ce n'est que vous entreprennés un voyage, dont j'espere d'estre averti.

Vous savés, Monsieur, que les choses ont fort changé de face depuis peu en Angleterre, par la declaration de plusieurs Torris contre le Ministere, entre autres du Lord Anglesey dont le Chevalier Hanmer orateur de la Chambre des communes est un ami intime, à ce que'on m'a dit[,] et a aussi commencé de faire connoistre publiquement qu'il croyoit non seulement la succession protestante, mais aussi la religion protestante meme, et la Reine avec la Nation en danger. 10

La demande aussi d'un *W r i t*, que M. de Schuz a faite au chancelier a causé un changement notable dans les Esprits. Et la defense de la Cour faite à M. de Schuz, avec son depart aussi bien que le depart subit de Mons. Harley d'Hannover allarment les esprits, et font soubçonner de plus en plus quelque mauvaise intention du coté du Ministere. 15

Mad. l'Electrice me fait l'honneur de me mander que c'est Elle qui a donné à M. Schuz ordre de demander ce *W r i t* et qu'Elle a refusé une gratification que M. Harley luy a offerte de la part de la Reine; pretendant qu'on luy doit un Etablissement ou Liste Civile dans les Formes, comme à la premiere personne apres la Reine. 20

Nous verrons si la Reine temoignera une repugnance positive contre le passage du Prince. Car on voudra peutetre avoir là dessus une declaration plus expresse. La France semble menacer qu'Elle assistera la Reine si on luy fait du deplaisir; et cherchera peutetre un pretexte pour couvrir ses intentions en faveur du pretendant. Ainsi il faut agir avec beaucoup de circonspection, mais aussi il ne faut point se rallentir. 25

Il semble maintenant que le Roy de Suede pense serieusement à son retour, et pourroit le prendre par les terres hereditaires de l'Empereur, puisque c'est le chemin le moins embarassant. Car on sait que M. Sternhoek Secretaire resident de Suede icy en a parlé au 30

Prince Eugene, il n'y a que peu de jours. Le Prince luy a dit que le Roy de Suede avoit traité fort cavallierement l'Empereur Joseph, mais puisque c'estoit une chose terminée par un Traité que Sa Majesté Imperiale vouloit bien l'oublier et donneroit au Roy de Suede en toute occasion convenable des marques d'amitié et de distinction, et que le
 5 Roy seroit bien receu s'il passoit par ses Etats. Les apparences sont qu'il passera par la Wallachie, Transsylvanie, Haute Hongrie, Silesie, et pays de Brandebourg; jusqu' en Pomeranie, et le General Lieben a escrit aussi que le depart du Roy se feroit apparemment au mois d'Aoust et que les Turcs n'en seroient point fâchés.

L'arrest et l'evasion de M. Eccard à Goslar fait grand bruit icy et cause une contestation entre la Cour Imperiale et la S^{me} Maison de Bronsvic. Mon avis seroit que
 10 M. Eccard, s'il est innocent, comme j'ay du panchant à croire, feroit bien de demander en justice et dans les formes une restitution *in integrum contra id quod vi et metu gestum* est et contre une obligation qui luy a été extorquée *metu mortis*. Et de cette maniere (s'il donnoit caution en meme temps) l'affaire de l'arrest
 15 et l'impegno de la Maison de Bronsvic cesseroi[en]t.

L'Imperatrice va à Bade dans 2 ou 3 jours. J'en suis fâché, car cela marque que les bruits favorables n'ont pas encor été bien fondés. Peutetre que j'auray encor l'honneur de vos lettres avant mon depart et je suis avec Zele

Monsieur de V^{re} Ex^{ce} le tres humble et tres obeïssant serviteur Leibniz.

20 33. KURPRINZESSIN WILHELMINE CAROLINE AN LEIBNIZ
 Hannover, 7. Juni [1714].

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr.F 4 Bl. 30–31. 1 Bog. 4°. 4 S. Ergänzung des Jahresdatums von fremder Hand. — Gedr.: 1. J.M. KEMBLE, *Zur Geschichte der Succession des Hauses Hannover in England*, in: *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, 1852 (1855), S. 64–144, hier S. 115–116; 2. KEMBLE, *State papers*, 1857, S. 503–504; 3.
 25 KLOPP, *Werke*, 9, 1873, S. 452–453.

Hanower le 7 juin¹

¹ ⟨Darunter ergänzt von fremder Hand:⟩ 1714

Le seule avantage que j'ay diray [tiré] Monsieur, de Toute les avantage qui adantoit [qu'attendoit] M^r le P. E. e[s]t votre lettre que vous m[']avez écrit[.] M^r le P. E. vous a beaucoup d'oplication de vous inderesser sy fortement pour lui[s], il auroit estté à souhaiter que tout le monde eut heu les [me]mes santement[.] se n[']est pas la feaute de M^r le P. ny de tout les honneste geans d'isy, il a remuez ciel et tere, et j'ean ayeé parlé 5
moy meme tres fortement à M^r L'Electeur. nous avons estté deans la crisse jusqu'avant heir où on a reçu un courie[r] de la Reine avec des lettres pour Md. L'E[lectrice] et M^r L'E. et le P. E. qui sont d'un violances dinge de Milord Pollinbrock et par là le P. E. c[']es[t] veu pres-que sans aperance d[']aller prander sa seances celon les droit[.] Je ne scais ce que le monde peu juger de la contevuite [conduite] que nous avons denu [tenu] 10
isy, je ne regrede pas teans [tant] la perte que peuestre nostre contevuite nous adirera [attirera] que d'avoir an quelque manier apandoné l'interes de notre S^e Religion[.] la libertée d'[E]urope et tant de pravez et honeste amis an Anqueltere [Angleterre][.] je n'ay d'autre consolassion que d'avoir veu humene[me]nt faire tout au P. pour opdenir c'este permission, Md. L'E[lectrice] c[']es[t] joint à lui[s], et ille veulle anvoiyer leurs lettres de la 15
R[eine] qu'il[s] on[t] receu an Angeltere[.] M^r le P. m[']a chargé de vous prier Monsieur d'assurer M^r le P. de Savoie [Eugene], de ces tres humble service, et de le prier tres insdanment [instamment] de ne lui[s] rein ynpuder [imputer] an toute ceste afaire[.] qu'il savoit que M^r le P. l[']avoit trouvez bon et apropo[s] il y a plus de deux anné, que sy sa avoit despantu de lui[s] il aurais desferais [d'été] d'apore [d'abord] au santiment d'un 20
sy grand homme pour le quelle il avoit teans de venerassion, mais que tout avoit estté innudille [inutile] [.] je ne trouvez taure [d'autre] consolassion que d[']estre persuadé que la providance fait tout pour notre bien, et votre prefaces sur la doeodyces [*Théodicée*], m[']est d[']un grand secour[.] enfin Monsieur jamais chacrin ne m[']a pareu sy veivez [vif] et ins[o]utenable que ce lui[s] là[.] Je crains pour la santé du P. E., et peutetre pour sa vie. 25
j[']espere que votre retour restera fixées à la S^t Jeans, il n'y aura personne qui an sera plus ayssez que M^r le P. et moy, qui nous feron toujours un plaisir de vous marquer an toute[s] les occation[s] que nous somme[s] de vos amies.

Caroline

Mande[z] moy je vous prie ce que le P. Eugene vous a repondu, et ce que l[']on dit 30
à la cour de notre condevuitte [conduite].

34. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

[Wien, 9. Juni 1714].

Überlieferung:

*L*¹ Konzept: LBr. 840 Bl. 259–260. 1 Bog. 4°. 3¼ S. Datiert „Vienne 9 de juin 1714“ auf Bl. 259 r^o oben links (wiederholt auf Bl. 260 v^o am Ende des Textes).

*L*² Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 104–105. 1 Bog. 4°. 4 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „45.“. (Unsere Druckvorlage.)

Monsieur

Je vous ay écrit par la poste precedente: Mais la votre que je viens d'avoir l'honneur
 10 de recevoir; me pousse à vous repondre promptement. Votre ami d'Angleterre parle assés
 naturellement. Je conviens avec luy que la santé de la Reine n'est pas tant en danger
 qu'on a dit, et que cette Princesse est capable de prendre les resolutions les plus violentes,
 si on la pousoit à bout. J'ay tousjours esté d'avis qu'on doit la menager, non pas par
 crainte, mais par le principe de la Raison. Il est juste qu'on la respecte, et qu'on ne la
 15 trouble point dans son gouvernement, tant qu'Elle en use aussi comme il faut pour la
 succession. Je veux croire que Mylord Tresorier est de ce sentiment de la moderation,
 et ne voudroit pas pousser les choses à l'extremité de part et d'autre. Mais apres le
 grand mal que le Ministere present a fait à l'Europe et à la religion protestante par sa
 paix precipitée, dont on ne peut comprendre aucune raison si non que cela favorise le
 20 pretendant; et apres le danger où ces conseils ont mis l'Angleterre, est il juste qu'on
 soit à la discretion et qu'on depende du caprice de certaines personnes? Je suis assureé
 que Mylord Tresorier voit cela mieux que personne, mais il a voulu s'avancer, et il veut
 se conserver. Cela l'a fait donner dans des conseils qu'il ne voudroit peutetre pas voir
 reussir, et cela l'empêche de travailler ouvertement à ce qui seroit necessaire[,] mais qui
 25 pourroit deplaire.

Je ne voy pas pourquoy on fasse tant de bruit contre M. le Baron de Schuz. On
 blame seulement dans sa conduite, de s'etre adressé au Chancelier et non pas à la Reine.
 Mais quelle raison pouvoit l'obliger de s'ecarter de la route ordinaire de tous les Pairs,
 qui est de s'adresser au Chancelier[?] En user autrement etoit mettre le droit du Prince
 30 Electoral en doute; et la Cour a reconnu ce droit, puis qu'Elle a ordonné au Chancelier
 d'agir selon la loy, et que là dessus le Chancelier s'est crû obligé d'envoyer le Writ. Ce-
 pendant autre chose est se mettre en estat de venir, autre chose est venir effectivement.

Et on peut croire que Mg^r l'Electeur auroit taché de ne faire passer le Prince qu'avec les bonnes graces de la Reine. Mais pourquoy Sa M^{té} peut-elle s'y opposer; si la succession protestante ne luy deplait pas? Ce jeune Prince est éloigné de la Couronne; son ayeule et son pere estant en vie: ainsi il ne donneroit aucune jalousie à la Reine, au contraire il la respecteroit en mere, et luy marqueroit beaucoup d'attachement, et la Princesse Electorale ne le feroit pas moins. Je suis assuré que si la Reine les connoissoit, Elle les aimeroit comme ses Enfans. Je suis surpris d'un mot de votre Ami, où il dit que le Prince Electoral ne doit point venir contre la volonté déclarée de la Reine. Je ne savois point que la Reine eût déclaré que ce passage etoit contre sa volonté: pourquoy at-elle donc fait ce prince Duc de Cambridge et luy assigné son rang devant les autres Pairs, si non pour le mettre en etat de venir? Je suis tout à fait de l'opinion de votre ami qu'à Hannover on a besoin des Toris moderés aussi bien que des Whigs, et je suis assuré que c'est aussi le sentiment de Monsg^r l'Electeur et de Mad. l'Eletrice. Votre ami conseille qu'on attende les demarches eclatantes qu'on va faire pour éloigner beaucoup plus le pretendant, entre autres par l'affermissement des garanties. Mais je ne puis dissimuler là dessus, que si ces demarches ne consistent qu'en Actes et Traités, elles ne sont point suffisantes. Et puisque le Traité fait avec l'Empereur[,] le Roy de Portugal et les Etats Generaux qui excluoit positivement les Bourbons de l'Espagne n'a de rien servi, et que la Reine a repondu à l'adresse des Pairs qu'elle seroit faché qu'on la crût portée à laisser l'Espagne aux Bourbons; dans le temps que son Ministere avoit déjà pris les mesures pour les y etablir: depuis ce temps là dis je, je ne voy pas comment on se puisse reposer sur les Traités[,] les Actes et les paroles[,] s'ils ne sont acompagnés de quelque seureté réelle. Ainsi je serois persuadé que la Cour d'Hannover ne doit point perdre l'affection et le soin de la seureté de la nation et qu'elle doit hazarder le passage tres legitime du Prince[,] si la Reine ne pourvoit mieux à la seureté de la succession protestante. Je trouve deux moyens necessaires pour cela; l'un que la Reine avec le parlement etablisse une liste civile pour la premiere personne dans la succession apres Sa M^{té}; l'autre moyen je le tiens in petto, et je ne le diray qu'à bonnes enseignes. Mais ce seroit un des plus efficaces pour guerir les craintes bien fondées de la Nation, et en même temps des plus propres à oter à la Reine toute sorte de jalousie, comme si l'on vouloit eriger Autel contre Autel en Angleterre. Il n'est pas juste que la Cour veuille qu'on se fie en tout à Elle, apres les etranges choses qu'elle a faites; comme il n'est pas raisonnable non plus qu'on choque l'autorité de la Reine sans necessité. Il faut contenter en meme temps la Reine d'un coté

et le gros de la Nation avec la Cour d'Hannover de l'autre. Autrement Hannover auroit tort de se laisser amuser et de perdre ses amis par son inaction, en retenant le Prince. Et je say que c'est meme le sentiment de la Cour Imperiale, quoyque le Ministere ait encor la pluralité dans le parlement; il est seur qu'il n'a pas celle de la Nation, et il faut qu'on
5 fasse venir une armee de France pour la maistriser. S'il faut venir à cela ils trouverant à qui parler, j'en sais des nouvelles.

La substance de ce qui precede, Monsieur, pourroit estre communiqué à votre ami selon que vous le jugerés à propos. Il peut estre bon qu'on rende à ces Messieurs menaces pour menaces. Ils veulent nous faire craindre le ressentiment de la Reine, mais il est bon
10 qu'ils craignent un peu leur Cour. On fera bien à Hannover à mon avis de temoigner de la fermeté, et de mander à la Reine sur sa demarche etrange envers Monsieur Schuz des eclaircissemens qui embarasseront un peu le Ministere. Vous avés raison, Monsieur, de ne vous y pas intriguer à Hannover. Aussi ne pourriés vous pas y donner des conseils qui plairoient trop à votre ami d'Angleterre. Je crois cependant que vous ne devés point
15 regretter votre voyage de Berlin où vous deviés aller aussi bien et où vous avés marqué votre Zele et votre affection au Roy sans choquer pourtant personne. Je serois bien surpris si M. Schuz eut fait sa demarche sans le sù de l'Electeur. Madame l'Electrice me dit que c'est Elle qui l'a ordonné; mais je m'imagine qu'Elle aura dit un jour en passant à Mg^r l'Electeur à sa mode: il faut demander un Writ pour le Prince Electoral
20 et l'Electeur le prenant pour un simple discours n'y aura point contredit. Et là dessus Madame l'Electrice sans autre façon en aura écrit à M. de Schuz. Si Mons. Robethon y a trempé, Monsieur de Bernsdorf en aura aussi sù quelque chose. Quoyqu'il en soit, la demarche est bonne, et merite d' estre soutenue. Votre Ami d'Angleterre parle d'une intrigue qui y est sur le tapis, mais il ne l'explique point.

J'admire le Roy de Prusse s'il ne se mele point des affaires du Nord et n'a aucune intelligence avec la France. J'ay eu quelque soubçon qu'il pourroit assurer veritablement qu'il ne regit aucuns subsides de la France, mais il en pourroit recevoir quelques arrerages d'us autres fois par le Roy d'Espagne Charles II, que la France pourroit avoir pris sur elle. Mais de ne se point meler des affaires du Nord, c'est ce qui me surprendroit. Il me
25 semble qu'il s'en doit mêler par la nature de la situation de ses Etats, mais de concert en quelque façon avec l'Empereur et avec le Roy de Pologne. Est il possible qu'il aye 50 000 hommes, et avec cela ses cofres remplis[?] Si cela est, il doit estre plus habile et mieux servi qu'on n'a crû. On a fait esperer à M. le Comte de Dona qu'il seroit favorisé, au sujet de sa Seigneurie en Silesie, mais il y a des difficultés qui le pourront amuser encor

un peu, et quoyque l'Empereur soit assés porté à sa faveur.

Je ne say quel pourroit etre le dessein formé en Hollande dont le Duc de Marlebourg seroit le chef et l'Arcboutant; si ce ne seroit de pousser Messieurs les Etats à se mettre en estat de s'opposer à l'invasion du pretendant.

Je doute que l'Empereur soit disposé à ceder Anvers aux Etats, et Luxembourg: à l'Electeur Palatin. Mais quant à Gueldre j'y trouve plus d'apparence. L'Empereur peut avoir soin luy meme de la Garde de ses pays, et il suffiroit qu'il y eût une Alliance defensive mutuelle entre luy et Mess. les Etats pour la conservation des uns et des autres Pays bas. C'estoit autre chose du temps de Charles II. Roy d'Espagne qui etoit éloigné, où Messieurs les Etats ne pouvoient se dispenser d'avoir soin de la Flandre malgardée. 5 10

Je viens de disner aujourd'hui chez M. de Bonneval où il y avoit le Prince Alexandre de Wurtemberg et le Prince Frideric son frere, et le Duc d'Arenberg. M. le Comte de Bonneval m'a dit qu'il avoit l'honneur de vous connoitre, et me parla de vous avec beaucoup d'estime, me chargeant en meme temps de vous faire mes compliments. Il y avoit encor deux officiers, et voilà toute la compagnie. On nous a asseuré que le dessein de l'Empereur est d'aller aux Pays bas en personne, lors qu'il aura réglé les affaires avec Messieurs les Etats. Ce sera pour l'année prochaine. Je suis avec Zele 15

Monsieur de V. E. le tres humble et tres obeïssant serviteur Leibniz

35. BENEDICTUS ANDREAS CASPAR DE NOMIS AN LEIBNIZ

Hannover, 13. Juni 1714.

20

Überlieferung: *K* Abfertigung: HANNOVER *GWLB* Ms XXIII 1203 Bl. 138–140. 1 Bog. u. 1 Bl. 4°. 6 S. — Teildruck: KLOPP, *Werke*, 9, 1873, S. 481–483 (irrtümlich M. J. von der Schulenburg zugeschrieben).

Monsieur

H^r le 13: de Juin 1714

Le Voiage que J'ay esté obligé de faire aux Terres de mon Beau Pere le General de Bothmer où se trouvoit ma femme en danger de la Vie pour une fausse Couche qu'elle avoit eu le malheur de faire, m'a Monsieur empeché de vous remercier plus tost de l'honneur de la Vostre du 5^e de May que J'ay trouvée à mon retour en cette Ville, et de me rejouir avec vous de ce qu'on a goutté à Dusseldorff la proposition que je leur ay fait 25

de demander à S. M. I. la Confirmation de ce qui a esté fait à Florence en faveur de Mad^e l'Electrice Palatine par les demarches de M^r de Rucking (?) les quelles me paroissent conformes à nos souhaits, et mettent l'Empereur en estat d'exercer les droits sur ce Pais là.

5 La mort inopinée de Mad. Nostre Electrice, arrivée vendredi dernier dans le jardin de Herenhausen entre les bras de Mad. la princesse Electorale et de Mad^e la Comtesse de Bucquebourg qui se promenoient avec Elle, m'a tellement surpris et consterné, que je n'ay pas l'esprit de songer à autre chose, Cependant Je vous avverti avec nostre Confidence
10 ordinaire, que le Marquis de Rinuccini envoyé de Florence à Dusseldorff aprez m'avoir exageré contre les recherches que vous faisiez des Affaires de son Maitre à trouvé le moyen de fairer passer ses plaintes en cette Cour, mais on luy a repondü qu'on ignoroit Vos demarches, et que S. A. E. ne vous donnoit pas de tels ordres, mais que si l'Empereur vous donnoit quelque Commission, il estoit impossible icy de vous comander de la refuser, J'ay sur cela conseillé l'Envoyé de vous faire faire des caresses, et de procurer de vous
15 gagner par des bonnes paroles au lieu de vous iniber avec des plaintes, Il m'a remercié de l'avis sans promettre de le suyvre, mais il s'est estendu sur la haute estime qu'on avoit toujours fait de Vous à Florence, et que cette consideration luy avoit fait esperer un meilleur traitem^t. J'ay repliqué sur le meme ton[,] mais Je n'en pas encor de reponce et je crois qu'il attend l'Oracle de son Maitre, de sorte qu'il se pourroit, que sans me
20 rien faire savoir on vous fit parler d'un ton, doucereux ce que je vous avvertis pour que vous soyéz preparé à la reponce, et que vous puissiez exagerer sur les plaintes qu'on auroit voulu faire icy contre vous, bien entendu que vous ne disiez pas de qui vous en tenéz la nouvelle ny que J'ay l'honneur de correspondre avec vous, car J'ay le malheur d'estre en quelque sousçon quoyque l'on me flatte de bonne intelligence. Les avis que
25 J'ay de Florence marquent une desolation totale de tout le Pais et un derangement^t si grand dans le Ministere, que si S. M. I. s'alloit declarer leur Souverain on le recevroit avec acclamation[,] car les plaintes qu'on m'en fait sont inexprimables.

Au reste la mort de nostre Electrice, est attribuée au chagrin que les Affaires d'Angleterre luy ont donné: Vous sçauréz sans doute comme les Amis de la maison
30 avoient conseillé de faire aller le P^{ce} El^l à Londres et qu'ils luy offroient jusqu'à m/400 livres Sterlines par an[,] cette instance anima le jeune Schütz nostre Envoyé à demander le *Writ* pour le dit Prince comme duc de Cambridge, afin qu'il pût avoir seance dans le Parlement. Il s'adressa pour cela au Chancellier de la Couronne, qui en parla à la reyne, laquelle s'offensa que cette demande eut esté portée au Chancellier plustost qu'à

elle, et depecha un courier icy avec le *Writ* accompagné des plaintes contre le Ministre, auquel Elle fit en mesme temps interdire la Cour. Celuy cy s'imaginant que cette defence portoit prejudice à son caractere, prit la poste et vint à Hannover, où il est encore sans que le Maitre l'aye jamais voulu voir. La Cour a donc esté obligée de dissimuler et de deferer aux sentiments de la reyne, qui prenant courage sur nostre dissimulation, a depeché un autre courier avec trois lettres[,] une pour Mad^e l'Electrice, et les deux autres pour Mg^{rs} l'Electeur et Prince Electoral, La premiere qu'on m'a expliquée portoit en substance que S. M. ayant le malheur d'avoir des sujets factieux et turbulents elle reconnoissoit que ç'estoit à leur instigation, que le P. El. souhaittoit de passer en Angleterre, mais qu'estant resoluë de gouverner son peuple et en paix, Elle ne jugeoit pas à propos qu'il y allast; que la succession estoit assés bien establee pour qu'il ne nous en restast aucun doute et qu'elle prioit S. A. E. de luy ouvrir son coëur et luy dire sincerement ce qu'elle [la] reyne pourroit faire en sa faveur, mais que si le Prince ou quelqu'autre pretendoit aller soulever ses sujets, qu'elle se verroit contrainte de se servir des moyens que Dieu luy avoit donné, pour conserver son Authorité et le repos de ses Peuples, toute la lettre estoit meslée de menaces et de promesses[,] concluant qu'il falloit se fier à Elle seulement: et ne pas ajouter foy aux discours des malins. Le contenu de la lettre à Mg^r l'Electeur n'est pas connu non plus que de l'autre au Prince Electoral; mais il y a qui soutiennent que cette derniere ne contient que des menaces, et est conçue en de termes si hautains qu'un homme de nostre calibre n'écriroit pas à un crocheteur, par où l'on croyt qu'il n'y a aucun menagement, et qu'il faut s'attendre à de tres méchantes suites. Cette consideration et la crainte de voir les amis de la Maison sacrifiés aux ressentiment de la reine et du ministere, a tellement saisy Mad. l'Electrice, qu'Elle en a eu une apoplexie qui nous l'a ravye et dont nous sommes tous inconsolables. L'opinion la plus commune estoit que le Prince, sans marchander, allast en Angleterre, et que sur le lieu il demandast la seance dans le Parlem^t, ou qu'aprez avoir reçu le *Writ*, il eut pris la poste et se fût rendu préz de la Reyne, avant qu'elle eut le temps de se determiner, que la presence l'auroit empechée de se declarer de la sorte, et de nous faire le tort qu'elle nous prepare[.] Apresent ce n'est plus le tems, et les affaires ont tellem^t changé de face que sans une espece de miracle, je doute fort que nous montions sur le Trône. Cette revolution obligera peutestre nostre Cour à s'attacher de plus en plus à celle de Vienne, pourveu que l'on veuille de ce costé là y donner la main. On ne sçait pas encore, si on enverra quelqu'un à Londres pour la notification de cette mort, ou si l'on se contentera de charger le Resident qu'il en donne part. S. A. E. ira la semaine prochaine à Pymont[.]

mais le jour n'en est pas fixé, parceque cela depend du dueil qui n'est pas encor fait.

Je ne vous dis rien de Bronsvich parce que Je suppose que vous serez bien informé que l'on n'y fait rien, et il y a apparence que l'on restera dans l'inaction encor quelque tems: Je vous demande pardon de vous avoir envoyé avec ma longue lettre, et d'avoir
5 tant tardé à Vous remercier de la Vostre de la quelle je vous suis fort obligé vous priant de la continuation, et de me croire avec une parfaite Veneration et reconnoissance

Monsieur Vostre tres humble et tres obeissant serviteur Nota manus

P.S. On nous fait esperer que S.M l'Imperatrice regnante soit grosse, Je prie Dieu que cela soit, et le prie et vous assure de tout mon cœur pour la Consolation de la tres
10 Auguste Maison et de toutte l'Europe aussi bien que de la mienne propre.

36. LEIBNIZ AN PRINZESSIN WILHELMINE CAROLINE VON WALES

Wien, 16. Juni 1714.

Überlieferung: *L* Abfertigung: HANNOVER *NLA* Dep. 84 A 180 Bl. 656–657. 1 Bog. 4°. 4 S.
— Gedr. (teilw.): KLOPP, *Werke*, 9, 1873, S. 455–457.

15 Madame

Je reçois aujourdhuy l'honneur de la lettre de V. A. S., et quoyque je n'aye pas encore pû executer ses ordres, je ne veux point differer de repondre, parce qu'il me semble que je ne dois pas tarder un moment de luy marquer que j'ay des grandes esperances non obstant tout ce qui s'est passé. J'envoye bien tôt à V. A. S. un personnage qui servira
20 à nous encourager, s'il falloit venir un jour aux voyes de fait. J'ay envoyé à Madame l'Electrice un memoire tres instructif qu'il a dressé, que Mad. l'Electrice a trouvé bon, et qui a encor été applaudi par ceux à qui Elle l'a fait voir. Car Elle m'a fait l'honneur de repondre là dessus.

Il est bon, puisque Monseigneur le prince Electoral ne peut point venir encor, d'en
25 pouvoir rejeter la faute sur le Ministere Anglois, et cela vaut beaucoup mieux, que si la Reine s'etoit tenu[e] en certain[s] termes moyens, et que nous eussions donné des marques de peu d'empressement, et c'est ce que j'ay craint plus que le reste. Le Ministere va combler la mesure de la maniere qu'il s'y prend.

Un confidant du Grand Tresorier a ecrit à un de mes amis qui m'a communiqué

l'extrait de la lettre. Il y a quelque maniere de menaces qui veulent dire qu'on doit se donner des gardes de trop irriter la Reine, et de la pousser à des extremités. J'ay repondu à cet ami en des termes qu'il pourra envoyer à son correspondant où je rends menaces pour menaces, car ces gens sont timides pendant qu'ils font les faux braves.

Je suis bien aise qu'on a fait écrire à la Reine des lettres hautaines. Il faudroit les publier, cela irritera la nation. Mais j'y trouve encor un autre bien: ces lettres irriteront Monsg^r l'Electeur, et rien ne sauroit venir plus à propos; comme aupres de ce president dont parle l'auteur des *caracteres* [J. de La Bruyère]. 5

Ainsi Madame, il faut se consoler de ce petit contretemps, et croire veritablement qu'il est pour le mieux, même par rapport à nous. 10

Je ne say si l'on n'a pris des mesures avec Messieurs les Etats en cas d'une equipée du pretendant. Si cela n'estoit pas, il y faudroit songer plus qu'à autre chose, et je crois que Monseigneur l'Electeur pourroit être le veritable Mediateur entre l'Empereur et Messieurs les Etats sur la barriere, y étant tant intéressé, car outre que le traité de Garantie y est lié, si ces deux puissances étoient d'accord, une alliance defensive entre eux pour la seureté des deux Pays bas mettroit les Hollandois à couvert et en etat de s'opposer aux protecteurs du pretendant sans rien apprehender. 15

Je parleray au premier jour à M^r le prince Eugene conformement aux ordres de V. A. S. Je parleray aussi à la Majesté de l'Imperatrice Amalie qui s'y interesse fort. Je dirois même quelque chose de votre lettre, Madame, à l'Empereur même, si je n'apprehendois de rendre deux grands personnages jaloux: une Imperatrice et un prince Electoral. 20

Votre grand coeur, Madame, qui symbolise tant avec celui de son Serenissime Epous, aussi bien que vos esprits, me donne de tres grandes esperances. Reservés vous tous deux pour une meilleure occasion qui vous attend, et pensés cependant à ecarter ce qui pourroit vous traverser. Pourveu qu'on empêche les mal intentionnés de faire venir le pretendant bien tôt, je crois qu'ils ne pourroient plus le faire dans la suite. Sur tout, Madame, conservés nous votre pretieuse santé, et celle de Monseigneur le prince Electoral; si par dessus cela vous pouvés nous donner une nouvelle colonne de la Maison, nous serons tres satisfaits, et moy particulierement autant que qui que se soit; car on ne sauroit etre avec plus d'attachement que je le suis 30

Madame de V. A. S. le tres sousmis et tres obeissant serviteur Leibniz.

11 cas d'un (1) equipage (2) equipée *L*, *korr.* *Hrsg.*

37. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 19./30. Juni 1714.

Überlieferung: *E* Erstdruck nach einem nicht gefundenen Konzept(?): KLOPP, *Werke*, 9, 1873, S. 487–489.

5

Vienne, le 19/30 de Juin 1714.

La nouvelle que vous m'avez donnée, Monsieur, du present estat de la Cour d'Hanover, me cause de la joye autant que j'en suis capable apres la mort de nostre incomparable Electrice. Je souhaite que ce bon estat soit durable, et entre autres je voudrois que Mg^r le prince fût du Conseil d'Estat.

10 Quant aux affaires d'Angleterre, il y a des gens qui nous veulent persuader que la brouillerie entre Mylord Oxford et Mylord Bolingbroke est feinte, ou de peu de consequence. Je suis assés porté à croire que Mylord d'Oxford ne travaillera pas aisement et de bon coeur à faire venir le pretendant. Car je ne crois pas que par là il puisse rendre sa condition meilleure, mais plustost deterieure. Mais je crains que, pour se maintenir, il ne
15 soit obligé de faire semblant d'y donner, et par là de laisser aller les choses si loin qu'il sera difficile d'y remedier. Car de donner les postes de confiance, surtout les militaires, à des gens suspects de favoriser le pretendant, d'armer les montagnards d'Ecosse, de desarmer les protestans d'Irlande: ce sont des choses tres dangereuses. De pousser aussi les presbyteriens à outrance, et de faire tout ce qu'on peut pour brouiller les Hollandois
20 avec l'Empereur: ce sont les choses les plus favorables, qui se puissent faire pour le Jacobitisme, outre la miserable paix, qui a fait triompher la France, et a mis la liberté de l'Europe, la religion protestante, et la Nation Angloise à deux doigts de sa perte.

Le Ministere present auroit pû faire une paix tres glorieuse et tres utile à la nation et à l'Europe, mais puisqu'ils l'ont fait si mauvaise, et comme l'on voit par le petit échantillon
25 de Dunkerque, si honteuse sans necessité, il faut que Mess. les Ministres ayent panché eux-mêmes pour la France et le pretendant, ou que du moins ils ayent été obligés d'aller si loin pour se rendre agreables et pour se maintenir. Car il y a des gens qui les accusent qu'ils ne seroient point introduits si avant, s'ils n'avoient donné des esperances de renverser la succession. Je souhaite qu'ils puissent détruire ces jugemens par des realités; mais s'ils
30 continuent comme ils font, il sera difficile qu'ils contentent tousjours la Nation. Car enfin le fantome des Whigs et des Tories, qu'il semble qu'on cherche à entretenir, se dissipera

et il ne resteront que deux partis, celui des bien intentionnés et des Jacobites. On auroit grand tort à Hanover de s'attacher uniquement aux Whigs, on doit s'attacher au gros de la Nation, et tâcher d'abolir ces factions.

Je crois de vous avoir dit, Monsieur, de croire que Mg^r l'Electeur devoit interposer ses bons offices, pour accommoder Messieurs les Etats avec l'Empereur. Je ne say s'il est vray que M. Robethon ira en Hollande, pendant que M. de Bothmar est allé en Angleterre. 5

38. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 30. Juni 1714.

Überlieferung: *L* Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 106–107. 1 Bog. 4°. 4 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „40.“ 10

Monsieur

Vienne ce 30 de juin 1714

J'ay receu l'honneur de votre lettre du 16 de Juin, et j'espere que cependant la mienne vous aura été rendue. On ne sauroit assés marquer la grandeur de la perte que nous avons faite dans la mort de Mad. l'Electrice, non seulement du costé de l'agrement qu'elle donnoit à notre Cour, et que j'y estimois particulièrement; mais encor par rapport à des interests essentiels touchant l'Angleterre. Cette Princesse étoit un grand Aimant pour attirer les Anglois, et pour les charmer: maintenant ils n[']y trouvent presque à qui parler. J'apprends que M. de Bothmar retourne en Angleterre, et que M. Robethon va en Hollande. Il est seur que M. de Botmar, quoyque non instruit assez dans la langue ny peut être dans le detail des affaires d'Angleterre, ne laisse pas d'être le plus propre qu'on y puisse employer. L'Absence de M. Robethon fera aussi du tort à nos affaires d'Angleterre à Hannover, parce qu'il est le plus informé. A mon avis l'interest de l'Electeur seroit d'interposer ses offices en Hollande pour faciliter l'accord entre l'Empereur et Messieurs les Etats: car tant que ces deux puissances ne sont point reconciliées, Messieurs les Etats seront en defiance du coté de la France, et n'oseront pas venir facilement à une resolution pour s'opposer au pretendant. Le jeune Lord Clarendon, qui va venir à Hanover, est je crois cousin germain de la Reine [et] petit fils du Chancelier Hide. On dit qu'il est du nombre des Torris outrés. Son pere étoit je crois le vieux Comte de Rochester qui, tout Torri qu'il étoit, ne laissoit pas un jour d'opiner fortement dans la chambre des Seigneurs, 30

qu'on devoit appeller Madame l'Electrice: mais on dit que le jeune Lord a de tout autres sentimens.

On apprend de plus en plus les étranges demarches du Ministere pour favoriser le pretendan-
tendant. On craint que son parti ne se rende aisement maitre de l'Irlande, car ce Royaume
5 est sans armes réglées, et les papistes y prevalent[. Un] grand nombre d'Hibernois passe
tous les jours en France, dans l[']esperance de revenir avec le pretendant. J'espere que
les Anglois et Ecossois se reveilleront, et presenteront plusieurs adresses à la Reine sur
l'état present des Nations, et sur le danger où elles se trouvent. Il se peut que votre cor-
respondant ait raison, Monsieur, en voulant que Mylord Tresorier n'est pas absolument
10 pour le pretendant et qu'il tache s'il peut d'en detourner le passage; mais comme il se
veut maintenir, il est obligé de donner les mains à quantité de mauvaises demarches, qu'il
aura de la peine à redresser.

Un Anglois de la Cour du pretendant est attendu icy, c'est un jeune Lord Midleton,
fils de celui qui a été autres fois secretaire d'Etat sous le Roy Jaques, et puis comme le
15 principal Ministre du Chevalier de S. George[.] Quoyque ce jeune Midleton ne viendra
icy qu'en particulier, il ne laissera pas de faire la fonction de Ministre du pretendant.
Mais il ne trouvera pas cette Cour favorable à ses desseins, non plus que Leopold l'a été
au Roy Jaques.

Vous avés raison de douter de ce que debite M. de Goriz que la France voudra
20 envoyer 40 mille hommes dans l'Empire pour restituer le Duc de Holstein. L'Empereur
et les autres puissances de l'Empire s'opposeroient sans doute à une telle marche. Le plus
naturel seroit que la France mit le Roy de Prusse en estat d'agir par terre, et envoyat
une Escadre dans la mer Balthique, si elle veut sauver la Suede et le Holstein.

Je crois que Stanislas sera passé maintenant. Il a esté à Bade il y a quelques jours
25 passés, où il avoit attendu des passeports d'icy sous des noms empruntés. Quelques uns
disent que le Roy de Suede a été dans la meme compagnie, mais je ne [le] crois pas. Le
Ministre de Suede qui est icy ne paroist point content du Roy de Prusse.

Il me semble que je vous voy, Monsieur[.] parmy les Grenadiers. Comme vous faites
bien votre personnage par tout, vous avés bien fait de venir à Magdebourg pour donner
30 cette satisfaction au Roy de Prusse: ce sortes de complaisances font quelquefois plus
d'impression sur l'esprit des princes, que des grands services rendus.

Je ne say si Mg^r l'Electeur a donné entrée à Mg^r le Prince Electoral son fils dans
le conseil intime. Si la chose est faisable, elle seroit bien à souhaiter pour l'un et pour
l'autre. Quelque chose qu'on dise contre la negotiation de M. Schuz et son issue; je la

trouve tres utile pour faire connoitre à la Nation qu'à Hannover on ne la neglige point, et qu'on a à coeur les interests d'un si fleurissant Royaume. Et il vaut beaucoup mieux que le passage du Prince soit empeché presentement par la violente opposition de la Cour Britannique, que par la froideur ou indifference de la notre. Et je crois: que si la Reine nous en avoit detourné sous main, sans s'opposer hautement, elle nous auroit fait plus de mal. 5

Monsieur le Comte de Bonneval (dans la Compagnie du quel j'ay souvent l'honneur d'etre, aussi bien que du Duc d'Arenberg, et du General Merci, ayant meme disné dernièrement avec eux tous chez M. le Prince Eugene) m'a chargé de complimens pour vous, Monsieur. Mais il se plaint que vous n'avez point respondu à une lettre qu'il vous a ecrite. 10 Je say ce que je dois dire ou non. Au reste je suis avec Zele

Monsieur de V. E. le tres humble et tres obeissant serviteur Leibniz.

39. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 7. Juli 1714.

Überlieferung: 15

*L*¹ Konzept: LBr. 840 Bl. 258. 4°. 2 S. Auf Bl. 258 v^o unter dem Text eine überschriebene Rechnung

*L*² Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 108–109. 1 Bog. 4°. 4 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „47.“. (Unsere Druckvorlage.)

Monsieur 20

Je crois d'avoir entendu dire à M. le Comte de Bonneval (avec qui j'ay diné hier chez M. le Prince Eugene)] qu'il a receu une lettre de votre part, dont il est bien aise, et il vous estime infiniment. Il est aussi en correspondance avec Mad. la Duchesse de Marlebourg.

Vous avez raison de dire, Monsieur, que M. le Duc d'Arenberg fuit un peu trop les occupations serieuses. Mais il est jeune, et se corrigerait, s'il avoit quelque chose à faire. Monsieur le Comte de Bonneval aussi ne demanderoit pas mieux que d'etre plus occupé. Quand je suis dans leur compagnie, ils me dependent de boire, et je me retire quand bon me semble. 25

Ce que vous me dites, Monsieur, du bon ordre que le Roy de Prusse a mis à ses finances et oeconomie militaire, me surprend et me rejouit en meme temps, et je l'en felicite. Il faut bien qu'il ait une grande attention à ses affaires, et qu'il soit secondé par des habiles gens. L'Empereur[,] quoyque beaucoup plus appliqué et plus experimenté[,] ne peut pas encor dire qu'il soit parvenu à ce point où vous dites que le Roy de Prusse se trouve. Il semble que Sa M^{té} Imperiale veut étudier davantage ses affaires, avant que d'y prendre de grandes resolutions. Il court un bruit, comme si M^r le Comte Stella iroit en Hongrie, y regler l'oeconomie militaire, car on dit qu'il y a du talent, et qu'il a servi en Hongrie autres fois[.] Quelques uns s'imaginent que cet éloignement luy fera du tort. Pour moy j'en doute, quelques fois l'absence rend les gens plus agreables. Il court aussi un bruit, comme si le Prince Eugene pourroit avoir le gouvernement des Pays bas, et le Duc de Modene celuy du Milanois. Et il y en a qui en tirent cette consequence, qu'on rendra Mirandola et Commacchio et qu'on cherchera de dedommager le Duc par ce moyen. Passe pour Mirandole, car pour dire la verité, le renversement de l'ancienne famille des Pico ne m'a pas trop plû; mais si l'Empereur restitue Comacchio sans stipuler du Pape reciproquement quelque chose d'importance, qui ne couteroit pourtant rien au Pape, et accommoderoit fort l'Empereur; il me semble qu'il neglige une belle occasion.

La nouvelle que vous m'avés donnée, Monsieur, du present estat de la Cour d'Hannover me cause de la joye autant que j'en suis capable apres la mort de notre imcomparable Electrice. Je souhaite que ce bon etat soit durable et entre autres je voudrois que Mgr le Prince Electoral fut du conseil d'Estat.

Quant aux affaires d'Angleterre, il y a des gens qui nous veulent persuader que la brouillerie entre Mylord Oxford et Myl. Bullingbrook est *feinte* ou du moins, qu'elle n'est pas de trop grande consequence. Je suis assés porté à croire que Mylord Oxford ne travaillera pas aisement et de bon coeur pour faire venir le pretendan. Car je ne crois pas que par là il rendroit sa condition meilleure; ains plus tost deterieure: mais je crains que pour se maintenir il sera obligé de faire semblant de donner, et par là de laisser aller les choses si loin, qu'il sera difficile d'y remedier. Quelcun m'a voulu dire, que Mylord Clarendon qui doit venir à Hannover, n'est pas trop de ses amis, et épouse peutetre avec plus de chaleur les interests Jacobitiques. Et le Grand Tresorier est peutetre obligé de conniver à de telles gens pour se maintenir. Mais cela pourroit aller trop loin, et en effect on a grand sujet de craindre. Car de donner les postes de confiance[,] sur tout

14 Mirandole par *L*², *korr. Hrsg.*

18 present d'Estat *L*², *korr. Hrsg.*

les militaires à des gens suspects de favoriser le pretendant, d'armer les Montagnards d'Ecosse, de desarmer les protestans d'Irlande, sont des choses tres dangereuses. De pousser aussi les presbyteriens à outrance, et de faire tout ce qu'on peut pour brouiller les Hollandois avec l'Empereur, ce sont les choses les plus favorables qui se puissent faire pour le Jacobitsme et le Papisme. Outre la miserable paix qui a fait triompher la France et mis la liberté de l'Europe, la religion protestante et la nation Angloise à deux doigts de sa perte on avoit deja renversé le Ministere precedent et les Whigs, avant que d'aller si loin. Et le Ministere present pouvoit faire une paix tres glorieuse et tres utile à la Nation et à l'Europe; mais puis qu'ils l'ont fait si mauvaise et si honteuse (comme on le voit par les plaisantes renonciations et par la ridicule demolition de Dunkerke) et cela sans necessité, il faut ou que Mess. les Ministres ayent panché eux memes pour la France et le pretendant, ou que du moins ils ayent été obligés d'aller si loin pour se rendre agreables et pour se maintenir. Car il y a des gens qui les accusent, qu'ils ne se seroient point introduits si avant, s'ils n'avoient donné des esperances de renverser la succession protestante. Je souhaite qu'ils puissent detruire ces jugemens par des realités, mais s'ils continuent comme ils font, il sera difficile qu'ils puissent tousjours contenter la nation. Car il semble qu'enfin le phantome des Whigs et des Toris (qu'on tache de fomenter ce semble) se dissipera, et il ne resteront que deux partis: celuy des bien intentionnés et des Jacobites. On aura grand tort à Hannover des attaques uniquement aux Whigs, on doit s'attacher au gros de la Nation, et travailler à abolir ces factions.

Je crois d'avoir dit, Monsieur, qu'il semble que Monsg^r l'Electeur devoit interposer ses bons offices pour accommoder Messieurs les Etats avec l'Empereur. Je ne say s'il est vray que M. Robeton est allé en Hollande pendant que M. de Botmar est passé en Angleterre.

Je suis curieux plus que jamais des nouvelles de Finlande, car pourveu que les choses y demeurent *i n s t a t u q u o*, j'espere une paix passable dans le Nord. Je suis avec Zele

Monsieur de V.E. le tres humble et tres obeissant serviteur Leibniz

Vienne ce 7 de Juillet 1714

40. LEIBNIZ AN KURPRINZESSIN WILHELMINE CAROLINE

Wien, 7. Juli 1714.

Überlieferung: *L* Konzept: LBr. F 4 Bl. 32–33. 1 Bog. 4°. 3½ S. Eigh. Anschrift. — Gedr. (teilw.): KLOPP, *Werke*, 9, 1773, S. 462–465.

5 A Madame la princesse Electorale

Vienne ce 7 de juillet 1714

Madame

La mort de Mad. l'Electrice m'a donné une grande emotion. il me semble que je la voy expirer entre les bras de V. A. S. Sa mort a esté telle qu'elle a souhaitée. Ce n'est pas Elle, c'est Hannover, c'est Angleterre, c'est le monde, c'est moy qui y ont perdu. La
10 lettre que V. A. S. m'a fait la grace de m'ecrire le jour avant la mort de Mad. l'Electrice m'a été une grande consolation. Cependant si vous ne voulés pas Madame me recevoir comme un mauvais meuble que vous avés herité d'elle, vous me bannirés d'Hannover. Il faudroit que V. A. S. se fit donner ses recueils. Gargan en a beaucoup, et puis M^{lle} de
15 Pelniz. Outre ce qui se trouvera dans son Cabinet, il faudroit supplier Madame d'Orleans de nous conserver ses lettres. Tous ces reliques ne sont rien au prix de sa personne. Mais ne pensons pas trop à sa mort, pensons plutost à sa vie heureuse et glorieuse. V. A. S. doit etre comme sa metempsychose.

Je n'ay point manqué de faire aupres de Monsg^r le prince Eugene le compliment dont
20 Monsg^r le prince Electoral m'avoit chargé. Le prince de Savoye s'en est tenu fort obligé, et m'a commis bien expressément de marquer son affection pour les interets de S. A. S. Il paroist qu'il [les] juge liés avec ceux de Sa M^{te} imperiale. Il a été bien aise d'apprendre plus distinctement, qu'il n'a pas tenu à Monsg^r le Prince Electoral, que le voyage ne s'est point fait. S. A. et d'autres Ministres icy ont cru, que si Monsg^r y avoit pû passer d'abord,
25 aussi tost que le *Writ* avoit été expédié, sans donner le loisir au Ministere Anglois de se reconnoistre, et de se gendarmer comme ils ont fait; leur oppositions auroient été inutiles. Mais on reconnoit bien maintenant que de la maniere que l'affaire s'est passée, ce prompt passage n'a point été faisable.

Celuy qui aura l'honneur de presenter cette lettre à V. A. S. est un Gentilhomme
30 Ecossois d'une famille considerable, c'est celle dont est le Duc de Roxbourg. Il est venu icy pour une proposition importante de la part de quelques particuliers Anglois. Comme

il s'estoit adressé d'abord à moy, j'ay fait en sorte que l'affaire a été traitée secretement avec l'Empereur même, sans que les instances y soyent entrées. Sa Majesté Imperiale en l'entendant a donné de grandes marques de son affection et de sa reconnoissance envers le bon parti Anglois qui l'avoit si fidelement assisté, et a chargé ce gentilhomme de les en assurer, là où il seroit apropos, et luy a donné un pourtrait enrichi de diamans, tout 5 comme s'il avoit été un envoyé d'un souverain.

Or ce gentilhomme estant fort accredité dans son parti en Ecosse, qui est celuy des presbyteriens rigides, quoyqu'il soit tres moderé luy même; j'avois envoyé à Mad. l'Electrice un memoire, qu'il a dressé, Sa Serenité Royale le gouta fort et je croy qu'Elle l'a fait voir à M. de Bernsdorf. Il sera tres important, que V. A. S.[.] Monsg^r le Prince 10 Electoral, et meme Monsg^r l'Electeur ecoutent ce gentilhomme, et luy temoignent de la confiance. J'en ay escrit aussi à M. de Bernsdorf et à M. Robeton, mais je ne say s'il les trouvera à Hannover ou en Cour. Il a eu grande part à la decouverte et à l'annihilation de la derniere invasion, quand le pretendant a voulu faire une descente en Ecosse. Il n'est nullement pour les Whigs de Cour, ny pour ceux qui voudroient perpetuer ces factions, 15 mais pour ceux qui les voudroient abolir. Il est un des plus propres pour entretenir une bonne correspondance et pour prendre des mesures contre une nouvelle invasion. Il n'y a pas beaucoup de nos insulaires sur les quels on puisse faire grand fond, sur tout parmy les gens de Cour. Mais dans celuy ci je crois avoir reconnu des marques d'une grande droiture et d'un grand et veritable zele pour la succession protestante. 20

Un ami m'a donné à entendre (quoyqu'il soit hors d'Hannover) une bonne nouvelle par rapport à V. A. S. et à Mg^r le prince Electoral. Dieu veuille qu'il en soit ainsi, et durablement. Rien ne vous peut arriver Madame où je ne m'interesse de tout mon coeur. Vous ne sauriés presque avoir la succession d'Angleterre plus à coeur que moy meme. Car je la considere comme l'unique moyen de sauver la religion repurgee, et la liberté publique. 25 V. A. S. sait que Milord Midleton [Charles Middleton, second earl of Middleton, 1649/50 bis 1719] a été secretaire d'Estat et premier Ministre du Roy Jaques. son fils [vermutlich John Middleton, third earl of Middleton, 1683–1746] sera bientôt icy, ce sera sans doute comme un Envoyé du pretendant, quoyqu'il ne sera point reconnu pour tel. Le Comte Ferrari [Louis Graf von Ferrari(s), 1685–1733] qui est Maggiordomo du jeune prince de 30 Lorraine [Leopold Clemens Karl von Lothringen, 1707–1723], me dit qu'il est attendu tous les jours. Il aura quelque pretraille pour luy, mais l'Empereur et son Ministere ont de

5 il le seroit *L*, *korr. Hrsg.*

5 tout autres sentimens. Un des plus grands points pour garantir la succession protestante seroit d'avancer l'accommodement entre l'Empereur et Messieurs les Etats. Il me semble que les bons offices de Mg^r l'Electeur n'y pourroient pas moins contribuer que les mauvais offices de la France et du Ministere Anglois y nuisent. Si M. Robeton va en Hollande, comme quelcun m'a dit (pendant que M. de Bothmar sera en Angleterre), il seroit à souhaiter qu'il fut chargé de faire de tels offices. J'ay deja dit qu'il me paroist bon de publier les lettres que la Reine a écrites et meme les responses pour veu qu'elles soyent couchees d'une maniere propre à encourager les gens de bien. Car on gateroit beaucoup en repondant mollement.

10 Je voudrois pouvoir accompagner ce gentilhomme Ecossois, mais j'espere de le suivre bientost. Il me viennent quelques fois des choses dans l'esprit, dont je souhaiterois d'avoir l'honneur d'entretenir V. A. S.

15 Pour ajouter quelque chose de la Maison des Communes, je vous diray Madame, que la fille que V. A. S. a renvoyée en Angleterre, m'a escrit d'Augsbourg, où elle est allée avec son mari, marchand joaillier qu'elle a epousé depuis peu. Elle repassera en Angleterre l'automne qui vient. La pauvre fille etoit bien affligée de son renvoy jusqu'à me faire pitié. Je suis bien aise qu'elle a trouvé un homme qui l'a consolée mieux que je n'aurois pû faire. Elle est tousjours extremement zelée pour V. A. S., mais elle ne le sauroit etre autant que moy qui suis avec devotion

20 Madame

41. LEIBNIZ AN JEAN PHILIPPE EUGÈNE MARQUIS DE WESTERLOO

Hannover, 14. Juli 1714.

Überlieferung: L Konzept: LBr. 996 Bl. 19–20. 1 Bog. 4^o. 4 S. Eigh. Anschrift. — Teildruck: BODEMANN, *Briefwechsel*, 1895, S. 385.

25

A Monsieur le Marquis de Westerlo

Monsieur

Vienne 14 juillet 1714

Ayant receu l'honneur de la lettre de V. E. il y a deja quelque temps je n'ay tardé de répondre, que parce que Mons. Schmit m'a promis de jour en jour de m'envoyer

la sienne. Mais il est enfin tombé malade, et quoyque relevé, il en est encor foible. Ainsi sans l'attendre davantage je satisfais à mon devoir; et je serois pressé davantage de le faire, si j'avois eu quelque chose à dire, qui en eut valu la peine.

Maintenant je crois que V. E. aura déjà seu que Monsieur le Comte de Konigseck frere du Granddoyen de Cologne, est destiné avant que d'aller en France de negotier la restitution des Pays bas. Il passera à la Haye, et en Flandre. Comme il n'y a pas encor servi[,] je ne doute point qu'on ne luy donne non seulement des bonnes instructions, mais encore des gens parfaitement bien informés dans les affaires du pays, car la negotiation est des plus importantes et des plus delicates. 5

Il paroist aussi quelque fermentation dans ce pays cy et une commission qui doit examiner les Finances de l'Empereur va revivre: je ne say dans quel esprit et jusqu'à où elle sera poussée. Mais elle pourroit etre de grande consequence, selon la maniere qu'on s'y prendroit. La Chambre des Finances a un president tres habile, et ceux qui seront chargés de cette commission sont aussi des fort habiles gens. Ainsi s'ils ont le loisir d'approfondir la matiere, ils produiront quelque chose de bon. 10 15

V. E. sait que Stanislas a passé prés d'icy, et qu'il est allé dans le Deux-Ponts. On n'est pas encor seur de la route que le Roy de Suede prendra, luy meme penchant tousjours du coté de la Pologne, mais on croit qu'enfin il sera forcé de passer par les terres de l'Empereur et du Roy de Prusse, pour aller en Pomeranie.

Nous sommes en attente de ce que le Czar fera; car il est en mer, ou en etat d'y estre s'il n'a deja debarqué. La Suede est en grand danger, et ce danger n'est pas assés consideré. Il court un bruit etrange que Menzikof déclaré par le Czar Gouverneur General en absence [de] Sa M^{té} a perdu le respect au Czarowiz et en a été poignardé. Mais une telle Histoire merite Confirmation. 20

On avoit crû que c'estoit par deference pour l'Empereur que les François avoient suspendu leur hostilités contre Barcelonne; Mais il paroist maintenant que c'estoit pour forcer la Cour de Madrit à faire la paix avec la Hollande et avec le Portugal suivant le premier projet françois d'Utrecht. Et la Cour de Madrit s'estant sousmise à cela a enfin obtenu l'assistance de la France contre les Catalans. J'ay pitié de ces braves gens et j'admire ce qui se passe. 25 30

Deux grands points meritent notre attention: l'un si la France va effectivement entreprendre [l']etablissement [du] pretendant; l'autre si le Cardinal del Giudice ne negotie quelque chose en France sur la Succession en cas que le petit dauphin vint à mourir. Car il sera aussi aisé aux Bourbons d'eluder les Renontiations du duc d'Anjou, que

d'eluder celle de la Reine Marie Terese, et de se moquer du traité de partage ou de la demolition du Dunquerque.

Le fils du Comte du Midleton autresfois secretaire d'Estat du Roy Jaques II. est attendu icy: s'il n'est peut être pas arrivé déjà depuis quelques jours. Il n'aura point de caractere et ne sera point reconnu, mais il ne laissera pas de faire le Ministre du pretendant.

Si l'Empereur etoit un prince mediocre, je luy conseillerois de preferer la Baviere aux Pays bas comme plus seure, et moins chargeante: mais un grand prince comme luy doit s'etendre: aussi tiens je pour dubitable que l'Empereur voudra conserver les Pays bas.

Je crois que veritablement des mauvais zelés ne butent qu'à la ruine de la Hollande et à la revolution de l'Angleterre: et si le Roy de France etoit jeune, ce dessein seroit poussé sans doute. Mais comme j'ay bien des raisons pour etre persuadé que l'Empereur n'y donne point, je m'imagine que le Roy de France ne voudra pas aisement rentrer en guerre avec Mess. les Etats. S'il veut établir le pretendant, il faut qu'il se hate pour le faire avant l'accommodement de l'Empereur avec Messieurs les Etats. La procedure des François contre les Catalans est fort sensible à l'Empereur. J'en suis fâché pour les pauvres gens, mais on en tire cette utilité qu'il n'y a pas encor lieu de craindre que les Cours de Vienne et de Versailles se pourroient entendre trop.

Ce qui s'est passé à l'egard du projet du passage du prince Electoral de Bronsvic en Angleterre est curieux. M. Schuz a demandé le Writ de la citation du prince au chancelier, sur un simple ordre de Mad. l'Electrice, comme Elle m'a fait l'honneur de me le mander elle meme deux semaines et demie avant sa mort. L'Electeur donc n'y etant point entré on n'avoit point fait le moindre preparatif pour le prompt passage du prince. Si les choses avoient été préparées, en sorte que le prince eut pû passer d'abord, la Reine n'auroit point pû l'empêcher. Mais comme n'y avoit pas encor pris des mesures pour cela, la Cour de Angleterre a eu le loisir de se reconnoitre, et d'ecrire que la Reine ne pouvoit point souffrir ce passage. Le fruit que nous en avons tiré est que les bien intentionnés voyent le zele de la Cour d'Hanover pour le bien public et que le prince auroit passé s'il avoit pû et qu'il y avoit enfin la repugnance du Ministere à tout ce qui peut asseurer reellement la succession protestante.

Il seroit à souhaiter que V. E. fut icy pendant [qu']on traite du destin de Pays bas[,] mais vous estés encor Monsieur utile dans le pays, et je ne say ce qui seroit le plus utile à vous Monsieur, mais je crois pourtant que votre sejour à Vienne seroit le plus

utile au public[.] Je pretend de faire mon voyage d'Hannover avant le mauvais temps[.]
Par tout où je pourrois etre je seray tousjours entierement

Monsieur de V.E. etc.

42. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 1. August 1714.

5

Überlieferung: *L* Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38
Bl. 110–111. 1 Bog. 4°. 4 S. Eigh. Anschrift. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs:
„48.“.

Monsieur

Je viens de recevoir tout presentement l'honneur de votre lettre, en revenant de chez 10
M. le Duc d'Arenberg, où Mons. le Comte de Bonneval, et M. l'Abbé de Lecheraine ont
dîné aussi. M. de Bonneval me conta, que vous luy aviés dit sur la parole de M. de Torcy,
je crois, que le Roy de France a eu 500 000 hommes avant que de faire la paix de Riswick.
Il m'a dit aussi, Monsieur, que vous avés mis par écrit sur son rapport ce qui s'estoit
passé dans quelques campagnes d'Italie dans les endroits où vous n'aviés point été vous 15
même. Tout cela n'a pû se faire sans rendre grand temoignage à votre merite.

Il court un grand bruit, comme si le Roy de Prusse s'estoit raccommo   avec le Czar,
et qu'avec le Roy de Pologne ils pourroient former un Triumvirat, capable de rendre le
Royaume de Pologne hereditaire et de donner au Roy de Prusse, une partie de la Prusse
polonnoise. Pour moy je doute que le Czar veuille un roy hereditaire en Pologne. Et je 20
crois d'ailleurs que trois grandes puissances, l'Empereur, le Roy de France et le Turc s'y
opposeroient.

Je crains fort qu'apres la paix de Bade, la France ne tente l'affaire d'Angleterre. Il
est temps que Messieurs les Etats s'accordent avec l'Empereur pour y veiller. Il est seur
que l'Empereur ne donne nullement dans les desseins du pretendant: mais tant qu'il est 25
brouill   avec les Etats il y contribue indirectement.

J'ay v   des lettres qui disent que l'Empereur se relacheroit sur Tournay, Menin, et

24 pour y veuiller *L*, *korr. Hrsg.*

Namur.

Le Ministere d'Angleterre fait jouer un etrange rolle à la Reine, de publier une proclamation contre le pretendant, pendant qu'il semble qu'on le voudroit voir Roy. J'ay vu une lettre de Myladi Marlebourough, qui doute si Harley et Bullingbrook ne se querellent pour amuser les gens. Elle dit qu'elle part avec son mari pour retourner en Angleterre, et qu'elle est lasse du plerinage. Il y a des gens qui croyent que le Duc s'est racommodé avec le Ministere. Cela pourroit avoir quelque fondement.

La Haine du Ministere contre M. de Botmar, est une marque qu'ils le craignent: je crois qu'on a bien fait de l'envoyer. Car on n'a point besoin de flatter ces gens là qui ne peuvent etre contraires à M. Botmar que par un mauvais principe.

Le Duc de Savoye a déjà protesté autres fois contre la succession d'Hannover et contre l'Acte fait pour cela du temps du Roy Guillaume. Ce Roy ne seroit peutetre point venu à cet Acte, si le Duc ne l'avoit abandonné avant la paix de Ryswik.

Peterbourg fait en Italie, ce que Strafford fait en Hollande, de contrequarrer l'Empereur, en tout ce qu'il peut, mais ce sont des peines inutiles, et j'en suis bien aise dans le fond. C'est eloigner l'Empereur de plus en plus des desseins du Ministere Britannique. Ces gens là travaillent pour la Cour d'Hannover en cherchant de luy nuire.

J'aime mieux Buys à Paris qu'en Hollande, où il nuiroit davantage. Il est seur que le Roy de Suede est encor en Turquie, et on ne sait pas bien encor quel chemin il prendra: le plus d'apparence est pourtant qu'il passera par les pays hereditaires. Mais quelques uns debitent que les Turcs ne veulent pas encor le laisser partir.

Le Prince dont vous avés parlé, Monsieur n'est pas tant jaseur qu'on le fait, et je crois qu'on pourroit bien le mettre dans le conseil sans en rien craindre.

L'affaire entre M. de Goriz et M. de Bassewiz fait bien du bruit, mais on dit que M. le Duc Administateur s'est declaré pour le premier. Si Berlin change, il ne faut point s'etonner que Goriz y est mal.

Je crois avec vous, Monsieur, qu'il ne se fera rien à Bade en faveur de la religion protestante, mais je crois aussi qu'il ne s'y fera rien à l'encontre, et cette ligne entre l'Empereur et le Roy de France contre le parti protestant ne me paroist point croyable. L'Empereur y joueroit un tres mechant personnage.

M. Middleton veut passer icy pour un voyageur, mais dans le fond il est le ministre du pretendant. Cependant je ne crois pas qu'il soit fort à craindre. Il ne faut craindre

6 f. s'est recommodé *L*, *korr.* *Hrsg.*

que la bigoterie du Roy de France; on m'asseure que le coeur luy rit, quand quelcun luy parle de l'establissement de la religion Romaine en Angleterre, qui se pourroit faire par son moyen. Cela luy tiendrait lieu d'indulgence pleniere et de passeport, pour aller droit au ciel, sans aborder au purgatoire.

L'Empereur va à Neustat à la Chasse la semaine qui vient, apres cela on croit que l'Imperatrice ira encor aux eaux de Bade, et au mois de Septembre ou Octobre la Cour ira à Presbourg. Pour moy je partiray auparavant. Pour estre à Hannover avant l'hyver, j'y trouveray de quoy travailler et je me dedommageray un peu de la vie libertine que j'ay menée icy. C'est à dire faineante, quoyque dans le fond je n'aye pas été sans occupation, car je tache tousjours de faire quelque chose. Mais je n'ay point eu d'occupation réglée.

Ainsi je me flatte, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous voir bien tot, si votre voyage projectté ne previent point mon retour. L'Empereur a établi une grande commission pour regler les Finances, le Prince Eugene en est le chef, les autres sont le Prince de Trautson, les Comtes de Sinzendorf, Harrach et Schlik, et le General Geschwind. Ainsi la moitié en sont des gens qui connoissent le militaire, et Schlik est amphibie.

Je suis avec zele

Monsieur de V. E. le tres humble et tres obeïssant serviteur Leibniz

Vienne ce 1 d'Aoust 1714

M. le General de Schulenburg

43. JOHANN JAKOB VON MEYENBURG AN LEIBNIZ 20
Schaffhausen, 8. August 1714.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 645 Bl. 1–2. 1 Bog. 4°. 3 S. Eigh. Anschrift. Bibl.verm.

Perillustris, nobilissimeque domine, patrone aestumatissime.

Et rumore et litteris multorum mihi significatum est, te in eo jam totum esse, ut, quam Augustissimus cupit et optat artium atque scientiarum Academiam, hanc ocys conderes, et tuis sub manibus natam legibus et regulis ita instrueres, ut opus tam fruc-

12 ne provient *L*, *korr.* *Hrsg.*

tuosum quam necessarium et firmo stare talo et in publicam utilitatem adolescere queat. Profecto mihi jam praesagit animus, fore, ut, cum te auctorem et moderatorem agnoscit Academia, tuo exemplo omnes, qui his studiis operam dabunt, ita accendantur, ut, quod honestus quisque optavit hactenus, et in Austria summum inter eruditos exoriatu-
 5 certamen, ne quid seculis profuturum diu lateret, et omnes artes atque scientiae ad perfectionis fastigium eveherentur. Id quod tum sperare licet, cum, qui in curarum partem et laboris societatem veniunt, virtutem, doctrinam et maximarum cognitionem rerum, quibus, humanissime domine, facile caeteris omnium nationum eruditis antecellis, assequi studebunt et imitari. De incoeptis ex animo gratulor, Deumque precor, ut porro fortunet
 10 tuos conatus, teque salvum nobis et incolumem magno rei litterariae et incremento et ornamento quam diutissime servet, seroque vitae satietatem mortalitate impleas.

Caeterum non ignoras, Perillustris Domine, splendorem et gloriam tum demum his societatibus conciliari, si et viri praecipui, quos aequae virtus et excellens doctrina quam generis nobilitas majorum praeclaris facinoribus parta commendant, Academiae albo in-
 15 scribantur. Ea propter, pace tua, auctor essem, ut et Illustr. et Excellentissimus D. Comes de Trautmansdorff, S. C. et R. C. M. a consiliis intimis, et hodie in Helvetia orator in vestrum gregem vel ideo reciperetur, quod meritorum magnitudo hunc honorem jure ipsi vindicare videatur: est enim sive ingenium spectes, sive multarum rerum scientiam, omnino dignus, cui assurgant eruditi, famamque tanti viri posteris commendent. Prae-
 20 terquam enim, quod gravioribus studiis sit deditissimus, omne tempus, quod a summis negotiis vacat, et in exquirendis rerum naturalium causis, et in perlegendis libris consumit. Et cum ejusmodi viri nullam aliam sollicitudinum, curarum, laborum et contentionum, quas Summi Principis causa susceperunt, mercedem praeter hanc laudis et gloriae appetant, litterati, inter quos tu caput extollis ceu

25 *lenta solent inter viburna cupressi,*

hoc justitiae munere erga tam praeclare meritos libentissime funguntur. Possidet Illustrissimus vir lapidum figuratorum insignem thesaurum; collegit quoque ea MSC., quibus prodesse multis, et in communem utilitatem quicquam conferre poterit.

30 Id abs te, nobilissime domine, mirum in modum rogo, ut, si negotia tua interpellavero, meam audaciam vitio non vertas. Salve et vale, faveque

Celeberrimi nominis tui cultori devotissimo Joanni Jacobo de Meyenburg.

Schaffusii d. VIII Aug. MDCCXIV.

Herrn von Leibnitz.

44. ROGER ACHERLEY AN LEIBNIZ

London, 3. (14.) August 1714.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 3 Bl. 4–4a. 1 Bog. 2^o. 2 S. Obere Hälfte von Bl. 4a ausgeschnitten.

May itt please your Excellency

London 3. Aug. 1714 5

This Reminds you of the many Letters and Schemes I have troubled you with in relation to y^e Securing the peaceable Accession of our Illustrious House of Hanover to y^e Throne of Great Britain, Which thoughts your Excellency was pleased to say were well accepted att that Court.

As to my last project of his Royall Highnesse the Duke of Cambridg's Demanding his Writt of Sumons to the Parliam^t: Tho' Itt had not the wishd Effect, yett itt had rather a more Effectuall Effect than was expected as appears in these particulers. 10

1. Itt raisd a mighty fferment in the people and discover'd their warm inclinations to have y^e Duke amongst 'em, as th'onely means to remove their ffears.

2. Itt created sure a Jealousy amongst the Ministers that Each suspected th'other to have deserted him as if hee had made private Applications for himselfe to his Electorall Highnesse, And hath accused and bely'd th'other to the Queen, as the Adviser, and Contriver of the Demand, and that Embarassd both, her and themselves. 15

3. Itt rais'd an Excessive ffear and Jealousy and Suspition in the Queen, lest Shee shou'd bee Abandon'd and forsaken, and that joint to her ill habit of Body collaterally accelerated her End and Death. 20

The Kings Ma^{tie} thereupon hath in peace Ascended the Throne of Great Britain.

Your Excellency was pleased to say that my Endeavours shoud in a propper time bee remembred.

The happy Day is come; His Electorall Highnesse is come into his Kingdome. 25

Itt is my Unhappinesse not to speak ffrench, and his Excellency Baron Bothmer speaks noe English; Soe that I cannot expect to doe any thing with him. Itt has been my ffortune for 4 years to bee mark'd out as a zealot for the House of Hanover, and as such to have suffered with their other ffreinds.

Baron Bothmer is now soe surrounded by importunate pretenders to his Ma^{ties} ffavours, that I have little hopes that any Notice wilbee taken of mee. Therefore claiming 30

le Pere Poiré, qui est fort renommé pour l'Eloquence et pour son stile, j'ay vu quelques echantillons de sa composition qui sont excellens, come sur la mort du Dauphin, item Victoria Redux etc. J'ay fait connoissances avec un Avocat scavant, nommé Mons^r Marais, chez qui on voit quelquefois des autres gens de lettres. Monsieur Desmaiseaux, qui est à Londres, m'avoit donné pour lui les lettres de Mons^r Bayle imprimés en Hollande, et Mons^r Marais me dit, qu'il y avoit des faussetéz et quelques passages qui sont contre le respect dû au Roy, Mons^r Desmaiseaux proteste que ce n'est pas sa faute, et assurément il en est innocent, parcequ'il avoit donné commission à Mss. Fritsch et Bohmen à Rotterdam de faire imprimer cette collection des lettres chez eux. Les dits Mss. Fritsch et Böhme laissant donc la conduite de l'impression à leur Correcteur nommé Prosper Marchand, qui s'est retiré de Paris et s'[est] établi à Rotterdam, celui cy a corrigé beaucoup dans les dites lettres. Votre Excellence scaura peut etre que Ms. l'Abbé Bignon avoit la charge et l'autorité pour faire imprimer ou corriger des livres. cette charge a été donnée depuis peu à Mons^r [—] Gendre de Monsieur Voisin, aujourd'hui Chancelier, ce qui ne plaira peut etre aux Peres de l'Oratoire et peut etre que le Pere Tournemine y pourra avoir quelque part à l'avenir, et assurément ce Pere est fort scavant, et complaisant tout de meme et fort de vos amis.

Mons^r Homberg souhaite à scavoir si V. Excel. ne scait la maniere de faire la couleur bleue pour la mignature, qu'on fait à Berlin et dont V. E. a parlé autrefois dans ses lettres à Mons^r Homberg, je ne scai pas qui en est l'Autheur, ni lui non plus. Il y a un Allemand en Hollande, qui s'appelle Ms. Dipelius, qui en fait aussi, et dont j'ay apporté un echantillon icy, mais elle n'est pas si belle que celle Berlin. J'ay fait venir de Leipzig quelques echantillons de couleur bleue qu'on fait des mineraux en Saxe.

La semaine passée les Peres Jesuites presenterent une Tragoedie nommée Hermenigilde, fils d'un Roy des Gots en Espagne, qui fut accompagnée d'un Ballet, representant les 4 ages du monde, 1) l'age d'or sous Saturne, 2) l'age d'argent sous Jupiter[,] 3) l'age d'airain, où les guerres commencerent, 4) l'age de fer sous Plutus, où l'or commença à paroître et avec l'or les vices. à la fin un Ballet general fut representé, où les Dieux presidents aux 4 ages precedents se reunirent, en formant un nouveau. Ils chasserent une partie des vices et ramenerent les vertus, se mettant tous sous la protection d'un Roy. Ce spectacle se finit par un Eloge du Roy, prononcé en françois par un jeune homme, l'Autheur en estoit le Pere Poiré. Depuis long tems on n'a pas vu un Ballet si magnifique, il sembloit bien que l'age d'or estoit de retour à Paris, puis que tous les danceurs, principalement les jeunes gens de qualité estoient habillés de drap d'or et d'argent, et tous les

Maitres de dances y firent leur effort au contentement de tous les Spectateurs, dont il y avoit un grand nombre de qualité.

Je n'ay pas encor eu l'honneur de faire la reverence à Madame, puis qu'Elle a été à Marli avec le Roy, où les etrangers ne vont point pendant que le Roy y est.

5 J'ay reçu fort bien les deux lettres de V. E., l'une de M^r Spitley, et l'autre du 18. Juillet, mais non pas cet avis de Mons^r Heraeus dont V. E. parle touchant les medailles de l'Empereur, ni le Catalogue des medailles qu'on a envie de vendre: peut être que ce Catalogue est arrivé à Londres apres mon depart. Si je l'avois eu, j'en aurois parlé à Mylord Pembrok, et principalement à quelques autres Messieurs qui commencent à faire
10 une collection, et ceux cy paient ordinairement plus, et je me feray un honneur de pouvoir faire quelque service pour Son Excellence Mons^r l'Ambassadeur de Venice. principalement que je me souviens que deux Nobles Venitiens m'ont fait la grace de me faire voir leurs cabinets à Venice, dont l'un s'appelloit Signor Capelli. J'ecrirai pour cela à quelques uns de ma connoissance.

15 J'ay rencontré icy Mons^r Kuster, que j'ay connu autrefois à Berlin. Votre Excell. scaura qu'il a changé de religion, il est fort en grace chez Mons^r l'Abbé Bignon, les Peres Jesuites. C'est celui qui a donné le Suidas il a fait imprimer icy un Traité: de Verbis mediis Graecorum, et il fera imprimer icy une autre Edition de Hesychius. On dit qu'il y [a] une Edition avec le Manuscrit de Valesii à Orleans, ce qu'il souhaite à voir.

20 Je n'ay pas encor vu une autre Edition de Theodicé que celle de Hollande, et si l'on a imprimé icy une autre, c'est fait suivant l'original, parceque ce livre est fort estimé, à ce que le dit Avocat Mons^r Marais et plusieurs autres m'on[t] dit. J'ay eu l'honneur de voir Mons^r de Montfaucon qui vous fait ces compliments, et j'espere de voir bien tot le Pere Banduri, Ms^r Bauvin et Mons^r de[s] Billettes et l'Auteur de la Genealogie de France.

25 J'ay écrit à Lion touchant le *Mercure Galand*, et je n'ay pas encor reçu reponce. on en trouve bien une partie icy, mais on a de la peine à l'avoir complet.

Mon compagnon de voyage n'a pas envie de rester icy l'hyver prochain, c'est pourquoi nous partirons d'icy dans le mois d'octobre pour la Hollande par la Flandres pour voir les villes qu'il n'a pas vues. J'attendrai encor des lettres de V. E. par adresse de
30 Mons^r Blondi Maitre de dances dans la rue de Seine Fauxbourg S^t Germain à Paris, chez qui nous sommes logés, pas loin de Mons^r le Resident Martini. Le dit Mons^r Blondi avoit composé les dances et avoit la direction du Ballet présenté chez les Jesuites dont j'ay parlé cy dessus. Les Jesuites lui ont donné une recompence de 600 livres. J'ecrirai encor

pouvons regarder comme un adversaire, puisqu'il a bien osé protester autresfois contre la succession protestante. Et s'il se trouvoit que le Marquis de Trivié eût fait des demarches et tenu des discours contre cette succession, on [le] pourroit fort bien éloigner.

Il a couru un bruit, comme si pendant la penultieme maladie de la Reine, quelques
5 Ministres avoient ouvert l'ecrit cacheté que Madame l'Electrice avoit envoyé en Angleterre pour nommer les regens. Je ne say si Mg^r l'Electeur avoit envoyé un autre Ecrit pour le meme Effect apres la mort de Madame sa Mere.

Je ne say si j'ay pris la liberté de prier V. E. de m'assister favorablement pour avoir la continuation du Grand ouvrage diplomatique de M. Rymers. Il m'envoyoit tous les
10 Tomes, mais la mort l'a empeché d'envoyer les derniers. J'en avois écrit amplement à M. Kreienberg, mais il ne m'a rien mandé là dessus, (ainsi) je vous supplie Monsieur de l'en faire souvenir. Je say que vous devés avoir les plus grandes affaires sur les bras, ainsi je ne veux point vous trop tenir. J'adjouteray seulement que des lettres de la Wallachie et de la Podolie ont dit que les Moscovites avoient arreté les commissaires Turcs envoyés
15 pour regler les limites en repressaille de leur Ambassadeur qu'on retient à Constantinople et que cela avoit porté les Turcs à remettre les Amb^{rs} Moscovites dans les sept Tours. Si cela estoit, la guerre pourroit recommencer de ce coté là. Je plaindrois M. Shaffirof. Cependant on croit que le Roy de Suede est deja en chemin ou sur le point de s'y mettre. On attend icy avec impatience un Courrier d'Hannover. Si à son arrivée j'apprends que
20 je pourray encore trouver le Roy je partiray incessamment. Au reste je suis entierement

Monsieur de V. E. le treshumble etc.

A Monsieur de Botmar Ministre d'Etat du Roy de la Grand Bretagne, et Envoyé extraordinaire d'Hannover

5 avoit envoyée *L*, *korr.* *Hrsg.*

47. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Wien, 25. August 1714.

Überlieferung:*L*¹ 1. Konzept: LBr. 840 Bl. 282. 4°. 1 S. u. 8 Z. Bibl.verm.*L*² 2. Konzept: EBD. Bl. 280–281. 1 Bog. 4°. 2 $\frac{2}{3}$ S. Bibl.verm. — Auf Bl. 281 r^o/v^o *L* von N. 46. 5*L*³ Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 112–113. 1 Bog. 4°. 3 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „49“. (Unsere Druckvorlage.)⟨*L*¹⟩

Monsieur

10

Je viens de recevoir l'honneur de la lettre de V. E. de Hambourg, mais l'ami dont vous m'avés envoyé, Monsieur, les extraits des lettres changera bien de langage maintenant, je luy repondray pourtant icy, tout comme si je ne savois pas encor la mort de la Reine, et il dependra de vous, Monsieur, de luy en envoyer l'extrait ou non. Il sera tousjours bon d'avoir quelque commerce qui est ami particulier de M. le Comte d'Oxford.

15

J'ay vû, Monsieur, les extraits de ce que Votre ami vous a ecrit de Bath du juin et du juillet passé. Il me semble qu'il me prend pour un homme partial et prevenu. Mais je souhaiterois qu'on put abolir les parti[s] des Toris et des Whigs, en donnant les emplois aux gens de merite des deux cotés; j'avoue que je suis prevenu extreme[me]nt contre la mauvaise paix d'Utrecht, et je n'ay rien appris jusqu'icy qui m'en puisse faire revenir. Je ne say si tout le monde convient que la Bourse de Londres et le Credit de la Nation estoient en si grand danger quand on envoya M. Prior en France, quand on en fit venir M. Menager, quand on se contenta de conditions dont la France meme fut etonnée. Et par apres, lors que les troupes Angloises se separerent des Alliés aux Paysbas et derangerent toute la machine en estat d'entrer dans le coeur de la France, et de la forcer d'abandonner l'Espagne. La depense etoit deja faite, il falloit seulement l'employer comme l'on pouvoit. J'avoue qu'il y avoit aussi des gens en Hollande qui donnoient dans la mauvaise paix, mais ils n'auroient osé se produire sans l'appuy de la Cour d'Angleterre. Ainsi la source du mal en vient, et la cour imperiale en est persuadée. Enfin rien a paru plus manifeste que l'intelligence un peu trop grande de la Cour d'Angleterre avec celle de France au prejudice du bien public, les plaisantes renontiations des princes François, l'abandon

20

25

30

des Catalans, le pretendu Roy de Sicile creé sans la moindre apparence de raison pour insulter à l'Empereur et dernièrement la connivence sur le port de Mardik, la foiblesse sur les Conditions des traités de commerce en sont des preuves evidentes: il semble qu'on a negligé tout ce qui est hors de l'Angleterre pour venir à son but en dedans. Cependant
 5 je ne suis point homme à faire l'Apologie des Whigs. Le titre du livre intitulé *Fautes des deux cotés* est raisonnable. Si l'age et d'autres circomstances detournent le Roy de France d'entreprendre l'establisement du pretendant en Angleterre, c'est un bonheur pour nous. S'il estoit un prince de 24 ans, il ne balanceroit pas. Et que savons nous qu'il pourra faire apres la paix de Bade avant l'accommodement entre l'Empereur et Messieurs les
 10 Etats quelque brave que soit la nation Angloise et quelque nombreuse que soit son milieu, on connoist assez ce que peut un peuple en desordre contre un ennemi puissant et bien préparé. Dieu veuille qu'on ne vienne point à l'epreuve. La petite tentative sur l'Ecosse que le pretendent fit il y a quelques annees est peu de chose, aupres de ce que la France peut faire à present.

15 Je conviens que les desordres de l'Angleterre viennent en bonne partie des animosités de ceux qui se disputent les charges. Mais si les charges estoient donnees suivant le[s] merites et non suivant les partis, les animosités cesseroient, ou deviendroient d'une autre espece.

⟨L³⟩

20 Monsieur

Je viens de recevoir l'honneur de la lettre de V. E. datée de Hambourg du 8 d'Aoust, avec les extraits des lettres de votre ami d'Angleterre. Il n'est plus necessaire de raisonner sur ce qu'il conseille à la Cour d'Hannover de faire envers la Reine, et son Ministere, puisque cette princesse est morte. La nouvelle estoit venue icy avanthier, c'est à dire
 25 Lundi le 20 qu'elle estoit à l'agonie, le XI [v. st.] trois heures apres midi. Mais hier est venu le Courrier qui en a apporté la mort le 12. [v. st.] aussi bien que la proclamation de l'Electeur comme Roy. Je suppose que Sa M^{té}, comme nous le nommerons des ormais[,] se doit preparer maintenant au voyage et mon dessein est de partir d'icy le plutost que je pourray pour le trouver encor en deçà de la mer. Je souhaite fort, Monsieur[,] de
 30 vous rencontrer aupres de luy pour plusieurs raisons, et je ne doute point que vous ne vous soyés rendu à Hannover d'abord. La presence d'une personne de votre Zelle et de vos lumieres y sera bien necessaire. J'aurois bien des choses à vous dire, et à mettre en consulte avec vous.

Le Roy de Suede sera bientost de retour, mais je doute que cela fasse Grand chose. Apparemment le Czar est un peu malsatisfait des Danois de ce qu'ils n'agissent point, faute d'argent. Mais il me semble que l'interest du Roy de Dannemarc n'est pas que le Czar penetre jusqu'à Stockholm.

Le Comte de Konigsek doit partir demain pour aller aux Pays bas traiter de la Barriere. 5

M. le Prince Eugene me dit avanthier qu'il partoit encore cette semaine pour Bade, mais on m'asseure maintenant qu'il ne partira que Lundi, et il paroist que la nouvelle du changement d'Angleterre a un peu retardé son depart. Si un tel avantage arrivoit à la France, elle changeroit toutes ses resolutions, et feroit comme à Gertraudenberg 10 où Elle rompit les Traités tous avancés qu'ils estoient, lors qu'elle apprit en secret le Changement de la Cour d'Angleterre. Mais nous sommes de bonnes gens et ne voudrions pas que nos ennemis nous puissent accuser d'avoir trop pris nos avantages. Cependant il y auroit mille raisons pour retarder la conclusion du Traité. Le peu de soin des droits de l'Empereur en Italie donneroit un grand sujet à l'Empire de conseiller à Sa M^{te} Imperiale 15 de ne point conclure sans y avoir mieux pourveu. On dit que la Princesse de Parme que le Duc d'Anjou epouse, pretend estre l'heritiere de la Toscane, pays de l'Empire, que Charles V. n'a donné qu'à la posterité male de Cosme. Cela ne meriteroit il pas de reflexion par rapport aux Traités de Bade[?] Ainsi il y auroit bien de raisons pour ne se point precipiter[.] De l'autre coté le Traité de commerce entre l[']Angleterre et la France 20 et meme l'Espagne n'étant pas encor réglé, la France aussi ayant contrevenu au traité de paix en edifiant le port de Mardik pour rendre la demolition de Dunquerque il[l]usoire, l'Angleterre auroit des grandes raisons de se plaindre. Et la chambre des seigneurs avoit sollicité la Reine de s'interessar en faveur des Catalans, l'honneur de l'Angleterre y estant intéressé. Comme la poste va partir je n'adjoute plus rien maintenant, et esperant bientost 25 de vos nouvelles, je suis avec zele

Monsieur de V. E. le tres humble et tres obeissant serviteur Leibniz

Vienne ce Mercredi 22 d'Aoust 1714

P.S. Samedi ce 25 d'Aoust

La lettre est venue trop tard à la poste. Ainsi j'ay été obligé de la differer, et j'ay 30

18f. pas lereflexion *L*, *korr.* *Hrsg.* 25 Comme le poste *L*, *korr.* *Hrsg.*

encor pû ajouter cecy. On est fort surpris icy qu'il ne vient pas encor un courrier d'Hanover. On seroit bien obligé à Sa M^{té} Britannique, si elle envoyoit ordre au plutost à l'Amiral Wishard dans la Mediterranée de retourner à Barcelonne et de tacher de sauver de si braves gens en s'interposant pour eux. Le Roy le peut faire avant que de passer en
 5 Angleterre, car il a droit deja d'exercer toutes les fonctions de la Royauté, et il ne feroit que ce que la chambre des seigneurs a deja demandé à la Reine.

J'ay eu l'honneur d'entretenir quelques uns de Messieurs les Ministres sur cette matiere. Ils me paroissent tres aises de cette revolution. J'en ay parlé fort au long à deux reprises avec M. le Comte de Sinzendorf et encor à M. le Prince Eugene. Monsieur
 10 Huldenberg Envoyé d'Hanover m'a temoigné d'etre scandalisé de ce que les Ministres qu'il a entretenus icy luy ont paru avoir trop de confiance dans le Duc de Marlborough, et il l'a pris comme s'ils n'en avoient pas assés pour le Roy meme. Un Ministre s'est plaint à moy de cette pointille. En effect je crois que ce qu'ils ont dit en faveur du Duc n'a pas été à mauvaise intention, et il vaut mieux d'eviter les pointilles que d'en faire
 15 naistre.

Cette Cour paroist fort disposée à entrer, dans des mesures tres étroites avec le Roy, mais comme l'Empereur est naturellement un poco sospettoso, il faut eviter tout ce qui pourroit faire naitre quelque defiance. Je n'attends que le Courrier d'Hanover pour savoir si je pourray encor trouver le Roy en deçà de la mer.

20 48. JOHANN CHRISTOPH BARTENSTEIN AN LEIBNIZ

[Wien, August 1714].

Überlieferung: *K* Abfertigung: LK-MOW Bartenstein10 [früher: LBr. 32] Bl. 1–2. 1 Bog. 8°. 2 S. Eigh. Aufschrift. Bibl.verm. (Gruber). Unteres Drittel von Bl. 2 ausgeschnitten.

Monsieur

25 Je viens d'apprendre que vous aurez l'honneur de diner aujourd'hui chez S. A. Monseigneur le Prince de Liechtenstein. Vous sçavez deja avec combien d'empressement je souhaite avoir pour quelques semaines le MSc^t du commentaire d'Origene sur les Psaumes au logis. Car je voudrois bien s[']il faire se pourroit faire du plaisir en cela aux honnetes gens qui m'en ont prié, et qui m'ont rendu de tres grands services dans le temps de mon
 30 sejour en France. Je sçai Monsieur, qu'ils ont en meme temps le bonheur d'etre estimés

de vous et que tous leurs ouvrages ont été reçus avec une approbation universelle. J'ose donc vous conjurer par le zèle que vous avez pour les Sciences, de sonder un peu S. A. sur ce point. Je suis prêt de donner telle caution que l'on pourroit juger à propos d'exiger de moi. J'aurois eu l'honneur de vous en prier moi même, si je n'avois appréhendé de vous être importun trop souvent. Car en vérité[,]Monsieur[,] quand on a une fois eu le bonheur de vous connoître, on ne se lasse jamais de vous voir et de vous entendre. Je vous souhaite un voyage des plus heureux et un retour prompt. Le R. P. Dom Anselme Banduri du même ordre de S^t Benoit a été nommé du Grand Duc pour succéder à M^r Magliabecchi.

Je vous prie d'être très persuadé que personne n'est avec plus d'attachement ni avec plus de respect que je le suis de même que mon compagnon de voyage

Monsieur Votre très-humble et très obéissant serviteur Bartenstein.

A Monsieur Monsieur le Baron de Leibnitz

49. SOPHIE KATHARINA VON BOTHMER AN LEIBNIZ

[Wien, August 1714].

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 98 Bl. 13. 16,9 × 15,3 cm. 1 S. von der Hand Anna Friederike von Bothmers.

Monsieur

C'est avec une véritable impatience que j'attens de vos nouvelles, ayés donc la bonté de me faire scavoir si vous Este arrivé heureusement et coment vous vous trouvés apres vostre voyage, il faut Encor une fois vous incomoder, faites moy la grace Monsieur de donner cette lettre à mon Advocat[,] s'il est possible parler luy vous même, et prenés autant qu'il se peut mon party, pour me faire tenir L'Argent que j'ay si nessecaire, pour la dernière amitiè je vous demande la permission que mon Advocat me puisse Ecrire par vostre adresse, ma fille et M^{elle} de Wahl vous font ses compliments, je suis

Monsieur vostre très humble servante, Bothmar

50. GEORG LUDWIG RÖMELING AN LEIBNIZ

Hannover, 14. September 1714.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 786 Bl. 1–2. 1 Bog. 4°. Goldschnitt. 3½ S.

Hochwohlgebohrner etc. Gnädiger großer Gönner

5 Über Ew^r Excellenz Hochwohlgebohrnen lang gewünschten glücklichen Retour mus
unter andern auch ich mich danckbahrlich freüen.

Beygehendes hätte derohalben gerne drukken laßen, umb damit solche freude an den
Tag zu legen.

10 Weilen aber die H^{en} geheimbden Justiz- und Legations Rätthe H. Reiche und H. Ro-
bedon, als vormahlige Censores über dergleichen nacher Engelland gereiset, und so bald
nicht erfahren können, wer solche große mühe würde auf sich genommen, bin ich hierrin
ohnglücklich.

15 Dieserhalben sende solches so eylich und guth ich können und bitte dero Befehle mir
aus, auch zu erlauben, daß ich ehestens meine unterthänige Auffwartung nehme, der mit
allem ergebensten Respect verbleibe

Ew^r Excellenz Hochwohlgeb. Unterthäniger Knecht Georg Ludewig Römeling.

1. Daß Apollo angekommen,
ist vernommen

Froh mit ersten Augenblikken.

20 Froh nach dem sich sahe aus
das Herrenhauß,
so erfreüt in vielen Stücken.

2. Pho[e]bus gab her Dint und Feder,
Klio Leder.

25 Weil man solte, wolte handeln
Nur von Sachen, die bekandt
gelehrter Handt;
und sich nimmer mehr verwandeln.

3. Glück war in vorgehen Kriegen

- hochgestiegen;
Solte ferner seyn erhöht
Lünburgs Glück; muß jener Ball
glückhafften Fall
dulden, daß nach wunsche gehet. 5
4. Aus dem Kleeblatt war die reise
schöner weise
Nacher Wien, ohn zu ergründen
was die Uhrsach. Sey die Lieb'
Ihm nimmer trüb'. 10
Läst Ihn viertes Blatt nun finden.
5. Wie die Sonne, wie der Himmel,
Sterngetümmel,
Ob sie gleich sich welzen, regen,
halten feste fort und fort 15
am rechten Ohrt;
So Apollo unser Seegen.
6. Kombt ihr Musen ihr müßt singen
Ew^r [—]klingen,
wie mans wünschet: Sagt willkommen, 20
Ewrer Sonnen, so dem Mond
Eüch stets beywohnt.
Ewig mus sein licht uns frommen.
7. Wünschet nun viel Heyl viel Segen
Seinetwegen. 25
Wünschet, daß Sein Lebens Faden
Reiche über Nestors gahr
Und kein grau haar
Zehl Erfahrung ohne Schaden.

51. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Hannover, 16. September 1714.

Überlieferung:

*L*¹ Konzept: LBr. 840 Bl. 381. 2°. 1 $\frac{3}{4}$ S. Eigh. Anschrift. Datiert: „Hanover ce dimanche matin 16 de septemb. 1714“.

*L*² Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 Bl. 114–115. 1 Bog. 4°. 3 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „50.“. (Unsere Druckvorlage.)

Monsieur

J’espérois de trouver V. E. icy[,] mais j’ay été frustré de mon esperance. Je suis arrivé
 10 Vendredi au soir. J’etois parti de Vienne lundi de la semaine precedente, et le voyage ne
 m’a point incommodé. Aussi ay je pris mes commodités pour menager ma santé et je
 suis (graces à Dieu) aussi frais que lors que je sortis de Vienne. Je me serois pourtant un
 peu plus pressé, si j’avois sût que le Roy ne partiroit que Mardi passé, car on asseuroit
 à Vienne que son depart etoit fixé pour le commencement de ce mois. Cependant je ne
 15 me repents pas de ma tardiveté, ayant appris que Sa M^{te} etoit trop occupée en partant
 pour avoir le loisir d’entendre ce que j’aurois pû luy dire. Encore depuis, si j’etois parti
 d’abord d’icy pour le suivre, je crois que je l’aurois trouvé en Hollande, mais je ne voy
 pas que j’aye des grandes raisons de tant courir.

Quant aux affaires publiques, j’ose dire que les formalités gatent bien des choses.
 20 Elles sont cause, autant que je puis juger, qu’il n’y a pas encor eu entre l’Empereur et le
 nouveau Roy toute la communication que l’utilité commune auroit demandée. Il paroist
 cependant que les Anglois auront pris le devant sur ce qu’on auroit pû leur demander rai-
 sonnablement par rapport aux pauvres Barcelonnois; pourveu que le Medecin ne vienne
 apres la mort, comme M^r le Prince Eugene le craignoit, quand je luy souhaitay un heu-
 25 reux voyage le jour avant son depart pour Bade. La Regence d’Angleterre n’a pas laissé
 de donner à l’Amiral Wishard qui est dans la Mediterranée quelques ordres preallables
 pour se mettre en etat de les sauver. S’il peut venir à temps à la rade de Barcelonne et
 si les vents luy permettent d’y demeurer autant qu’il faut, il pourra aumoins empecher
 les massacres et les cruautés qui seront exercées contre les restes de la ville, en recevant
 30 sur son bord, ceux qui s’y pourront et voudront retirer. L’on ne sait pas, si les instances
 pressantes dont M. Prior Ministre de la Grande Bretagne à la Cour de France, a été
 chargé en leur faveur auront quelque effect. Aussi tot qu’on sût à Vienne la mort de la

Reine, j'ecrivis à Monsieur Botmar sur ce sujet, sachant combien l'Empereur y prend part.

Je ne vous mande rien d'icy, Monsieur, parce que vous etes mieux informé que moy de ce qui s'y passe. Je diray seulement que Madame de Kilmanseck sera partie hier au soir, ou ce matin, pour suivre Monsieur son mari qu'elle trouvera apparemment encor en Hollande. Elle a pour elle l'exemple de Mad. de Goriz seule privilegiée pour accompagner le sien d'abord. Je m'etonne que Monseigneur le Duc Erneste Auguste n'a pas voulu accompagner le Roy son frere. 5

Madame la Princesse Royale m'a dit que le Roy a rendu à M. le Duc de Marlebourough la charge de General dont la feue Reine l'avoit depouillé. Si le Duc de Shrewsbury demeure Grand Tresorier, comme je le conjecture de l'humeur du Roy, on pourra s'imaginer qu'un fils du feu Electeur Erneste Auguste aura eu une bonté hereditaire pour une fille de la Marquise Paleotti. 10

Je me flatte qu'une lettre de votre part, Monsieur, sera allé me chercher à Vienne, et reviendra bientost me trouver. Le Roy ayant fait des promotions icy, où il avoit quelque raison (je l'avoue) de ne me point comprendre, à cause de ma longue absence, je me flatte de pouvoir trouver des moyens de m'en consoler. Cela vaut mieux que si l'on m[']eût passé present. N'ayant presque vû personne encor, excepté Madame la Princesse Royale et Monsg^r le Duc, je n'ay rien à ajouter presentement à ce que je viens de dire, si non que je suis tousjours avec un zele parfait 15 20

Monsieur de V. E. le treshumble et tres obeissant serviteur Leibniz

Hanover ce 16 de septemb. 1714

52. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Hannover, 30. September 1714.

Überlieferung: *L* Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 25
Bl. 116–117. 1 Bog. 4°. 3 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „51.“.

Monsieur

J'ay receu l'honneur de vos lettres qui me sont revenues de Vienne comme aussi celle que vous m'avés ecrite ayant sù mon retour. Cependant vous aurés receu la mienne

envoyée à Mad. d'Oenhausen.

Je dois vous dire en confidence, Monsieur, que mon intention est de passer dans peu en Angleterre, je souhaiterois d'avoir l'honneur de vous parler auparavant. Mad. la Princesse approuve les raisons que j'ay de ne point aller avec elle. Je pense de passer
5 à Calais, puisqu'apresent les chemins sont libres. M. de Bernsdorf m'écrit du 27 de la Haye: nous nous embarquons. Ainsi le Roy sera passé et l'escadre Angloise reviendra bientôt. Ainsi Mad. la Princesse Royale espere de partir dans dix jours ou environ. Elle attend pourtant encor des lettres de son Epous.

Les avis de Barcelonne sont tres variables. Il y a des nouvelles de Paris qui asseurent
10 qu'on s'est logé sur le rampart[,] d'autres de Suisse disent qu'on a levé le siege. Cela paroist le plus souhaitable, mais je crains qu'on ne se flatte.

Je fais semblant, d'icy de vouloir aller à la foire de Leipzig, et je partiray pour Hildesheim Samedi ou environ. Mais de là je pense d'aller vers les Pays bas par la poste qui va à Wesel. Si vous etiés dans le voisinage, Monsieur, je souhaiterois de vous voir
15 auparavant. On apprendra de mes nouvelles à Hildesheim dans l'endroit où est la poste de Brandebourg, c'estoit autres fois à Steyerwalde proche de la ville.

Je suis entierement

Monsieur de V.E. le tres humble et tres obeïssant serviteur Leibniz.

Hannover ce 30 de Sept. 1714

20 53. JOHANN FABRICIUS AN LEIBNIZ
Helmstedt, 2. Oktober 1714.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 251 Bl. 277–278. 1 Bog. 4°. 3 S. Auf Bl. 278 v° am rechten Rand Notiz von Leibniz' Hand: „Fabricius 1714 arcanum 2 oct.“.

Illustrissime et Excellentissime Domine, D^{ne} gratiose,

25 Quod sana et salva Ill. Exc^{ia} Tua ad Penates suos Hanoveranos redierit, gaudeo, Deumque precor, ut omni alia benedictione eam cumulare et ornare pergat. Jam observantiae testandae caussa mitto Ferrarii *Dissertationem*, recens editam, quam non minore affectu accipere dignaberis, quam ejusdem *opera* oratoria ante hoc triennium. Cumque non constet, an panegyricus Ser^{mo} Duci Antonio Ulrico, cum adhuc viveret, a Petersenio

dictus, ad manus tuas, ceu destinaveram per Dn. Legatum Eybenium, pervenerit, etiam
 ejus, immo et aliorum addere exemplum libuit. Idemque Poëta multos heroicis fudit
 in honorem augustissimi Britannorum Regis, summam hanc dignitatem ei gratulans, et
 vota pro perpetua prosperitate faciens. Sed nescit, quo Carmen hoc suum mittere, perque
 quem offerre debeat. Cumque ille *Uraniada* suam saepius repetiverit, haud dividiae erit 5
 Ill. Exc. Tuae, si rogem, eam ad me redire jubeat: immo hoc futurum, spero. Quod ad
 meas attinet fortunas, illae quidem sine mea culpa valde attenuatae sunt: nam ducenti
 illi Imperiales, quos Hanovera inde jam ab aliquot annis denegavit, quique jussu Ser^{mi}
 Antonii Ulrici a Camera mihi quotannis solvebantur, jam ablati sunt, omnibus etiam ac-
 cidentibus, quibus alii gaudent Professores, carere cogor. Et cur? quia ex Ratione status 10
 adversus me agendum videbatur, ne forte Imperans, in Jure successionis, aliquid adversi
 ab insulsa gente (quod de plebe imperita intelligendum: inter Proceres enim et eruditos
 multos habeo consentientes) pateretur. Sed nunc per Dei gratiam omnis hic metus ces-
 sat, et, si ex aequo et bono procedendum, cessare pariter deberet afflictio mea, quam
 unus pro ceteris pati et sufferre debui: quod enim duo Collegae, Schmidius et Widebur- 15
 gius, idem plane mecum senserint, patet ex adjunctis Excerptis, quae jussu Ser^{mi} Antonii
 Ulrici, Salzthalii quum essem, feci ex meo, illorumque Responsis. Habeo et ceterorum
 Rponsorum Excerpta, sed nolo jam addere, quia non faciunt ad probationem meam:
 nam Weisius utramque quaestionem ridiculis rationibus negat, Niemeierus similibus se-
 cundam, ad primam autem respondet distinguendo inter simplices in Papatu, et eos, qui 20
 meliorem possunt aut debent habere notitiam. Quae non erat sententia Calixtorum, sed
 posteriorum Helmstadiensium Doctorum, qui metuebant sibi a telis Wittebergensium.
 Interim loco Adventorii Carminis submissee offero Excerpta illa, tanquam magnum arca-
 num: ego enim Collegarum meorum sententias vidi, legi, et excerpti, illi meam non item.
 Vale. scrib. Helmstadii d. 2. Octob. 1714. 25

Illustriss. Exc. Tuae omni fide, cultu et obsequio deditissimus J. Fabricius.

54. LEIBNIZ AN PRINZESSIN WILHELMINE CAROLINE VON WALES

[Hannover,] 3. Oktober 1714.

Überlieferung: *E* Erstdruck nach dem nicht gefundenen Konzept: KLOPP, *Werke*, 11, 1884,
 S. 15–16.

30

Madame

Le 3 d'Octobre 1714.

Le feu Roy de la Grande Bretagne [Wilhelm III.] venant rendre visite à Mg^r le Duc de Zell [Georg Wilhelm] un peu après la paix de Ryswyck [Oktober 1698; vgl. I, 16 N. 44], je pris la liberté, estant à Zell un peu avant son arrivée, de dire à Madame la Duchesse [Eléonore Desmier d'Olbreuse], de mon propre mouvement, mais par un motif de zèle: qu'il étoit temps de parler à Sa Majesté sur l'établissement de la succession d'Angleterre dans la personne et la postérité de Madame l'Electrice; que Madame la Duchesse en pouvoit mieux parler et de meilleure grace que d'autres, et qu'en le faisant, elle obligeroit fort la Ser^{me} maison. Mais elle croyoit que ce que je disois, venoit de la cour de Hanovre. Elle luy en parla donc au Ghoeur [Göhrde], maison de chasse dans le pays de Lunebourg, et voicy maintenant ce que Madame la Duchesse m'a dicté.

Sire, dit-elle, on m'a donné commission d'Hanovre de proposer à V. M. de nommer Madame l'Electrice et ses descendans à la succession d'Angleterre, puisque vous en avez exclus les Catholiques. Le Roy répondit: on n'a pas encore nommé personne à la succession, pour ne point désobliger M. de Savoye. Madame la Duchesse répliqua: cette raison ne subsiste plus, Sire, puisque il l'a quitté, et si V. M. fait nommer Madame l'Electrice et ses descendans, Elle s'acquerra la maison d'Hanovre et l'attachera à Elle comme Mg^r le Duc. Le Roy fit connoistre qu'il étoit dans des dispositions favorables là-dessus.

Après cela Madame la Duchesse dit: ne sera-ce pas V. M. qui mariera le Duc de Gloucester [Wilhelm †1700]? – Oui, dit le Roy, s'il vit assés pour cela, car il est bien délicat. Il est vray que j'ay été aussi bien délicat, moy, et je vis encore. – Eh bien, répliqua Madame la Duchesse, si V. M. le marie, n'aimeroit-Elle pas autant de procurer cet avantage à la Princesse d'Hanovre [Sophie Dorothea] qu'à une autre? – Mieux, dit le Roy; car vous savez comme je suis pour M. le Duc. Mais je la voudrois bien voir. – Sire, dit Madame la Duchesse, quand V. M. à son retour passera à Zell, on la fera venir.

Ce qui fut ainsi. Le roy la vit à Zell et la trouva fort à son gré.

Ensuite de cela, Mg^r le Duc dit à Madame la Duchesse: vous avez eu une longue conversation avec le Roy. – Elle n'a pas roulé sur des bagatelles, répondit Madame la Duchesse, et luy raconta ce qui s'étoit passé. – Sur quoy vous êtes-vous avisée, Madame, lui répondit Mg^r le Duc, de luy parler de ces choses? – C'est M. de Leibniz, dit-elle, qui me l'a demandé. – Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit? – répliqua M. le Duc. – C'est, dit-elle, parceque vous m'auriez défendu d'en parler, et je le voulois faire. – Eh bien, dit Mg^r le Duc, il faut rendre compte à M. l'Electeur de cette conversation.

Sur quoy Madame la Duchesse alla raconter à Mg^r l'Electeur ce qui s'étoit passé,

qui dit là-dessus: Bon, le Roy croira que c'est moy qui vous ay fait dire ces choses. – Madame la Duchesse répliqua: je le crois aussi, moy; car c'est de chez vous qu'on est venu m'en parler.

Le Roy continua de s'expliquer favorablement sur cette importante matière, et étant retourné en Angleterre, il prépara les choses pour faire régler la succession par acte de Parlement. Et le Duc de Gloucester fit faire un compliment à la Princesse d'Hanovre, et dire qu'il espéroit de la voir, en venant chasser avec le Roy dans le pays de Zell. Mais ce jeune prince mourut un peu après, et cela fit haster le règlement de la succession, et l'acte fut porté à Hanovre par le comte de Macclesfield, accompagné de quantité d'Anglois de distinction. 5 10

Le Roy dit à la princesse Anne, qu'il seroit à propos de faire venir le Prince Electoral. La Princesse répondit qu'elle étoit grosse. Cette grossesse ne se trouva point; mais le Roy ne vécut guères après cela; autrement il auroit fait venir le Prince.

C'est la substance de ce que Madame la Duchesse m'a fait la grace de me raconter. Je suis bien aise, puisque S. A. S. est maintenant icy, que vous avés pû tout apprendre d'elle-même, Madame, et vous assurer de la vérité. Je suis etc. 15

55. CLAUDE ALEXANDRE DE BONNEVAL AN LEIBNIZ

Wien, 6. Oktober 1714.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 89 Bl. 10–13. 2 Bog. 4°. 7 S. u. 2 Z. Eigh. Anschrift. Bibl.verm. 20

Monsieur

J'ay reçu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, je crois que vous ne douterés pas du sensible plaisir qu'elle m'a fait.

M. le prince Eugene n'a pas moins été fasché que moy, de ne vous plus trouver à Vienne[.] nous souhaittons tous deux vôtre retour, revenés le plûtôt que vous pourrés. Les innovations que l'on va établir dans le reglement des finances semblent mettre S. M. I. plus au large, ainsi quand vous viendrés vous trouverés des fonds pour l'academie, je 25

27 vous veniendrés *K*, *korr.* *Hrsg.*

pourrois presque vous le cautioner.

Je ne suis point étonné que Madame la princesse royale ait pris tant de gout à la lecture de votre *theodicée*. Le portrait que l'on m'en a fait ne se dement point par là, je scay qu'aux agréments, et à la delicatesse de l'esprit de son sexe, elle a joint la solidité, et les lumieres veritables philosophes, que sa curiosité sur tout ce qu'il y a de beau, et de bon, ne permet pas à ceux qui ont l'honneur de l'approcher, ni aux bibliotheques des scavants, d'avoir rien de caché pour elle qui soit digne d'être sceu; mais pourquoy refuser de suivre en Angleterre, cette nouvelle Zenobie; le fameux Longin dont vous auriés renouvelé la memoire, ne trouva point un si beau naturel, ni un esprit aussi net dans sa reine des Palmiriens. M. la duchesse de Marlebouroug m'a decrit l'entrée de son epoux en Angleterre[,] elle ne peut trop me marquer sa joye de l'advenement du roy à la Couronne d'Angleterre.

Le petit duc d'Aremberg est allé à Paris, peut être ira til de là à Londres.

M. le prince Eugene qui a leu votre lettre vous assure de toute son amitié, et me charge de vous dire que puisque vous n'allés pas en Angleterre, vous devriés bien venir à Vienne, il dit au surplus, que le roy est trop sage pour luy envoyer un ambassadeur comme le duc d'Aremberg, qu'un pareil ministre auroit mieux reussi du temps du roy Guillaume; je vous laisse à juger si il a raison. Nous nous sommes presque brouillés ensemble sur le refus qu'il m'a fait de me laisser copier l'abregé de vôtre sisteme. il le tient, comme les prestres tiennent à Naples le sang de S^t Genaro, c'est à dire qu'il me la fait baiser, et puis la renferme dans sa cassette, je luy ay dit de ne point être si fier et que j'en aurois peut être un plus complet, et que tel que cette Contesse qui etoit menacée par un Visconti que si elle ne luy remettoit Plaisance, il feroit mourir ses deux enfants, et qui luy montra pour reponce l'entredeux de ses cuisses de dessus les murailles, luy disant que telle chose qu'elle luy faisosit voir en feroit d'autres, ainsi Monsieur tel dis je que la dite contesse Acelli vous pouvés toujours reproduire le mesme sisteme, mesme plus ample que celuy qu'il m'a refusé et reparer ainsi en me le donnant, quand vous le jugerés à propos, ce que ses refus m'enlevent. il m'a repondu que je faisois une belle comparaison d'un philosophe tel que vous, à une putain[;] je luy ay dit que je vous le manderois et que je m'en rapportois à vous, et non à luy, puisque cette heroine, et non putain, avoit fait une action qu'un philosophe ne desadvoueroit pas; je vous en laisse le juge.

Si la long[u]eur de ma lettre vous ennuye, c'est à mon temperamment aidé de celuy de ma nation à qui vous devés vous en prendre, vous scavés que nous autres François aimons à babiller. à l'heure que je vous parle il me semble causer avec vous, je ne finirois

jamais si je ne croyois vous dérober des moments précieux que vous employerés mieux, et dont j'espere de profiter quelques jours, quand j'auray l'honneur de vous revoir. adieu, conservés vous bien et me croyés plein d'estime, et de tendresse pour vous, ne m'oubliez pas, ecrivés moy à vos heures perdues, je vous feray reponce exactement.

L'imperatrice ira se faire couronner à Presbourg incessament[,] je resteray au faux-
bourg en attendant son retour. 5

Je suis tres parfaitement

Monsieur Votre tres humble et tres obeissant serviteur Al. Bonneval.

à Vienne ce 6. 8^{bre} 1714.

M. De Leibnitz 10

56. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Hannover, 7. Oktober 1714.

Überlieferung: *L* Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38
Bl. 120–121. 1 Bog. 4°. 3 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „55.“.

Monsieur 15

Quoyque mon dessein soit d'aller en Angleterre, neantmoins ne voulant point aller dans la suite de la Princesse Royale (quoyqu'Elle m'eût fait la grace de me témoigner, qu'Elle en seroit bien aise) je fais auparavant un tour à Bronsvic. J'espere d'y etre Mardi ou Mercredi, et là je me determineray sur la route. Si je vous y pouvois voir, Monsieur, j'en serois ravi. Ne sachant pas bien precisement où vous estes, je ne scaurois vous adresser
cette lettre assez directement, je tache pourtant de faire ensorte, qu'Elle vous soit rendue
auplustôt. 20

Madame la Princesse Royale part vendredi prochain. Mesdames les Princesses prendront les devants avec la Freule Gemming et partiront mardi, car elles iront à petites journées. Monsg^r le Margrave d'Ansbach a esté en Hollande aupres du Roy. Il est retourné
chez luy à la haste, mais il viendra trouver Madame la Princesse Royale en Hollande, et
je m'imagine qu'il passera la mer avec Elle. 25

On tient maintenant pour assuré que le Roy de Suede va venir. Il passera par les

terres Hereditaires de l'Empereur, et ira apparemment aux Deuxponts.

C'est dommage que Barcellone n'a pû etre sauvée. Un peu plus de commerce et d'intelligence entre l'Empereur et le Roy de la Grande Bretagne auroit peutetre fait l'affaire. Mais le ceremoniel et le quant à moy, gâtent bien des choses.

5 Les Hollandois fortifiés par la Grande Bretagne refusent maintenant de recevoir ce que les Espagnols ont voulu fourrer dans le Traité de commerce et les Anglois demandent la reforme des 3 Articles additionnels du leur. Mais je croy que les Espagnols plieront.

10 Si l'affaire de la Barriere peut être ajustée à l'amiable, tout ira bien. Le Roy a pris un bon parti, qui est de travailler par ses bons offices à un accommodement raisonnable entre l'Empereur et Mess. les Etats.

Il ne reste donc que l'affaire du Nord à regler: elle ne sera pas sans difficulté, mais tout depend du Czar, qui paroist porté à la moderation.

Je suis avec zele

Monsieur de V. E. le tres humble et tres obeissant serviteur
15 Leibniz.

Hannover ce 7 d'Octob. 1714

57. DAVID WILKINS AN LEIBNIZ

Amsterdam, 9. Oktober 1714.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 1002 Bl. 1. 4^o. 1 S.

20 Viro Illustri ac Celeberrimo D^{no} de Leibnitz David Wilkins S. P. D.

25 Gratulor mihi de occasione simul cum inclusis Vienna ad me reducibus Tibi notum faciendi, Collectionem Orationum Dominicanarum Chamberlaynianam quam doctissima de variis linguis Epistola exornare voluisti, intra bisemestre spatium lucem esse visuram. Provincia mihi cessit, quia per aliquot menses Amstelaedami commorari constitueram, corrigendae ac imprimendae illius Collectionis cui Dissertationem de Linguae Copticae ortu, progressu et hodierno ejus statu adjeci. Numerus Orationum ad CL fere excrevit, auctus a Lacrosio Nostro et a me iis quae nunquam antea visae sunt. Si fortuna Te Principissae Regiae comitem itineris in Angliam adjunxerit, summa animi contentione rogo ut si Amstelaedamo Hagam Comitum iveris horulae colloquium de opere Chamberlayniano

mihi haud deneges. Vale Vir Celeberrime et Nominis Tui Cultori devoto fave. Dabam Amstelaed. d. 9 Octob. MDCCIV.

Literae ad me diriguntur *by Mons. Witsen op de Voorburgwall tegen over de nieuwe Kerk tot Amsterdam.*

58. JEAN PHILIPPE EUGÈNE MARQUIS DE WESTERLOO AN LEIBNIZ 5
Brüssel, 11. Oktober 1714.

Überlieferung:

*k*¹ Abfertigung: LBr.996 Bl.21–22. 1 Bog. 4°. 1 S. von Schreiberhand. Unterschrift eigh. Anschrift. Bibl.verm.

*k*² Teilabschrift nach *k*¹: BRÜSSEL *Archives générales du Royaume* LA.51 t.V, Bl.321 r°/v°. 10
2°. 1 S.

Monsieur

C'est avec une satisfaction toute particuliere que j'ay recû des marques de V^{re} souvenir, et ce sera toujours pour moy une joye singuliere d'en recevoir de tems en tems, puisque personne n'a une plus parfaite estime pour vous que moy et ne la conservera plus constamment, mes sentimens etant à l'épreuve de tous les changemens; Je vous felicite de celuy qui vient d'arriver en faveur de la Serr^{me} maison d'Hanovre qui est bien grand et bien considerable, et à ce que j'espere, tournera à l'avantage de toute l'Europe. Les maximes sages et prudentes, que ce grand prince a toujours suivi, m'en assurent et ce que vous me marqués est fort conforme à ce que nous en avons vû jusqu'à present, et à la raison: Il est sùre que l'on ne c'est point attendû à la tranquillité avec laquelle ce Prince monte sur le Trone, et avec laquelle les choses se passent jusqu'à present, c'est un bon augure pour la suite de l'affermissem^t de cette Serr^{me} maison sur un trone aussi considerable dans le monde. 15 20

Les Conferences à Anvers commencent à se mettre en train. N^{re} Jeune Ministre a besoin de la grace et suffisante et efficace tout ensemble, que je crois fust infuse aux Apôtres le grand jour de la Pentecôte à meme tems, car si elle etoit suffisante seulement pour nous, ce que je ne crois pas, et qu[']elle ne fust pas efficace, le suffisant ne vaudroit pas le diable. Il faut esperer que la jeunesse de ce nouveau Ministre suppleerat à l'experience 25

des 4 bonnes têtes que M^{rs} les Holandois ont choisi: une douzaine d'occasions comme celle là, sont des bonnes leçons pour un jeune homme qui a de l'esprit et de la disposition, et je veux esperer de la bonne volonté à faire et à bien servir son maitre, et apres cela, l'on peut esperer d'etre ministre, et general en meme tems: Je ne scay pas si nous verrons
5 sitôt la fin et conclusion de cette affaire, et si elle serat à la satisfaction des deux partis.

Vous scavés sans doutte à present la fin qu'ont eu les pauvres Catalans; c'est un exemple pour la posterité, qui doit faire faire reflexion à ce que dit la S^{te} Ecriture, *Nolite confidere in principibus* etc., exemple que ressentent universellement, comme moy, tous les membres en g^{ral} et en particulier, de N^{re} deffunte Monarchie d'Esp^e, et comme les
10 plaintes et les reflexions sont à present devenû inutiles, il faut prier Dieu de nous ôter la sensibilité, et nous preparer encor à pis, pour ne pas nous tromper par l'espoir qui rest[e] ordinairement aux malheureux, et duquel jusqu'à present, nous nous sommes laissé leurer et avons été la Duppe.

Je suis ravi de vous scavoir avec la satisfaction d'etre prés d'une Princesse qui
15 avec tant de raison distingue V^{re} merite, Je vous souhaite toutes les satisfactions aux quelles vous pouvés vous attendre, et vous pouvés souhaiter, Monsieur; par les dernieres nouvelles nous venons d'apprendre les grands changemens faits dans le ministere: tout utiles et peut etre necessairs qu'ils etoient, je ne les avois pas attendu sitot: L'on attend aux conferences d'Anvers le G^{ral} Cadogan pour ministre de la part de S. M. B.

20 C'est à quoy à peu pres se reduisent les nouvelles d'aujourd'hui et que l'on croit que M^r Le P. Eugene vient à Bensberg sous peu pour consoler M^r l'Electeur Palatin sur la perte du Haut Palatinat et son echange; ce pauvre Prince là, reste sans comparaison, à peu pres, comme les Catalans. Je suis avec toute l'amitié et l'estime possible

Monsieur V^{re} tres humble et tres assuré amy et serviteur le Marq^s de Westerloo
25 Bruxelles 11 8^{bre} 1714.

Monsieur de Leybnitz

59. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Hannover, 12. Oktober 1714.

30 **Überlieferung:** L Abfertigung: BERLIN Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz Ms. Savigny 38
Bl. 119–119a. 1 Bog. 4^o. 1 S. Schwarzes Siegel. Eigh. Aufschrift. Postverm. Stückzählung

von einer Hand des 18. Jhs: „54.“.

Monsieur

Madame la Princesse Royale etant partie, je partiray aussi enfin demain ou apres-
 demain au plus tard, et ayant eté à Bronsvic, je feray un tour à Helmstät, et dela je me
 donneray l'honneur de vous rendre visite. Peut etre auray j'aussi l'avantage d'y trouver 5
 M^{lle} votre soeur encor, que j'aurois souhaité de pouvoir accompagner. Mais je n'étois pas
 encor prêt à partir, et je voulois attendre le depart de Madame la Princesse de Galles.
 Je n'ay rien à ajouter presentement, si non, que je suis avec Zele

Monsieur de Votre Excellence le tres humble et tres obeissant serviteur
 Leibniz. 10

Hannover ce 12 d'Octob. 1714.

A Son Excellence Monsieur le Baron de Schulenbourg General d'Infanterie etc. etc.
 Bronsvic recommandé à M. Henneberg. franco

60. SOPHIE KATHARINA VON BOTHMER AN LEIBNIZ

Wien, 17. Oktober 1714. 15

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 98 Bl. 5–6. 4°. 3 S. Eigh. Aufschrift. Siegel. Postverm.
 Siegelausriss mit geringfügigem Textverlust.

Monsieur

Wien den 17 octob. 1714

ich bin woll führ die genade unendlich oblichiret nicht allein führ die gutheit daß sie
 mich haben wissen gemacht daß gelückliche ankommen zu hannover welgeß mich hertzlich 20
 erfreühet sonder so gleich sich nach meinen affähren informiret und mir davon nachricht
 geben[,] bin woll in etwaß consoliren daß doch endlich ein ende zu sein wird. ich habe
 in mein vorigeß welgeß glaube daß ein gelauffen ist H. Römling gebetten mir so balt eß
 mühlich sein könnte mit 300 f. zu helffen[,] wan von Ricklingen noch gleich kein gelt erfolgen
 solte möchte er sich bemühen so lange eß auf zu mähnen[,] ich wolte eß vor in tresoiren 25
 biß ich mein gelt von Rickling bekommen daß eß dan könnte wieder gezallet werden[,]
 wan der H. Römling will kan er eß so lange herlein[,] alß bitte umb die güttigkeit mit

Monsieur

En vous remerciant, et Monsieur votre frere de toutes vos bontés, et en vous suppliant de marquer mes respects à Mad. d'Oenhause, et de me recommander à toute la compagnie; je vous renvoye le Manifeste de la veuve du Resident Schade qui me surprend. Je m'etonne que M. de Plesse qui étoit si bien auprès du Roy Guillaume, a tant été ami de Moreau. J'ay vû ce Moreau à Berlin auprès de M. le Comte de Fleming, dans le temps marqué dans ce Manifeste, et je voyois qu'on avoit assés de confiance en luy. 5

Je suis surpris aussi que l'homicide d'un Resident n'a pas fait plus de bruit dans le monde. La veuve nous apprendroit bien d'avantage si elle faisoit imprimer les lettres ou relations de son mari qu'elle temoigne d'avoir encor en main. 10

Au reste si vous me voulés donner quelques ordres, Monsieur, je vous supplie de les adresser à

Monsieur Monsieur de Munch Conseiller Privé de S. A. S. Monseigneur le Duc de Saxe-Zeiz. Zeiz.

Et je suis entierement 15

Monsieur de Votre Excellence le treshumble et tres obeissant serviteur
Leibniz.

Wanslebe ce 19 d'Octob. 1714

62. JACQUES DE ROZEMONT DE BOUCOEUR AN LEIBNIZ [Hannover, nach dem 20. Oktober 1714]. 20

Überlieferung: *K* Abfertigung: LK-MOW RozemontDeBoucoeur10 [früher: LBr. 99] Bl. 5–6.
1 Bog. 8°. 2 S. Eigh. Aufschrift. Siegel.

Monsieur

Comme vous estes encor plus obligeant que sçavant, c'est à dire le plus obligeant du monde, j'espere, si vous avez un Globe de la Terre, comme on m'a dit que vous en avez un tres beau, vous voudriez bien me faire la grace de me le prester pour quelques jours, car comme vous connoissez et possédez entierement le Ciel et la Terre[,] ce ne peut vous estre de rien qu'ils soient hors de vos yeux; Ainsy donc j'attends de l'honneur de vostre 25

amitié et de vostre honnesteté la grace que je vous demande et la justice de me croire
entierement

Monsieur Vostre tres humble et tres obeiss^t serviteur De Boucoeur

A Monsieur Monsieur Leibniz Con^{er} privé de Sa Majesté le Roy de la Grande
5 Bretagne.

63. LEIBNIZ AN MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE

Braunschweig, 24. Oktober 1714.

Überlieferung:

10 *L* Abfertigung: BERLIN *Archiv der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften* Nachlaß Leibniz Nr. 7 Bl. 24–25. 1 Bog. 4°. 1 S. Eigh. Aufschrift. Siegel. (Unsere Druckvorlage.)

A Abschrift nach *L*: BERLIN *Staatsbibliothek Preuß. Kulturbesitz* ms. gall. qu. 93 Bl. 29.

Monsieur

Bronsvic ce 24 d'Octob. 1714

15 Depuis que j'ay appris que vous n'etiés plus à la Cour de Madame la Margrave de Schwed, j'ay pensé s'il n'y avoit quelque chose chez nous qui vous pût accommoder. Il est vray qu'il ne seroit point aisé de trouver quelque place digne de vous, mais celle où j'avois pensé, paroissoit passable en attendant mieux. J'en avois écrit il y a plusieurs mois à Monsieur de Bernstorf premier Ministre d'Etat de Monseigneur l'Electeur maintenant Roy de la Grande Bretagne, et en mon absence M. Eccard professeur à Helmstat, qui a été
20 autres fois aupres de moy, eût ordre de vous en ecrire. C'estoit pour vous y procurer aussi une profession à des conditions fort raisonnables. J'ay appris à mon retour à Hannover qu'il l'a fait, et qu'il y a eu de la difficulté sur la reconnoissance ou approbation du Corpus Julium, qu'on exige de tous ceux qui sont membres d'une des quatre facultés. Mais j'ay pensé que vous y pouviés etre professeur, avoir les gages, et enseigner des
25 disciples sans être de la faculté. Ce qui vous priveroit de quelques emolumens mediocres, mais en recompense cela vous exemteroit d'une grande perte de temps, et de quantité de distractions, qui ont fait que quelques professeurs receus dans la faculté ont obtenu d'en etre dispensés.

Je seray bien aise d'en apprendre votre sentiment, Monsieur, pour y travailler confor-

mement à ce plan, si vous le trouvés à propos. Cependant je seray bien aise d'apprendre des nouvelles de vos recherches savantes depuis que je n'ay point eu l'honneur d'avoir de vos lettres.

La Chine, l'Armenie, et quantité d'autres pays et langues s'attendent d'etre illustrées par vos meditations. J'ay feuilleté un peu l'Histoire de la Bretagne du P. Lobineau, qui me paroist assez bien écrite, et j'y trouve de l'ingenuité. Il rapporte des titres qui font voir, que des Eveques et pretres ont étés mariés en Bretagne et ont consideré leur Evechés et leur Cures comme hereditaires, les ayant fait passer aux fils et aux petits, comme vous m'aviés fait l'honneur de dire avant qu'on eût vû ce livre. Au reste je suis avec Zele

Monsieur Votre tres humble et tres obeissant serviteur Leibniz. 10

P.S. Si vous repondés Monsieur, je vous supplie d'adresser la lettre à Monsieur Henneberg maitre de la poste de la S^{me} Maison à Bronsvic.

A Monsieur Monsieur de la Croze Bibliothecaire du Roy etc. etc. à Berlin

64. LEIBNIZ AN JOHANN FRIEDRICH HODANN

Zeitz, 25. Oktober 1714. 15

Überlieferung: L Abfertigung: KOPENHAGEN *Kongelige Bibliotek* Ny Kgl. Saml. 2753
Nr. 28. 4^o. 1 $\frac{3}{4}$ S. Mit Notizen von Hodanns Hand.

Zeiz Donnerstags den 25 Octob. 1714

Ich laße Jobst Ludolf Posten heüt mit den pferden und dem wagen von hier wieder zuruckgehen, weil ich mich noch etwas alhier und in der Nachbarschaft aufzuhalten habe. Er bringt wieder zuruck den wagen, einen Coffer und 2 wagenküßen. Den Coffer und die wagenküßen, wird M. Hodann verwahren und den wagen wieder an seine vorige stelle wo die Lettern zum ackerwagen stehen, bringen laßen, nemlich zur linken hand, wenn man ins haus hinein gehet. Die 4 linsen sind heraus zu nehmen, und zu verwahren. Den wagen kan Jobst etwas abbuzen, auch mus er nicht verlehnet werden, das er in guthen stande bleibe. Wenn H. La Hontan den ackerwagen nicht wieder geschickt kan man ihn abfordern laßen.

Jobst hat aufgeschrieben was die pferde bishehr verzehret, ist 6 th. 4 marieng. ich

habe ihm 7 th. zur rückzehrung der pferde gegeben. Er wird es aufsetzen, und bleibt ihm was übrig, komt es Ulrichen zu guthe. Weil er auch seines kostgeldes benothiget gewesen, habe ich es ihm geben müßen, die Woche 2 f. thut in 3 wochen 4 th. hat er also von mir dergestalt auff Ulrichs rechnung bekommen 17 th. 4 mg.¹ solche wären abzuziehen von dem gelde so Ulrich haben soll, nemlich 2 th. auff den tag gerechnet, daß ubrige was es
5 seyn wird, kan M. Hodann Ulrichen geben. und so ist man dießfals mit ihm richtig.

Johann Henrich hat helfen zusehen daß die pferde wohl beobachtet worden, sie sind auch annoch in gutthem stande.

M. Hodann wird alles wohl verwahren laßen.

10 H. Forster wird ein packlein von Berlin aus Leipzig mitbringen so abzufordern.

Es ist nicht nothig bis weitere nachricht mir die zeitungen zu schicken.

Was nicht große packgen sondern nur mittelmaßige briefe kan man mir nachschicken, also:

A . . .

15 . . . de Leibniz Conseiller privé du Roy de la Grande Bretagne, Electeur de Bronsvic. recommandé à Mons. Münch Conseiller privé à Zeiz.

franco Bronsvic.

und solches kan man auff die post schicken unter couvert

à M. Henneberg Agent d'Espagne et maistre de la poste de la S^{me} Maison

20 franco à Bronsvic.

¹ ⟨Dazu am Rand von Leibniz' Hand:⟩

th.	mg.
6	4
7	
4	
<hr/>	
17 th.	4 mg.

65. SOPHIE KATHARINA VON BOTHMER AN LEIBNIZ

Wien, 27. Oktober 1714.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr.98 Bl. 7–8. 1 Bog. 4°. 3 S. Eigh. Anschrift. Siegel.

Hoch und woll gebohrner herr

Wien den 27 octob. 1714

ich früchte daß ich grosse ungelähgenheit mit mein öfftereß schreiben veruhrsach[,] 5
 weil mich aber herr Römpling so lange auf helt biß er mich ein gelt über macht so bitte
 noch mal umb die grosse gutheit sich darumb anzumähnen[,] mit ihn reden und antreiben
 daß er wan von Ricklingen noch nichteß zu bekommen ist einß aufmipt auf intresse woh er
 kan[,] eß wird doch noch jeman zu Hannover sein der 300 biß vier hundert gulden auß lein
 kan[,] ich will eß vor intressiren und der Herr Römpling kan auch versichgern daß es wieder 10
 kan gezallet werden[,] daß so viel da ist und hoffe noch ein mehreß[,] so bitte noch mal
 mir die grosse freüdschafft zu erweisen, und sorgen, daß ich nicht lange mehr warten
 darf[,] weil ich schon gar lange arm von gelt bin[,] neüheß kan nichteß schreiben, weil
 mir in kloster nicht viel wissen[,] so viel weiß ich daß die herschafft gester von Presburg
 zurück kommen ist welgeß heütte bey der frollen von Klenck gehört habe[,] will mich zu 15
 genaden befellen[,] die fröllen von Wahl und mein Tochter befellen sich in ihren gutteß
 andencken[,] ich will bitten daß sie mich die ehr duhn und schreiben und so viel zeit kan
 gemacht werden mir mit weinigen zu berichten wehr den noch zu Hannover geblieben
 ist[,] Hannover kompt mir in mein gedancken vor wie ein dorf und bitte sich nicht lange
 da auf zuhalten ob eß schon zu meiner intresse ist[,] verlasse mich völlige auf ihr vorsorge 20
 daß ich balt gelt bekommen und bin

eühr Hochwollgebohrnen dienstwillige freüdin und diennerin de Bothmar

*A Monsieur Monsieur le Baron de Leibnitz Conseiller de Sa Majestè Imper. et
 Catholique à Hannovre*

66. LEIBNIZ AN CLAUDE ALEXANDRE DE BONNEVAL

[Zeitz, Anfang November 1714].

Überlieferung: *L* Konzept: LH XIII Bl. 129–130. 1 Bog. 2°. $\frac{1}{4}$ S. auf Bl. 129 r^o oben rechts.
— Auf Bl. 129–130 das P. S. zu *L* von N. 22381

5 Monsieur

Après vous avoir envoyé une longue lettre par la poste passée, je me suis presque repenti du postscriptum, non seulement à cause de sa grande prolixité, mais aussi par ce que je pense que son Execution vous peut embarrasser. Tout revient donc à la grande question, si Monsieur le prince croit que je pourrois être utile pour une meilleure communication, par rapport principalement aux affaires de l'Empire tant en Allemagne qu'en Italie, et
10 l'administration de la justice dans l'Empire, et si en ce cas S. A. S. trouve à propos d'en parler à l'Empereur, je crois que M. le Comte de Windischgraz seroit assez disposé à écrire une lettre telle que j'ay projetée. J'en doute d'avantage à l'égard d'autres Ministres, et particulièrement à l'égard de M. le Comte de Sinzendorf, qui me paroist avoir changé de
15 sentiment à mon égard. Car il a reçu fort froidement M. Schmid quand il luy a parlé de la société des sciences de ma part. Mais vous saurez mieux ce qui en est en le sondant comme de vous même. Il paroist un peu inégal, mais peut-être n'a-ce été que d'une multitude [d']affaires. On dit que M. Stanhope va à Vienne. Comme il est connu de l'Empereur, cela paroist utile. Mais comme il n'entrera pas directement dans les affaires
20 de l'intérieur de l'Empire, j'espère que non obstant cette mission je pourrois être utile. Je suis curieux d'apprendre le choix de Sa M^{te} Imperiale sur la personne qu'elle voudra envoyer. Enfin, Monsieur je remets entièrement à ce que vous jugerez à propos et à ce que dira S. A. S.[,] si vous trouvez à propos de luy parler du tout ou de la partie ou même de quelque chose. Il n'est point nécessaire de parler [de] ces choses à M. Schmid, si ce n'est
25 que vous ayez besoin de luy. Il sera même bon que vous ayez la bonté de luy dire qu'il ne faut pas encore publier mon dessein d'aller en Angleterre. Je suis avec zèle

67. MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE AN LEIBNIZ

Berlin, 23. November 1714.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 517 Bl. 73–74. 1 Bog. 4°. 3½ S. Auf Bl. 73 r° oben links
Vermerk von Leibniz' Hand: „resp“.

Monsieur

5

Quoique la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire soit dattée du 24. d'Octobre, je ne l'ai reçue que mercredi 21. de ce mois, le garçon du libraire Rüdiger me l'ayant apporté de sa part à la Bibliothéque, sans me dire de qui il l'avoit eüe. Cela justifiera le retardement de ma réponse; dont d'ailleurs je ne suis pas fâché pour la raison que je vais vous dire. Si vôtre lettre estoit tombée entre mes mains aussi tost qu'elle le doit naturellement, j'aurois accepté avec joie l'offre et la proposition que vous me faites, et je m'en repentirois présentement. Pour débrouiller cette énigme, je vous dirai, Monsieur, qu'ayant mis quelques billets à la lotterie de Hollande, la providence a permis que depuis environ quinze jours, il m'est échû un lot assez considerable, pour me mettre en état de subsister doucement, avec cent écus que le Roi m'a rendus de ma pension supprimée. Cet incident m'a fait resoudre à me fixer ici, au moins autant que je le pourrai avec le peu que j'ai; car ce lot n'est que de deux mille écus, que je menagerai le mieux qu'il me sera possible. J'avois au reste bien conjecturé que les offres de M^r Eckard venoient de vous, et dans la lettre que je lui ai écrite, je lui ai fait connoître mon soupçon. Je vous suis infiniment obligé de cette nouvelle preuve de vôtre bonté, apres tant d'autres qui ont précédé. Je vous prie, Monsieur, d'être persuadé que je n'en perdrai jamais le souvenir, et que je serai toute ma vie attaché à vous par un double lien d'inclination et de reconnoissance. Si ce que vous me faites la grace de m'offrir, m'avoit été proposé d'abord sous la même idée, je n'aurois pas balancé un moment à l'accepter. Depuis ce tems-là Sa Majesté m'a rendu cent écus, qui joints à cent autres qui m'étoient restez, et à ce que la Providence m'a donné depuis, rendent ma condition plus supportable que je ne l'esperois il y a un an. Cette reflexion bien loin d'extenuer ma reconnoissance envers vous, ne sert qu'à la rendre plus vive et plus sensible.

Je ne vous ai point écrit, Monsieur, depuis la lettre que vous m'adressâtes de Vienne, dans laquelle vous me mandiez que vous étiez sur le point de retourner à Hanovre. La seule chose qui m'ait empêché de le faire, a été la crainte de vous adresser une lettre qui

arrivât à Vienne apres vôtre depart. Je vous envoie ici un fragment d'une lettre que j'ai reçue de M^r Bourguet de Venise, il y a environ un mois. La lettre est dattée du 28. de Septembre.

5 *Donnez moi, je vous supplie, quelques nouvelles touchant Monsieur de Leibniz, de qui j'attendois une reponse de Vienne, d'où je soupçonne qu'il sera parti pour se rendre à Hannover, comme il me l'avoit marqué. Je suis en peine à cause d'un certain papier que je lui avois envoyé, et qui contenoit l'abregé d'une nouvelle methode pour trouver les équations, dans le calcul integral, sur laquelle on souhaitoit d'apprendre son sentiment, avant qu'on la rende publique.*

10 Le même M^r Bourguet m'a fait tenir par la poste le livret du Jesuite Jacque Villote, dont les Memoires de Trevoux ont déjà parlé deux ou trois fois. C'est un Catalogue historique des Patriarches et des Rois d'Armenie, le tout écrit en Armenien, mais en assez mauvais langage. Cela n'approche point de Galanus qui a une eloquence merveilleuse en cette langue-là, quoiqu'il peche souvent contre les regles de l'histoire, et qu'il sacrifie à tout moment la verité aux interêts du Pape. Le Jesuite Villote prend le titre du
15 *Vardapet Jacques de l'ordre des Jesuites.* Ces bons Peres qui sont Bramines dans les Indes, et Mandarins à la Chine, peuvent bien être *Vardapets* en Armenie. J'ai des recueils bien considerables sur l'Histoire Ecclesiastique et Civile de la nation Armenienne. La plus grande partie est déjà mise en ordre, et il ne me faut pas plus
20 de deux ou trois mois pour achever le reste. Je puis dire sans vanité qu'il y a des recherches tres curieuses, et la pluspart inconnues jusqu'à present. J'ai trouvé à Leipsic dans la Bibliotheque du Senat un Manuscrit Armenien écrit par Etienne Eveque de Syn dans la grande Armenie, qui vivoit il y a plus de quatre cens ans. Cet ouvrage que M^r Götz m'a permis de copier, est un vrai thresor pour moi. On y trouve l'histoire des Rois de Georgie
25 de plus de trois siecles, l'invasion des Tartares en Armenie, la conversion de Halou Can et de son epouse au Christianisme, et deux voiajes d'un grand Seigneur Armenien jusqu'à Caracorom, où le Grand Can faisoit sa demeure; tout cela en bon ordre Chronologique et sans fables. J'ai encore d'autres monumens peu connus, du detail des quels je ne veux pas vous ennuyer. Le bon Pere Villote dans son histoire des Rois d'Armenie n'a copié
30 que Vincent de Beauvais; et dans son Catalogue des Patriarches, il a suivi pied-à-pied Galanus.

L'etude du Cophte auquel je me suis fort appliqué m'a un peu detourné de l'Armenien qui est mon ancienne inclination. Je vais tacher de disposer mon tems de telle sorte que je puisse donner la dernière main à mon histoire d'Armenie, et la finir avant

Pâques prochaines, s'il plaît à Dieu de me conserver la vie.

Je suis bien aise que l'histoire de Bretagne de Lobineau ait l'honneur de vô[tre] approbation. Le second tome contient des pièces extrêmement curieuses. Cependant il s'en faut beaucoup qu'on y ait mis tous les actes qui ont été copiez.

Je suis avec un profond respect et une reconnoissance inviolable

5

Monsieur Vôtre tres humble et très obeissant serviteur M. V. La Croze.

à Berlin le 23. de Novembre 1714.

68. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Hannover, 3. Dezember 1714.

Überlieferung: *L* Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38 10
Bl. 124–125. 1 Bog. 8°. 4 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „32.“

Monsieur

Un ressentiment de goutte m'a fait changer de sentiment. C'est l'effect des approches de l'hyver. Cependant le mal a été tolerable. Et en arrivant icy de la Saxe, j'en suis presque quitte. Il est plaisant qu'on a debité icy que j'étois parti pour l'Angleterre, et même que j'avois voulu passer à Calais. Cela peut venir de ce que j'avois dit icy avant que de partir, que si je voulois aller en Angleterre, je passerois à Calais plustost que de la Hollande.

J'ay reçu des lettres de Vienne qui me font esperer que l'Empereur mettra bien tôt ses finances en état de pouvoir fournir encor aux belles curiosités. Cela vient de bon lieu, puisque même M. le Prince Eugene me fait savoir qu'il ne doute point du succès de la Societé des Sciences. Cependant avant que d'y revenir, je voudrois voir les affaires plus avancées.

On voit qu'en Angleterre le parti du Ministere disgracié tache d'inspirer aux peuples l'opinion que le Roy est tout à fait Whig. Ainsi son interest est sans doute de faire comprendre aux gens, qu'il fait une grande difference entre les Torris ordinaires et entre

16 que (1) je voulois (2) javois voulois *L*, *korr. Hrsg.*

les creatures du dernier Ministere. Et j'espere qu'il sera de ce sentiment.

Mons. de Schleiniz est revenu icy, mais il espere d'aller encor en Angleterre de la part du Czar quand M. le Prince Kurakin en sera revenu. Et on me dit que suivant une convention entre la Grande Bretagne et le Czar, un Ministre Moscovite y doit avoir son
5 quartier et beaucoup de choses franches.

J'ay receu, Monsieur l'honneur de votre lettre à Zeiz, mais j'ay differé de repondre jusqu'à ce que j'eusse pris ma resolution.

On a fait grand bruit de l'apparence du recommencement de la guerre: mais j'ay dit d'abord que je n'en croyois rien: et la suite a fait voir que ce bruit a été mal fondé.
10 La Hollande n'y a point de panchant, et je ne crois pas que la Cour Imperiale en aye beaucoup. L'Angleterre seule n'a garde de rompre. Car outre qu'elle n'a pas assés de forces pour cela; il me semble que ce ne seroit nullement l'interest du Roy. S'il entroit en guerre, il fourniroit occasion au mécontents de luy jouer les tours qu'ils ont joué au Roy Guillaume. Car il dependroit des suffrages de la chambre des Communes pour avoir de
15 l'argent. Ainsi quand même le parlement voudroit le pousser à recommencer la guerre et à renouveler des alliances pour cela, je crois que Sa M^{te} est trop avisée pour donner dans ce panneau. Outre qu'il est naturel qu'on aime à goûter de sa grandeur en repos. S'il demeure en paix, il sera le maitre, et n'aura rien à apprehender.

Je serois curieux de savoir ce que M. Stanhope aura à negotier à Vienne. Je m'imagine
20 que le dessein du Roy est d'établir une bonne intelligence avec l'Empereur; tant par rapport au Nord, que pour autres choses, et peut etre aussi pour moyenner un accommodement sur la Barriere avec Messieurs les Etats.

Quand je parlois de Zeiz, on avoit des nouvelles que le Roy de Pologne seroit en Saxe avant les fetes de Noël. Les gazettes n'en disent rien encor. Je crois qu'il s'ennuye
25 en Pologne, où les oreilles luy sont tousjours rompues par des plaintes, et le retour du Roy de Suede luy donne un bon pretexte pour revenir chez luy. Il couroit aussi un bruit, qu'il feroit avancer quelques troupes avec de l'artillerie vers Langen-Salze, aux frontieres de la Hesse: mais peutetre aurat-on changé de sentiment et jugé que cette depense n'est nullement necessaire.

Nous verrons maintenant ce que le Roy de Suede revenu à Stralsund entreprendra.
30 A mon avis, il feroit bien de retourner dans son royaume, de consentir à une neutralité par rapport à ses terres de l'Empire, et de tourner ses efforts du coté de la Finlande pour en chasser les Moscovites s'il est possible. Il n'y a rien de si impertinent que la conduite des Turcs, qui l'ont abandonné et qui le pouvoient soutenir, et se servir de l'occasion

pour moderer la puissance des Moscovites. Mais l'on voit que les Turcs n'agissent que par boutades. Le Roy Auguste, est heureux d'etre sorti à si bon marché de l'embarras où il se trouvoit: mais s'il continuoit de harceler les Polonnois, et les mettoit au desespoir, il pourroit s'y replonger. Vous estes heureux, Monsieur, de regarder ces desordres de haut en bas, et de poursuivre cependant vos belles et importantes recherches. Je suis avec Zele 5

Monsieur de V.E. le tres humble et tres obeissant serviteur Leibniz
Hanover ce 3 de decemb. 1714

69. SOPHIE KATHARINA VON BOTHMER AN LEIBNIZ

Wien, 18. Dezember 1714.

Überlieferung: K Abfertigung: LBr. 98 Bl. 58. 4°. 2 S. Auf Bl. 58 r^o links neben der Anrede 10
Vermerk von Leibniz' Hand: „resp“.

Monsieur Wien den 18 decemb. 1714

Ich bin woll von hertzen erfreühet daß ich sie gott Lob wieder zu Hannover weiß worauf ich itz alle meine hoffnung stelle daß sie die genade und mitleiden vor mich werden haben daß ich ein mal in meinen affähren da geholffen werde[.] herr Römling 15
schreib mir daß er wehgen meineß vorzuch rechteß einkommen sey[.] allein noch kein bescheit darauf herauß kommen sey[.] so bitte umb gotteß willen männen sich meiner an daß ich einmahl gehoffen werde[.] eß wehret schon viel jahr und ich muß noht leiden[.] wen aber vor der hand noch von Ricklingen kein gelt erfolgen solte so habe von Herr Römling begehret von jeman wehr er sey zwey biß 300 f. ein halbeß jahr leihen der sich 20
gering kan ergeben weil ich doch noch mehr alß daß in lande habe[.] intresse will auch darauf geben[.] bitte untertähnig deswehgen mit ihn zu reden daß er mich mit diesen hilf[.] den nohtwendig muß ich gelt haben, sie wissen wie lange ich schon warte[.] bitte untertähnig umb verzeiung daß mit diesen bemühe[.] mir ist aber ihr gutheit bekand und werden mitleiden mit mir haben[.] die fröllen von wahl [und] meine tochter befellen sich 25
zum allerschönsten[.] verlangen zuwissen wie sie in der genade stehe[.] behalte beyde ihr pretencion daß sie waß gelten wollen[.] meine tochter will der Wahl gern vorgehn[.] der herr von Behr nach dähm sie haben fragen lassen der ist noch in bewusten affähren da[.] sein verrichtung werden vieleich noch viel zeit brauchen[.] habe ihn ein zeit her nicht gar

viel gesehn[,] wan ich ihn sehe werde ihn auß richten daß sie auf ihn de[n]cken. wiederholle
 noch mal meine vorige bitte daß mitleiden vor mich zu haben daß ich in meiner billigen
 bitte balt erhöhret werde auf ein oder ander weisse, daß ist wan von gericht auß so
 balt nichteß erfolgen solte daß ich auf die ander weisse, geholffen werde[,] ich werde die
 5 höfflikeit allezeit zu rummen wissen und bin

Monsieür

votre tres Humbel Servante

Bothmar

70. LEIBNIZ AN MATHURIN VEYSSIÈRE DE LA CROZE

Hannover, 21. Dezember 1714.

Überlieferung:

- 10 *L* Abfertigung: BERLIN *Archiv der Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften*
 Nachlaß Leibniz Nr. 7 Bl. 26–27. 1 Bog. 4°. 2 S. Eigh. Aufschrift. Siegel. Auf Bl. 26 v° unten
 links Vermerk von La Crozes Hand: „Reçu le 9. Fevrier 1715.“
A Abschrift nach *L*: BERLIN *Staatsbibliothek Preuß. Kulturbesitz* ms. gall. qu. 93 Bl. 28.

Monsieur

- 15 Je ne say si la lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, vous a été rendue.
 C'estoit pour savoir votre sentiment sur ma pensée, que j'avois fait insinuer quoyque
 absent, à Messieurs nos Ministres touchant une profession à Helmstat, qu'on seroit dis-
 posé de vous donner. Monsieur Eccard vous en avoit écrit, mais il y a eu une diffi-
 culté touchant la profession des livres symboliques contenus dans le Corpus Julium.
 20 Pour surmonter cette difficulté, je vous avois écrit, que si vous étiez dispensé d'entrer
 dans la faculté philosophique, on pourroit vous dispenser de cette profession, et que
 cela seroit d'autant plus faisable, que la Faculté cause plus d'embarras qu'elle ne donne
 d'emolumens, en sorte que quelques uns ont été bien aises d'estre dispensés de cette
 entrée.
 25 Ainsi je vous prie, Monsieur, de repondre à cette question, à fin qu'on puisse mieux
 prendre les mesures là dessus. Et si vous me donnerés quelques informations de vos études
 et travaux presens, dont je fais tousjours grand cas, vous obligerés

Monsieur

votre tres humble et tres obeissant serviteur

Leibniz.

Hanover ce 21 de X^b. 1714

A Monsieur Monsieur de la Crose Bibliothequaire de Roy etc. etc. à Berlin

71. ANNA FRIEDERIKE VON BOTHMER AN LEIBNIZ

Wien, 29. Dezember 1714.

Überlieferung: *K* Abfertigung: LBr. 98 Bl. 9–10. 1 Bog. 4°. 3 S. Eigh. Aufschrift. Siegel. Siegelausschnitt mit geringfügigem Textverlust. Postverm. — [Mutmaßlich zugehöriges P. S. Z. 26 – S. 134 Z. 2] Bl. 10^a. 7, 1 × 15, 2 cm. 1 S. u. 1 Z. 5

Monsieur

Vienne ce 29^e decembre 1714

Estant si proche de la Nouvelle Annè mon devoir m'oblige, de venir par la presante vous en souhaiter le comencement tres heureux aussy bien que de la finir en l'accomplissement de tous vos dessirs, vous priant de me conserver toujours l'honneur de vostre estime, 10
ma Mere vous fait ses Compliments et Reïtere tous mes souhaits, en même tems elle vous prie Monsieur d'avoir encor la grace de parler à M^r Römling et comme par compassion il n[']y a rien à obtenir de luy, de le persuader avec la Raison qu'il envoie une fois la somme qu'elle a tant demandés, s'il n[']y a personne qui veut prêter de l'argent sur la pretension de Rickling il en peut donner l'assurance sur celuy de Bothmar, qu'il fasse 15
comme il peut pour, vuë que nous soions aidè seulement avec 300 f., je ne scait pas de quel terme assè suffisante je me doit servir pour vous demander pardon de toutes les incomodités que nous vous faisso[ns], mais en mon insuffisance j'ay recours à vos bontès au qu' elles je me Recomande, estant

Monsieur Vostre tres humble et tres obeisante Servante Bothmar 20

P. S. Je vous pris ayés la bontè Monsieur de m'honorer d'une Responce et me donner une petite Relation des affaires de Rickeling[.] M^{elle} de Wahl vous fait ses compliments Reïterent mes souhaits.

A Monsieur Monsieur le Baron de Leibnitz Conseiller de S. Majestè imper. et catholique à Hanovre. 25

Solte etwan der herr Römling sich mit deme entschuldigen, daß man das gelt selber begehren könnte, dinet zur nachricht daß der Herr von Bothmar es nicht hergibt od. man begehrt es ein halbes Jahr zuvor, weillen es aber so lang nicht anstehen kan, so wirdt

gebetten ein andere anstalt zu machen, es wäre meiner Fraw Mutter zwar am libsten wan sie es könnte von Ricklingen haben.

72. LEIBNIZ AN SIMON CLEMENT

Hannover, 30. Dezember 1714.

5 **Überlieferung:** *L* Konzept: LBr. 151 Bl. 3. 2°. 1½ S. Eigh. Anschrift.

A M. Clement Secretaire d'Ambassade de la Grande Bretagne à Vienne

Monsieur

Hanover 30 X^b. 1714

Je vous suis bien obligé de la communication de vos Reflexions importantes sur l'Etat de l'Angleterre au temps de l'avenement du Roy à la Couronne; par rapport
 10 aux deux grandes factions j'y apprends quelques particularités qui m'étoient inconnues, mais je puis dire que mon opinion n'a pas été fort éloignée de la votre. Un ami de M. le Comte d'Oxford, étranger de Nation, mais demeurant en Angleterre, qui entretenoit correspondance avec un de mes amis un peu avant la mort de la Reine, insinuoit quelque
 15 chose de semblable; et il tachoit de justifier le Comte d'Oxford, et je crois, que ses lettres furent communiquées d'abord au Roy. Mais ses suggestions passoient pour suspectes, et les votres auroient peut etre été plus goûtées. En effect il s'attachoit trop à excuser des choses inexcusables, comme par exemple la derniere paix; mais je crois qu'il avoit
 20 raison de dire comme vous, que le Comte d'Oxford n'a point eu de mauvaises intentions par rapport à la succession protestante. Il paroist aussi qu'il a été entraîné aux autres demarches par une espece de necessité pour parvenir à la grandeur et pour s'y maintenir, ce qui l'a obligé ce semble de flatter la Reine et son College de faveur, dans le dessein qu'ils paroisoient avoir formé pour le pretendant.

Maintenant le Roy estant venu à la Couronne Sa M^{té} et ses anciens Ministres ont été accablés par un grand nombre d'avis envoyés de tous cotés; et cela aura fait que vostre
 25 écrit n'aura pas été regardé avec assés d'attention. J'observeray exactement, Monsieur, ce que vous ordonnerés là dessus, et je ne le communiqueray point, parcequ'il vous pourroit nuire apresent que d'autres mesures ont été prises. Cependant il seroit tousjours bon qu'on ne perdit pas entierement de veue ces sortes de pensées, car le temps pourroit apporter du changement. J'ay encor un ami Anglois qui me paroisoit assés approchant

de vos sentimens. Il avoit pour maxime que la plus part des Toris et des Whigs Courtisans qui ont gouverné jusqu'icy sont dangereux et dommageables, que le plus souvent ils n'ont point de principes, et ne pensent qu'à leur interests, et qu'il falloit chercher des personnes de l'un et de l'autre parti moins interessées. Mais la grande difficulté est qu'on croit avoir besoin de personnes de credit, que vous appellés *L e a d e r s* en votre langue pour n'avoir point d'embarass dans le parlement, et que ses personnes ordinairement sont interessés et passionnés. On aura donné à entendre au Roy, que s'il cherchoit des milieux, il n'auroit [ny les uns] ny les autres, et se mettroit entre deux selles; et qu'il luy arriveroit la faute que vous reconnoissés dans les Conseils du Roy Guillaume, d'avoir trop menagé les Toris au prejudice des Whigs. Cependant je crois qu'on auroit pû trouver des personnes autorisées d'une probité et d'un merite reconnu, semblables au Comte de Pembrok, que je vois estimé generalement. Et que le Roy quand il auroit negligé toutes les intrigues pour les Elections, n'auroit pas laissé d'avoir une Chambre des Communes raisonnable. Et il auroit pû hazarder cela d'autant plus aisement, qu'il n'est point en guerre, et n'a point besoin de surcharger le peuple. Le Roy est fort penetrant, mais comme il aime le parti le plus seur, cela l'a determiné à prendre celui des Whigs qu'il a crû tel. Mais comme il n'est nullement pour les factions et que je luy ay reconnu autresfois des sentimens favorables par rapport à l'Eglise Anglicane, je m'imagine que peu à peu il tachera de diminuer, et s'il est possible d'eteindre les factions, et que pour cet effect, je crois qu'il feroit bien de donner les charges, si cela se peut commodement, *a d p l a c i t u m* et *n o n a d v i t a m*, comme vous le jugés fort bien, Monsieur. Il faut avouer que les Toris n'ont pas montré moins de zele à son avenement à la Couronne, que les Whigs, et que la Chambre des Communes d'apresent a fait une demarche qui a marqué sa bonne volonté, en fixant son revenu sa vie durant. Si le present parlement avoit pû durer jusqu'à la fin de ses trois ans, peutetre qu'on auroit pû aller plus doucement. Mais il me semble que suivant l'Acte de la succession il ne pouvoit durer que 6 mois apres la mort de la Reine. Je crains comme vous, Monsieur, que le tumultes de la canaille ne marquent une source plus profonde. La demarche de l'université d'Oxford envers M. Phips et d'autres semblables m'ont surpris. Mais j'espere enfin que l'Eglise Anglicane se desabusera, et qu'on reviendra à la moderation. Vos lumieres meritoient d'éclairer ceux qui ne sont pas si bien informés. Et pour moy je suis avec passion

20 charges en cela *L*, *korr.* *Hrsg.*

73. LEIBNIZ AN MATTHIAS JOHANN VON DER SCHULENBURG

Hannover, 30. Dezember 1714.

Überlieferung: *L* Abfertigung: BERLIN *Staatsbibl. Preuß. Kulturbesitz* Ms. Savigny 38
Bl. 122–123. 1 Bog. 8°. 4 S. Stückzählung von einer Hand des 18. Jhs: „52.“.

5 Monsieur

Je me suis donné l'honneur de vous écrire apres mon retour: mais on ne pouvoit point me dire où estoit Votre Excellence. Cependant j'espere que ma lettre adressée à M. Korn à Bronsvic aura été bien rendue.

Depuis j'ay eu l'honneur de voir Monsieur vôtre frere icy, lors que Mad^{lle} votre
10 soeur partoit. Il me marqua de ne pouvoir point dire, où vous étiés. Je voudrois de tout mon coeur, que vous l'ayés accompagnée, et passé en Angleterre sur le Jacht avec lequel Monsieur le Chambellan votre frere est venu la querir: ou du moins que vous passiés encor, si vous ne l'ayés déjà fait. Je le souhaite pour le service même du Roy et du public, et je crois que vous y trouveriés en meme temps beaucoup de satisfaction. J'espere que vous
15 aurés la bonté de m'instruire là dessus.

Je commençois à avoir une attaque de goutte, elle auroit été de quelques semaines selon sa coutume, et seroit venue dans les mains pour m'empecher de travailler. Mais heureusement je l'ay chassée Dieu merci par ma cure, qui est un peu forte pour un homme de mon âge, mais qui m'a reussi maintenant pour la seconde fois.

Je resteray icy jusqu'à l'été, s'il plaist à Dieu. Et je suis attaché fort et ferme à
20 mettre en estat un grand ouvrage fort avancé. Apres cela, ayant satisfait à mon devoir, je verray quel égard on y aura, et j'espere qu'on reviendra des fausses impressions comme si j'avois fait peu de chose. En tout cas j'auray pour moy le public, qui comme j'espere sera assés satisfait de mon travail en cette matiere, et par reflexion, j'espere que notre
25 Cour me rendra enfin justice aussi. Je suis encor en estat de faire quelque chose graces à Dieu, et j'en veux profiter.

On me mande de Vienne, qu'on y soubçonne que le Roy de Suede s'entend encor avec les Turcs, et qu'ils pourroient se mêler des troubles de la Pologne. Mais j'ay de la peine à le croire. Pourquoi auroient ils donc conclu avec les Moscovites et avec les Polonnois?
30 A quoy auroit servi un engagement qu'ils auroient dessein de rompre d'abord[?] Il est vray que la conduite irreguliere de la Cour Ottomanne est capable de tout. Je crois encor

moins qu'ils attaquent les Venitiens. Ce seroit rompre encore avec l'Empereur.

Le Roy de Suede est comme en balance entre deux entreprises, l'une de retourner en Pologne (où il espereroit avec raison un grand soulèvement de la noblesse) ou d'attaquer les Danois dans le Holstein, le premier est plus plausible, mais le second est plus à portée. Mais je doute qu'il ait des forces suffisantes pour une grande entreprise, il faudroit que la terreur panique s'en melât. L'Empereur, le Roy le la Grande Bretagne et jusqu'icy encor le Roy de Prusse voudroient que ce qui regarde les Terres Suedoises dans l'Empire fut réglé à Bronsvic; et si le Roy de Prusse y demeure ferme, je ne voy pas comment le Roy de Suede puisse s'en defendre. 5

Les lettres d'Angleterre nous feront esperer des Elections assés au gré de la Cour. Le meilleur est qu'en tout cas, le Roy n'a point besoin de demander des subsides extraordinaires à son parlement, puisque selon toutes les apparences il demeurera en paix. 10

J'espere que peu à peu on trouvera moyen de desabuser les Toris, qui s'imaginent que le Roy leur est tout à fait contraire; ce qui paroist par les mouvemens et tumultes estranges qui ont été excités, et qui apparemment ne viennent pas de la seule Canaille. 15

Je vous souhaite, Monsieur[,] un grand nombre de nouvelles années, parfaitement heureuses, et je suis avec zele

Monsieur de V. E. le tres humble et tres obeïssant serviteur Leibniz

Hanover ce 30 de X^b. 1714